



**Bureau du Plan**  
**Direction sectorielle**

DS-707

18

Juillet 1987

**PERFORMANCES COMPAREES**  
**DE LA BELGIQUE A L'EXPORTATION**  
**DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE**  
**(1972-1985)**

**P. Bernard - R. Roosens**

## En guise de PREFACE...

### Les politiques industrielles et technologiques confrontées aux performances de l'industrie belge

1. Ce titre général couvre en fait trois études, dont la publication dans les "Planning Papers" s'échelonne sur les quelques mois à venir :

- "Performances comparées de la Belgique à l'exportation des produits de l'industrie manufacturière (1972-1985)".
- "Les aides publiques aux entreprises privées : essai d'évaluation".
- "Politique d'aides ou politique industrielle".

2. "Performances comparées de la Belgique à l'exportation des produits de l'industrie manufacturière (1972-1985)"

*Cette première étude, publiée ci-après, compare, pour la période 1972-1985, l'évolution des exportations industrielles de la Belgique, avec celle des neuf autres pays également très industrialisés (sept pays de la C.E.E., Etats-Unis et Japon).*

*Elle étudie d'abord l'évolution des parts de chacun des 10 pays dans les exportations totales vers le monde : part globale et part pour trois grandes catégories de produits classés selon la vigueur de la croissance de la demande mondiale dont ils font l'objet (demande forte, moyenne et faible). Cette analyse structurelle croise ces catégories de produits et les grandes destinations géographiques (C.E.-8, U.S.A., Japon, total des 10 pays et Reste du monde).*

*L'étude compare ensuite les résultats en matière de spécialisation à l'exportation de chaque pays pour 16 secteurs constituant l'ensemble de l'industrie manufacturière. On peut voir ainsi dans quel type de produits les différents pays sont spécialisés ou non et comment ces spécialisations ont évolué entre 1972 et 1985.*

*Cette analyse sera complétée ultérieurement par une étude comparée de l'évolution structurelle des importations manufacturières des 10 pays considérés et de la dépendance à l'importation pour la même période 1972-1985.*

3. "Les aides publiques aux entreprises privées : essai d'évaluation"

*Cet autre "Planning Paper", à paraître très prochainement, s'efforcera dans une première partie de faire le point sur l'importance tant qualitative que quantitative des aides octroyées par les pouvoirs publics aux entreprises privées.*

*Avec le prolongement de la crise, la nature des aides s'est en effet sensiblement modifiée, tout comme les objectifs poursuivis.*

*Le secteur "débudgétisé" s'est accru notamment en raison du déficit croissant des finances publiques.*

*Quelle part occupent les dépenses fiscales ou les préfinancements dans le total des aides publiques ?*

*Les aides sectorielles n'ont-elles pas pris le pas sur les aides fonctionnelles (aides à l'investissement ou à la R-D). Celles-ci relevant de plus en plus des régions, quelle est leur part relative ?*

*Les secteurs qui ont reçu beaucoup d'aides ont-ils eu un comportement différent des autres en matière de substitution capital-travail ?*

*Quid enfin de la situation de la Belgique par rapport à ses principaux partenaires européens ?*

*Autant de questions qui sont débattues dans la première partie.*

*Dans la seconde partie, l'accent sera mis sur les lignes de force de la politique Industrielle et les instruments mis en oeuvre depuis le début des années 60. Trois périodes seront retenues qui auront comme pivots les années 1973 et 1982, et chaque fois un essai d'évaluation relativement qualitatif sera fait, sur la base d'études existantes.*

*Cette seconde partie se terminera par un examen des résultats des principaux instruments de mesure de l'efficacité des aides : les modèles macroéconomiques et microéconomiques et les enquêtes auprès des entreprises.*

*Les aides sont-elles déterminantes ou marginales ?*

*Les prises de participation sont-elles appréciées des entreprises ?*

*Les aides doivent-elles être automatiques ou sélectives ?*

*Autant de questions qui trouveront un écho dans cette seconde partie.*

#### **4. "Politique d'aides ou politique Industrielle ?"**

*Toujours dans le cadre d'une étude comparée des performances de l'industrie belge et de l'évolution des politiques Industrielles et technologiques, un troisième "Planning Paper" tentera de porter un jugement sur la pertinence et l'efficacité des politiques Industrielles et technologiques en Belgique ou, tout au moins, de donner des éléments de réponse à quelques questions parmi lesquelles on peut épingler les suivantes.*

*- Si les pouvoirs publics doivent favoriser "l'ajustement positif", doivent-ils agir par priorité*

*- au niveau de la politique macroéconomique, qui agit sur les conditions générales de la demande et de l'offre ?*

*- ou, au niveau de certaines politiques horizontales, telles que la politique du crédit et du financement des agents économiques, la fiscalité en général, la parafiscalité et surtout ses modes de financement, la politique des prix ou de la concurrence, etc..., c'est-à-dire toutes politiques qui ne sont pas orientées comme telles vers des objectifs industriels, mais qui ne sont pas neutres pour autant vis-à-vis des ajustements structurels;*

- ou encore, par les politiques plus spécifiques d'encouragement à la R-D, à l'investissement, à l'exportation, bref par les politiques "d'aides" dont on se sera efforcé de baliser l'importance dans le précédent "Planning Paper".

Quelle pondération faut-il donner à chacun de ces niveaux en termes d'ajustement positif ? Peut-elle évoluer dans le temps, varier selon la catégorie d'entreprises concernées (P.M.E., grandes entreprises nationales, multinationales) ?

- Si l'on s'en tient aux politiques industrielles plus spécifiques, peut-on établir une hiérarchie dans l'efficacité des différentes formes d'aides :

- aides au capital (subsidés, exonérations fiscales, primes en capital, participations, garantie de l'Etat, ...);
- aides à la commercialisation (Creditexport, Copromex, bourses, expositions, commandes publiques);
- aides à l'emploi (formation accélérée par l'O.N.E.M., ...);
- aides à la R-D.

- Quelle est la capacité des pouvoirs publics de définir des objectifs de politique industrielle, de coordonner les instruments, d'en assurer le contrôle, le follow-up, l'évaluation, etc... ? Comment cette capacité a-t-elle évolué ?

- Sur base des analyses disponibles, quelles recommandations peut-on avancer :

- quant aux instruments à supprimer;
- quant aux améliorations à apporter aux aides existantes au niveau de leur accessibilité, de leur simplicité et de leur utilisation ponctuelle ou combinée.

5. Sans doute les thèmes abordés successivement dans ces trois "Planning Papers" ne sont pas nouveaux. Toutefois, il nous a paru important de les aborder dans une approche cohérente et aussi actualisée que possible.

Cette préoccupation vient à son heure, nous semble-t-il. En effet, si notre compétitivité en termes de coûts et donc de prix semble restaurée, le problème de notre compétitivité en termes de produits et spécialement de leur contenu technologique reste entier.

D'autre part, si de plus en plus nombreux sont ceux qui soulignent le rôle des services dans le développement économique de la Belgique, l'essor des services dépend pour partie du développement de l'industrie elle-même par la valeur ajoutée qu'elle génère et les services qui lui sont directement liés.

Enfin, tant en Belgique que dans les autres pays de l'O.C.D.E., on s'interroge sur le rôle respectif des forces du marché et de l'intervention des pouvoirs publics dans "l'ajustement positif", problème majeur faut-il le rappeler, si l'on sait que nos secteurs industriels doivent s'adapter en permanence aux nouvelles configurations de la demande et à l'apparition de nouvelles technologies ou de nouveaux pôles de développement.

R. MALDAGUE,  
Commissaire au Plan



Bruxelles, le 28 juillet 1987

**Bureau du Plan**  
**Direction sectorielle**  
(87)PB-RR-707/5179

## **Performances comparées de la Belgique à l'exportation des produits de l'industrie manufacturière (1972-1985) <sup>(1)</sup>**

(1) En fait, l'U.E.B.L. dans la présente analyse. Les autres pays de la comparaison sont les Etats-Unis, le Japon et sept pays de la CE : France, République fédérale d'Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Danemark (appelés pour la facilité CE-8).

## TABLE DES MATIERES

	Page
<b>Bibliographie sommaire</b>	5
<b>INTRODUCTION</b>	7
<b>CHAPITRE I - EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS MONDIALES DE PRODUITS MANUFACTURES DE DIX PAYS TRES INDUSTRIALISES (1972, 1983 ET 1985)</b>	10
A. Evolution comparée de la part des pays, par catégories de produits, dans les exportations manufacturières totales des dix pays	10
1. Méthode	10
2. Structures en 1985	12
3. Structures en 1972 et évolutions de 1972 à 1985	15
4. Evolution récente (1983-1985) des parts dans les exportations totales et dans les trois catégories de produits à savoir, à croissance de la demande forte, moyenne et faible	20
5. Evolution de 1972 à 1985 de la part des trois catégories dans les exportations manufacturières totales des dix pays	26
B. Comparaison de l'évolution de la structure par catégories de produits et de la ventilation géographique des exportations manufacturières des dix pays	28
1. Structure des exportations manufacturières des trois grandes puissances industrielles et commerciales : Etats-Unis, Japon et Communauté européenne (8 pays)	29
2. Structure des exportations de la Belgique-Luxembourg comparée à celle de la CE-8	41
3. Comparaison de la structure des exportations de la Belgique-Luxembourg à celle de quatre autres pays de la CE-8 : les Pays-Bas, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Irlande	43
4. Que conclure de la comparaison des structures des exportations ?	47
<b>CHAPITRE II - EVOLUTION DES SPECIALISATIONS A L'EXPORTATION DES DIX PAYS (1972-1985)</b>	51
A. Qu'est-ce que la spécialisation à l'exportation ?	51
B. Principaux constats globaux	53
1. Premier constat : l'éventail des spécialisations varie fortement d'un pays à l'autre	53
2. Second constat : les spécialisations des pays sont souvent très différentes	54

	Page
3. Troisième constat , et c'est peut-être le plus grave : le sens des évolutions de 1972 à 1985 est radicalement opposé entre les Etats-Unis et le Japon, d'une part, et les pays européens, d'autre part	56
4. Quatrième constat : l'évolution récente de 1983 à 1985	57
C. Comparaison de la spécialisation à l'exportation par secteur industriel	58
1. Secteur du matériel électrique et électronique	59
2. Secteur informatique, bureautique, instruments de précision	59
3. Secteur des véhicules et moteurs automobiles	63
4. Secteur des autres matériels de transport	63
5. Secteur des machines industrielles et agricoles	67
6. Secteur des matériaux de construction et minéraux non métalliques	67
7. Secteur des industries chimiques et pharmaceutiques	71
8. Secteur du caoutchouc et des plastiques	71
9. Secteur de la sidérurgie et de la métallurgie des non ferreux	75
10. Secteur des produits en métaux (à l'exclusion des machines et du matériel de transport)	75
11. Produits des industries alimentaires, boissons, tabac	80
12. Secteur du papier, emballage, imprimerie	80
13. Secteur du textile et du vêtement	84
14. Secteur du cuir, articles en cuir et en peau, chaussures	84
15. Secteur du bois et des meubles en bois	89
16. Secteur des industries diverses et produits n.d.a.	89
D. Tentative de caractérisation globale des spécialisations à l'exportation des huit pays de la CE-8	94
1. Belgique-Luxembourg	94
2. Pays-Bas	95
3. Italie	95
4. France	96
5. République Fédérale d'Allemagne	96
6. Royaume-Uni	97

	Page
7. Danemark	97
8. Irlande	97
E. Conclusion en ce qui concerne les spécialisations	98
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>100</b>
<b>ANNEXES : (1)</b>	<b>105</b>
<b>ANNEXE I : Structure et ventilation géographique des exportations manufacturières des 10 pays</b>	
Tableau I.1 - En 1972 (pp. A.I.1 à 4)	
Tableau I.2 - En 1983 (pp. A.I.5 à 8)	
Tableau I.3 - En 1985 (pp. A.I.9 à 12)	
<b>ANNEXE II : La spécialisation à l'exportation en 1985</b>	
Variations de 1972 à 1983 et de 1983 à 1985	
Exportations des produits de l'industrie manufacturière divisée en seize secteurs; Etats-Unis, Japon, huit pays de la Communauté européenne et CE-8 (pp. A.II.1 à 4).	

(1) Nous remercions tous les membres de la cellule informatique pour l'aide apportée dans le traitement de la banque de données VOLIMEX. L'exploitation informatique des données de cette banque et la construction des graphiques ont été entièrement réalisées par R. ROSENS.

## Bibliographie sommaire

- C.E.E., Commission, in "Economie Européenne", n° 25, sept. 1985 :
  - . P. Buigues et Ph. Goybet, *La compétitivité de l'industrie européenne : un bilan* ;
  - . P. Buigues et Ph. Goybet, *Les déterminants de l'offre industrielle communautaire*.
- C.E.E., Commission, in "Economie Européenne", n° 26, nov. 85. :
  - . *Bilan économique 1985-1986*, pp.85-163 + Annexe statistique.
- C.E.E., Commission, in "Economie Européenne", n° 29, juillet 1986 :
  - . *Bilan économique annuel 1986-1987*, 180 p.
- C.E.E., Commission, in "Economie Européenne" :
  - . *L'évolution des structures sectorielles des économies européennes depuis la crise du pétrole, 1973-1978. L'Europe - Les capacités d'adaptation en question*, Rapport du groupe d'experts d'analyses sectorielles, Numéro spécial, 1979.
- O.C.D.E., *Etudes économiques 1985/1986 - Belgique-Luxembourg*, août 1986, en particulier le titre I, "Performances et ajustement de l'industrie belge".
- O.C.D.E., Idem pour les pays suivants :
  - 85/86 : Allemagne, Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Italie,
  - 86/87 : Etats-Unis, Japon, France.
- O.C.D.E., *Perspectives économiques de l'O.C.D.E.* :
  - . n° 38, décembre 1985,
  - . n° 39, mai 1986,
  - . n° 40, décembre 1986.
- O.C.D.E., *Les problèmes structurels dans l'examen annuel des pays* ; projet de rapport pour le C.P.E. (rapport 86), oct.86, 42 p. + 43 p. tabl. et graphiques.
- U.N.I.D.O., *International comparative advantage in Manufacturing. Changing profiles of resources and trade*, Vienna, 1986.
- O.N.U.D.I., *L'industrie dans les années 80. Changement structurel et interdépendance*, Numéro bisannuel de l'Etude du développement industriel, New York, 1985.
- G.A.T.T. :
  - . *Le Commerce international en 85-86*, Genève, 1986 ;
  - . *Le Commerce international en 1986 et les perspectives actuelles*, Communiqué de presse, 23 mars 1987.
- Conseil Central de l'Economie, Commission "Position compétitive" :
  - . Dossier de documents pour l'appréciation de la compétitivité, fin 1985 et 1986 ;
  - . *Statistisch dossier ter voorbereiding van de evaluatie van de concurrentiepositie*, réf. CRB 1987/224.

- Ministère des Affaires économiques, Direction générale des Etudes et de la Documentation :
  - . M. Konings, *Evaluation des performances de la Belgique face à la spécialisation internationale*, in "Aperçu économique trimestriel", n° 3, sept. 86, pp. 49-105 ;
  - . *Les grandes tendances manufacturières au niveau mondial et le cas de la Belgique*, in "Aperçu économique trimestriel", n° 4, décembre 1986, pp. 49-60 ;
  - . *L'économie belge en 1985 - Première partie - Synthèse annuelle*, 1986;
  - . *Deuxième partie - Tableaux et graphiques*, 1987.
- B.N.B., *L'essoufflement de l'économie belge dans la décennie passée*, 1980 et 1981.
- F.E.B., *Compétitivité : la Belgique occupe la treizième place sur vingt-deux*, Bulletin n° 17, 15-30 sept. 1986.
- I.R.E.S., Service de conjoncture :
  - . *Performances relatives de l'UEBL à l'exportation : 1969-1985*, janvier 1987, 23 p.
  - . *Paris de marché et structure des exportations belges, 1960-1963*, mai 1985, 23 p.
  - . *Performances relatives du secteur manufacturier belge ; 1970-1983*, octobre 1984, 38 p.
- C.E.P.I.I., sous la direction de Michel Fouquin, *Industrie mondiale : la compétitivité à tout prix*, Ed. Economica, Paris, 1986.332 p.
- Bureau du Plan :
  - . A. Gilot : *Les spécialisations belges face à l'évolution de la demande mondiale : le cas des fabrications métalliques*, Planning papers, juin 1983 ;
  - . R. Tollet : *Une synthèse des transformations des structures économiques et de l'emploi : Quelques pays industrialisés et le cas belge*, juin 1986.
  - . H. Van Sebreeck : *Een strukturaanalyse van onze uitvoer*, octobre 1978.
- Générale de Banque :
  - . *Le commerce extérieur de marchandises : forces et faiblesses*, Bulletins n° 255, juin 85 et 259, nov. 85 ;
  - . *Le déclin de l'Europe*, Bulletin n° 248, nov. 84.;
- Kredietbank :
  - . *Evolution de la structure industrielle en Belgique*, Bulletin hebdomadaire, n° 38, 24 octobre 86 ;
  - . *La structure de l'offre des entreprises industrielles belges*, Bulletin hebdomadaire n° 39, octobre 82.
- J. Waelbroeck, C. Culem, L. Lundberg : *Le Commerce intra-industriel : étude comparative des principaux pays industrialisés - 1970-1980*, Programme national R-D Energie des S.P.P.S., C.E.M.E., U.L.B., 1984.
- J. Waelbroeck, C. Culem,, Nguyen T.M. Chau : *Réalités et perspectives du commerce extérieur belge de produits manufacturés*, Programme national R-D Energie des S.P.P.S., C.E.M.E., U.L.B., 1984.

## Introduction

Ces dernières années, un certain nombre d'études ont été consacrées au comportement de la Belgique – ou plus généralement de l'U.E.B.L. – et des pays de la Communauté Européenne en matière de commerce extérieur. La plupart arrivent à la conclusion que, même si les résultats de l'U.E.B.L., en termes de croissance des exportations, des importations et de l'évolution du déficit commercial, apparaissent favorables, il n'en demeure pas moins que le pays a perdu des parts de marché, parfois importantes, aussi bien globalement que pour nombre de produits manufacturés. Ces pertes sont généralement plus grandes que celles des autres pays très industrialisés d'Europe occidentale. Le panier des produits que nous exportons serait devenu relativement "inadéquat" ainsi d'ailleurs que les destinations de nos exportations. L'O.C.D.E. écrit, dans son "Etude économique" sur la Belgique d'août 1986 : "... le pays a apparemment connu un processus de "spécialisation perverse" ... dénotant une incapacité de s'ajuster à l'évolution de la demande mondiale et à participer au processus d'innovation." En outre, l'évolution de l'orientation géographique des exportations belges "est devenue de plus en plus défavorable à la croissance des exportations."

Enfin, selon une étude de la C.E.E., les pays de la Communauté Européenne auraient également perdu des parts à l'importation sur leur propre marché.

Nous avons voulu, dans la présente étude, tenter d'établir un diagnostic comparé des performances à l'exportation de l'industrie manufacturière belge de 1972 à 1985. Il nous paraissait essentiel de voir comment les résultats de l'U.E.B.L. pouvaient être appréciés relativement à ceux de 7 autres pays très industrialisés de la C.E. et à ceux des deux plus grandes puissances économiques, les Etats-Unis et le Japon. Nous considérons que les résultats du commerce extérieur constituent probablement le meilleur révélateur de l'évolution de l'adéquation ou de l'inadéquation de la structure, en termes de produits, de l'industrie belge. Aussi, notre but ultime était-il de jeter certaines lumières sur la vitesse comparée de l'ajustement de notre industrie.

Mais, comme de nombreuses études ont déjà traité du commerce extérieur, notre recherche était-elle encore en mesure d'apporter des éléments nouveaux et significatifs ?

Etant donné que nous avons pu travailler sur les données de la Banque du Commerce extérieur de la C.E. (Volimex ; DG II) qui offrait l'avantage de contenir, pour un ensemble de pays développés, des séries harmonisées et compatibles, en classification NACE-CLIO, pour l'industrie manufacturière, nous pouvions conduire une analyse assez fouillée de l'évolution des performances comparées, à l'exportation, d'une dizaine de pays industrialisés sur une période suffisamment longue. Ce qui devrait nous permettre, au moins, de confirmer ou d'infirmer les résultats d'autres études.

L'intérêt de la démarche n'est pas uniquement scientifique. Il se situe également sur le plan de la politique économique. Il devrait être possible de tirer, des constats que nous avons effectués, des enseignements utiles pour la réorientation de la gamme des produits exportés par l'U.E.B.L. comme pour la surveillance plus stricte de la compétitivité de notre industrie, en termes de coûts de production, avec les conséquences que cela peut avoir en matière de

politique plus ou moins déflationniste. Enfin, et ce n'est pas le moins important, aider à voir quels ont pu être les effets des politiques "industrielles" menées dans le passé, en particulier des politiques d'aide aux entreprises. Et, ce la sorte, apporter une contribution à la redéfinition de cette politique industrielle.

\*\*

**Notre analyse est essentiellement structurelle : comparativement à celles des 9 autres pays développés, comment ont évolué les structures des exportations manufacturières et les spécialisations à l'exportation de l'U.E.B.L. de 1972 à 1985 ?**

La méthodologie utilisée est identique à celle de l'étude "La compétitivité de l'industrie européenne : un bilan" publiée dans le numéro 25 de la revue de la Commission des C.E., "Economie européenne" (septembre 1985). Notre apport consiste principalement à avoir procédé à une analyse systématique des 10 pays – et non plus seulement de la C.E. et des deux autres grandes puissances – et d'en avoir prolongé l'horizon jusqu'en 1985.

Le chapitre I est consacré à l'analyse structurelle proprement dite et, en premier lieu, à l'évolution des parts de chaque pays dans les exportations totales, vers le monde, des dix pays observés. Ont été calculées, la part globale et les parts pour trois grandes catégories de produits, classés suivant la vigueur de la croissance de la demande "mondiale" dont ils font l'objet (demande forte, demande moyenne et demande faible). Cette subdivision très élémentaire en trois catégories est évidemment critiquable et ne permet de donner qu'une idée approximative. Malgré cette insuffisance, les tendances et les contrastes apparaissent tellement forts qu'il semble permis d'en tirer quelques grandes conclusions. D'autant plus que l'analyse des spécialisations, faite au niveau d'une désagrégation de l'industrie manufacturière en seize secteurs, permet de dégager des conclusions qui tendent à aller dans le même sens, à quelques nuances près.

La deuxième partie du chapitre I consiste en une analyse structurelle des exportations croisant à la fois les catégories de produits et les grandes destinations géographiques (C.E.-8, USA, Japon, total des dix pays et reste du monde).

Dans le chapitre II, nous présentons et commentons les résultats en matière de spécialisation à l'exportation de chaque pays, pour 16 secteurs constituant l'ensemble de l'industrie manufacturière. On pourra comparer pour quels types de produits les différents pays sont spécialisés ou sous-spécialisés et voir comment ces spécialisations ont évolué entre 1972 et 1985.

Pour les deux chapitres, le traitement a été effectué uniquement sur base des flux en valeur, exprimés en dollars US courants. C'est une autre faiblesse, mais une méthode semblable a été utilisée dans d'autres études du commerce extérieur. Il faut néanmoins en tenir compte et considérer les résultats obtenus avec une certaine prudence.

Enfin, les calculs ont été effectués pour trois années : 1972, 1983 et 1985.

L'année 1972 a été choisie parce qu'elle était la dernière année non influencée par les effets de la première crise pétrolière. La période analysée se termine en 1985 parce que les données relatives à 1986 n'étaient pas encore disponibles dans la banque, en classification NACE-CLIO. Nous espérons toutefois pouvoir disposer de ces chiffres à assez brève échéance.

Pourquoi avoir retenu également l'année 1983 ?

Il nous paraissait important de tenter de dégager les évolutions récentes (1983-1985) et de voir si elles révélèrent des inflexions (accélération, freinage ou rattrapage) par rapport aux tendances de plus long terme.

L'année 1983 a été retenue pour deux raisons. Après les deux chocs pétroliers, et surtout après le second - durant lequel les pays industriels ont réagi de façon très différente et ont centré leurs efforts sur les politiques de contrôle de l'inflation - 1983 était la première année pour laquelle on pouvait considérer qu'un certain retour à la normale s'était produit. Seconde raison : c'est en 1981, et surtout 1982, qu'a été pris le grand tournant de la politique macroéconomique en Belgique. Le choix de 1983 donnait un minimum de recul, notamment pour juger des effets éventuels de cette politique sur les structures industrielles du pays. Il sera évidemment important de disposer des chiffres 1986 afin de pouvoir vérifier et préciser le diagnostic.

\*\*

Cette première phase de notre étude comporte également une analyse comparée de l'évolution structurelle des importations manufacturières des dix pays et de la dépendance à l'importation, pour la période 1972-1985. Cette analyse fera l'objet d'une seconde note qui sera publiée dans un proche avenir.

\*\*

# CHAPITRE I

## Evolution de la structure des exportations mondiales de produits manufacturés de dix pays très industrialisés (1972, 1983 et 1985)

### A. Evolution comparée de la part des pays, par catégories de produits, dans les exportations manufacturières totales des dix pays.

#### 1. Méthode

Dans la ligne des études parues dans la revue " Economie Européenne" de la C.E. (N° 25, septembre 1985), nous avons commencé à exploiter les données de la Banque de données Commerce extérieur de la Commission des Communautés Européennes (VOLIMEX).

Notre but est d'analyser l'évolution de la structure des exportations et des importations belges de produits manufacturés en procédant au regroupement des secteurs de la banque en trois catégories en fonction de la croissance de la demande dont leurs produits ont fait l'objet de 1972 à 1982. La méthode suivie est la même que celle utilisée dans l'étude de la C.E.

On distingue :

- Le groupe des secteurs à demande forte (taux de croissance de la demande "mondiale" (1) de 6,7 % par an en volume), comprenant :

(1) En fait, demande intérieure de la C.E. (7 pays), des U.S.A. et du Japon, c'est-à-dire de 9 pays très industrialisés représentant plus de 80 % de la production industrielle des pays de l'O.C.D.E.

- . matériel électrique et électronique (+7,7 % l'an);
- . informatique, bureautique et instruments de précision (+7 %/an);
- . chimie et pharmacie (+6,4 %)

Il s'agit donc de secteurs à contenu élevé en nouvelles technologies.

- Le groupe des secteurs à demande moyenne (taux de croissance de la demande de 2,5 % par an, en volume), comprenant :
  - . caoutchouc et plastique (+ 3,5 %) ;
  - . moyens de transport (+ 2,9 %) ;
  - . pâte à papier, emballage , imprimerie (+2,6 %) ;
  - . produits alimentaires, boissons, tabac (+ 2,2 %) ;
  - . machines industrielles (+ 2 %).
- Le groupe des secteurs à demande faible (taux de croissance de la demande de 1,1 % par an, en volume), comprenant :
  - . produits divers ( + 1,5 %) ;
  - . textile, cuir, habillement (+ 1,2 %) ;
  - . sidérurgie, minerais métalliques (+1,3 %) ;
  - . produits métalliques (+1,2 %) ;
  - . matériaux de construction, minerais non métalliques (+1 %).

Ce sont donc , dans l'ensemble, des industries dites "traditionnelles", généralement à fort contenu d'emploi. (1).

(1) On peut constater que l'industrie manufacturière est divisée ainsi en 13 secteurs. En fait, la banque de données comprend une subdivision en 17 secteurs (ou groupes de produits correspondant à la classification R44 dans la NACE-CLIO). Toutefois, de manière à permettre la confrontation de nos résultats avec ceux de l'étude de la C.E., nous avons préféré conserver une ventilation en 13 secteurs (au moins dans le chapitre I). Pour ce faire , nous avons procédé aux regroupements suivants:

Branches VOLIMEX	Dénomination	Code NACE-CLIO : R44
13 + 14	Véhicules et moteurs automobiles + autres moyens de transport	27 + 29
17 + 18	Produits textiles, habillement + cuir, articles en cuir et en peau, chaussures	41 + 43
19 + 22 + 23	Bois et meubles en bois + produits des autres industries manufacturières + produits N.D.A.	49 + 51

1985 est la dernière année pour laquelle les données étaient disponibles en NACE-CLIO.

- Taux de croissance de la demande totale de produits manufacturés : 3,1 % par an, en volume, de 1972 à 1982.

Les 10 pays de la comparaison sont des pays très industrialisés dont on peut considérer qu'ils sont généralement les plus grands concurrents de notre pays sur le marché mondial. Il s'agit des Etats-Unis, du Japon et de 8 pays de la C.E. (que nous appellerons CE-8), à savoir: la Belgique (1), le Danemark, la France, la République Fédérale d'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

## 2. Structures en 1985

Le tableau 1 présente une synthèse du dépouillement effectué pour l'année 1985 pour huit pays de la C.E., pour l'entité CE-8 et pour les Etats-Unis et le Japon.

Dans chacun des trois groupes et pour le total des produits manufacturés on a calculé les parts des exportations de chacun des pays dans le total pour les dix pays (parts calculées sur base des exportations en valeur, en USD).

La comparaison de ces parts d'un pays à l'autre et par rapport aux parts dans les exportations manufacturières totales est déjà riche d'enseignements.

(1) Pour la C.E., il s'agit en fait de 9 pays car la Belgique et le Grand Duché de Luxembourg sont considérés comme une entité. Les nouveaux pays membres de la zone méditerranéenne (Grèce, Espagne et Portugal) ne sont pas repris dans notre étude comparative.

Tableau 1 - Année 1985 (sur base des valeurs en USD)

**Structure des exportations mondiales de produits manufacturés  
de 10 pays très industrialisés**

Parts des pays à l'exportation de produits dont la croissance de la demande "mondiale" est forte (DF), moyenne (DM) ou faible (Df) dans les exportations totales des 10 pays industrialisés, pour chacune des trois catégories, et parts dans les exportations totales de l'industrie manufacturière des dix (1).

	Produits à croissance de la demande FORTE	Produits à croissance de la demande MOYENNE	Produits à croissance de la demande FAIBLE	Parts des pays dans les exportations totales de l'industrie manufacturière
1. Belg.-Lux.	3.8 %	4.3 %	10.1 %	5.5 %
2. Danemark	1.2 %	2.0 %	1.5 %	1.6 %
3. France	8.8 %	9.4 %	10.8 %	9.5 %
4. Rép. Féd. Allem.	18.3 %	21.6 %	19.5 %	20.0 %
5. Irlande	1.6 %	0.8 %	0.9 %	1.1 %
6. Italie	5.5 %	6.5 %	15.6 %	8.3 %
7. Pays-Bas	6.7 %	5.0 %	4.4 %	5.4 %
8. Royaume-Uni	9.4 %	8.0 %	9.3 %	8.8 %
<b>TOTAL CE-8</b>	<b>55.2 %</b>	<b>57.6 %</b>	<b>72.2 %</b>	<b>60.2 %</b>
9. U.S.A.	21.9 %	22.0 %	12.4 %	19.7 %
10. Japon	22.9 %	20.4 %	15.4 %	20.1 %
<b>Total des 10 pays</b>	<b>100%</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
Part des exportations totales de chaque catégorie dans les exportations manu- facturières totales des 10 pays.	34 %	42.6 %	23.4 %	100 %

SOURCE : Volimex, DG II C.E.; calculs : Bureau du Plan, D.S.

(1) Dans certains tableaux, les totaux indiqués peuvent différer quelque peu de la somme des rubriques en raison des arrondis ou du nombre de décimales considérées.

Ainsi, il apparaît que les Etats-Unis et le Japon ont pratiquement leur part la plus forte (respectivement 22 et 23 %) pour les exportations de produits à forte demande et leur part la plus faible (12 et 15 %) pour les exportations de produits à demande faible. Pour les produits à demande forte et pour ceux à demande moyenne, la part des Etats-Unis et du Japon est supérieure à leur part respective pour le total des produits.

En Europe, les Pays-Bas se rapprochent le plus de cette structure (6,7 % : demande forte; 4,4 % : demande faible).

La CE-8 réalise 60 % des exportations manufacturières de cet ensemble de 10 pays très industrialisés (en comprenant les exportations intracommunautaires). Mais elle n'assume que 55 % des exportations de produits à demande forte contre 72 % pour celles des produits faiblement demandés. L'importance relative est donc inverse de celle observée pour le Japon et les Etats-Unis.

La Belgique - Luxembourg et l'Italie ont, de loin, la structure la moins favorable. L'U.E.B.L. réalise 3,8 % des exportations de produits à forte demande, mais 10 % de celles des produits peu demandés. Sa part pour le total manufacturier est de 5,5 %, soit à peu près la même part que les Pays-Bas ; ce pays a toutefois une structure radicalement différente.

Il semble donc que le diagnostic d'inadéquation de la structure des exportations - et de la production - de la C.E. et de l'U.E.B.L. de l'étude de la C.E. soit encore tout à fait valable en 1985 (1). Il s'avère donc probable que les problèmes de l'industrie belge sont moins dus à une insuffisance de la demande mondiale qu'à une incapacité de l'industrie à évoluer suffisamment rapidement vers des productions pour lesquelles la progression de la demande est la plus dynamique.

Une analyse détaillée de l'évolution de 1972 à 1985, pour les dix pays de la comparaison, de la structure des exportations permettra de voir si cette conclusion très provisoire tend à être confirmée par les évolutions observées.

Une dernière remarque : l'Allemagne contribue pour 20 % aux exportations manufacturières des dix pays, soit le même pourcentage que les Etats-Unis et le Japon.

(1) On pourrait reprocher à cette analyse d'être faite sur une base trop agrégée. Diverses études, beaucoup plus désagrégées, indiquent toutefois que les conclusions qu'on peut en tirer sont de même nature (voir notamment les études de l'ONUDI (1986) et de la D.G.E.D. du Ministère des Affaires Economiques (1986) ainsi que l'étude de A. GILLOT sur les exportations de l'industrie des fabrications métalliques).

### 3. Structures en 1972 et évolutions de 1972 à 1985

Le tableau 2 – semblable au tableau 1 – donnant les contributions respectives des dix pays dans chacune des trois catégories et pour les exportations manufacturières totales, a été construit pour 1972 à partir des données de la Banque Volimex.

Comment se présentaient les parts des dix pays en 1972 et quelle a été l'évolution de 1972 à 1985 (voir les tableaux 1 et 2 ainsi que les graphiques 1 et 2).

#### a) Pour les exportations totales

La part de la CE-8 dans les exportations totales était de 67 % et celles des Etats-Unis et du Japon étaient respectivement de 19 et de 13,6 %.

De 1972 à 1985, la part des Etats-Unis a donc légèrement augmenté (+ 2,5 %), celle du Japon a fortement progressé (de près de la moitié), tandis que celle de la CE-8 régressait de 7 points de pourcentage (soit - 10 %).

Pour la CE-8, deux pays ont vu leur part augmenter : l'Italie (+4,4 %) et l'Irlande (+ 77 %), mais il est vrai que la part de ce dernier pays était et reste très faible (1,1 % en 1985). Les six autres pays ont donc perdu des parts de marché. Le recul le plus important est celui de la Belgique-Luxembourg : - 24 %. Viennent ensuite le Royaume-Uni (- 22 %) et les Pays-Bas (- 17 %). La part de la France a régressé de 10 %; la perte la plus faible est celle de l'Allemagne (- 6 %).

#### b) Evolution dans les trois catégories

La CE-8 a vu sa part de marché diminuer dans les trois catégories et surtout en DF (-14 %); sa structure en DF, DM et Df n'est donc pas "meilleure" qu'en 1972, d'autant plus que ses exportations en Df n'ont guère régressé.

Cette évolution – doublement négative – s'est faite au profit des Etats-Unis et surtout du Japon.

Japon : DF : + 51 % ; DM : + 78 % ; Df : + 1,0 %

Etats-Unis : DF : + 7,5 % ; DM : - 6 % ; Df : + 6 %.

L'importance rapidement croissante des produits à DF constitue donc une tendance essentielle. Par contre, on constate aussi qu'il est possible d'augmenter fortement les exportations de DM (Japon) et même de faire encore progresser les exportations de Df (Etats-Unis ; il est vrai que, en 1972, la part de cette catégorie dans leurs exportations était déjà très faible).

Japon et Etats-Unis ont donc enregistré un réel progrès dans le sens d'un "meilleur équilibre" de la répartition entre DF, DM et Df, contrairement à ce qu'on observe pour la CE-8.

c) Evolutions au sein de la CE-8

Quatre pays perdent dans les trois catégories : Belgique-Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni et France.

Tableau 2 : Année 1972 (% sur base des valeurs en USD)

Structure des exportations mondiales de produits manufacturés  
de 10 pays très industrialisés

Parts des pays à l'exportation de produits dont la croissance de la demande "mondiale" est forte (DF), moyenne (DM) ou faible (Df) dans les exportations totales des 10 pays industrialisés, pour chacune des trois catégories, et parts dans les exportations totales de l'industrie manufacturière des dix (1).

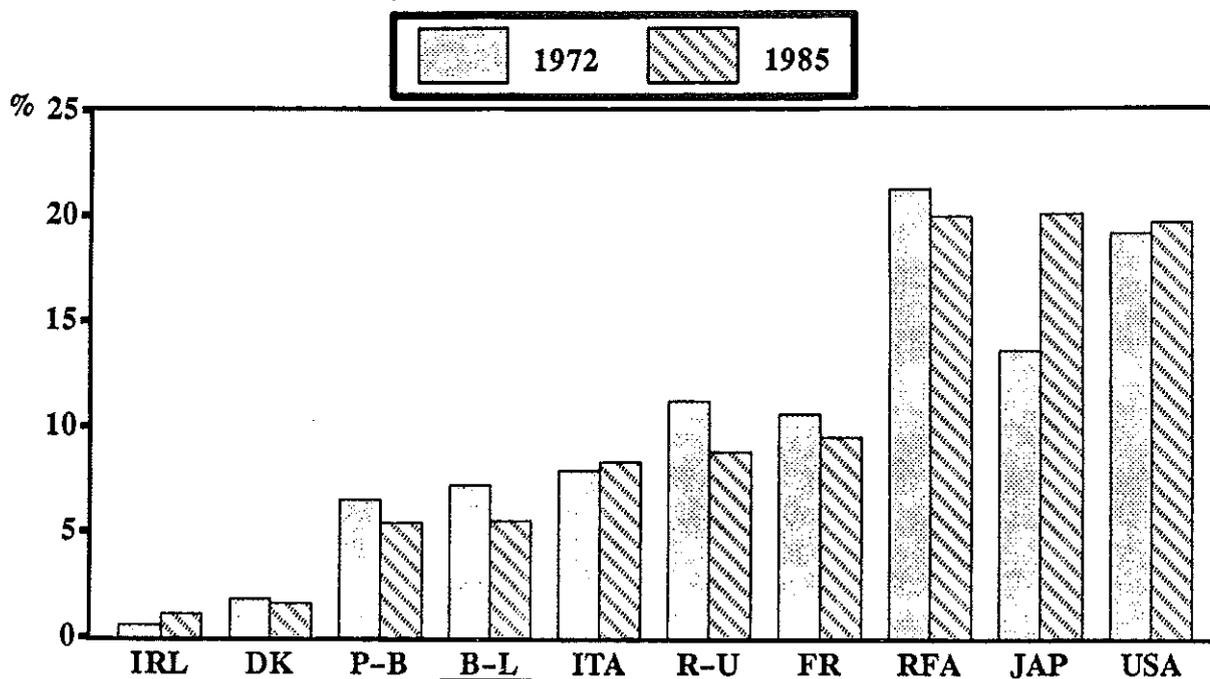
Exportations de :	Produits à croissance de la demande FORTE	Produits à croissance de la demande MOYENNE	Produits à croissance de la demande FAIBLE	Part des pays dans les exportations totales de l'industrie manufacturière
1. Belg.-Lux.	5.1 %	5.0 %	12.5 %	7.2 %
2. Danemark	1.3 %	2.5 %	1.3 %	1.8 %
3. France	9.3 %	10.8 %	11.6 %	10.6 %
4. Rép. Féd. Allem.	23.3 %	22.0 %	18.3 %	21.3 %
5. Irlande	0.3 %	0.7 %	0.8 %	0.6 %
6. Italie	6.4 %	6.8 %	11.1 %	7.9 %
7. Pays-Bas	8.3 %	6.0 %	5.6 %	6.5 %
8. Royaume-Uni	10.4 %	11.2 %	11.9 %	11.2 %
Total CE-8	64.4 %	65.1 %	73.1 %	67.2 %
9. U.S.A.	20.4 %	23.5 %	11.7 %	19.2 %
10. Japon	15.2 %	11.4 %	15.2 %	13.6 %
Total 10 pays	100 %	100 %	100 %	100 %
Part des exportations totales de chaque catégorie dans les exportations manufacturières totales des 10 pays	26.6 %	44.4 %	29.0 %	100 %

SOURCE : Volimex, DG II, C.E. ; calculs : Bureau du Plan, D.S.

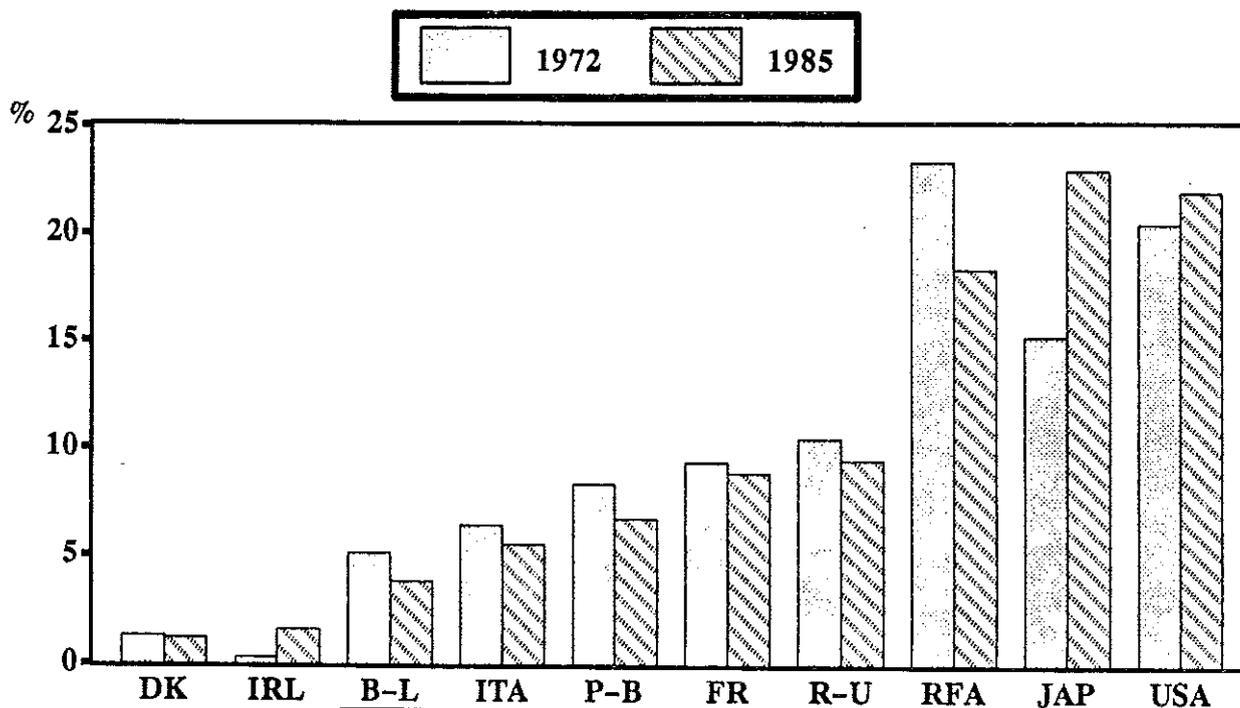
(1) Dans certains tableaux, les totaux indiqués peuvent différer quelque peu de la somme des rubriques en raison des arrondis ou du nombre de décimales considérées.

Graphiques 1

**PART DES PAYS DANS LES EXPORTATIONS MANUFACTURIERES TOTALES DE 10 PAYS TRES INDUSTRIALISES (=100 %) 1972 ET 1985 (Parts sur base des valeurs en \$ US)**



**PART DES PAYS DANS LES EXPORTATIONS TOTALES DE PRODUITS DE LA CATEGORIE "DEMANDE FORTE"( total 10 pays = 100% ) 1972 et 1985 (Parts sur base des valeurs en \$ US)**

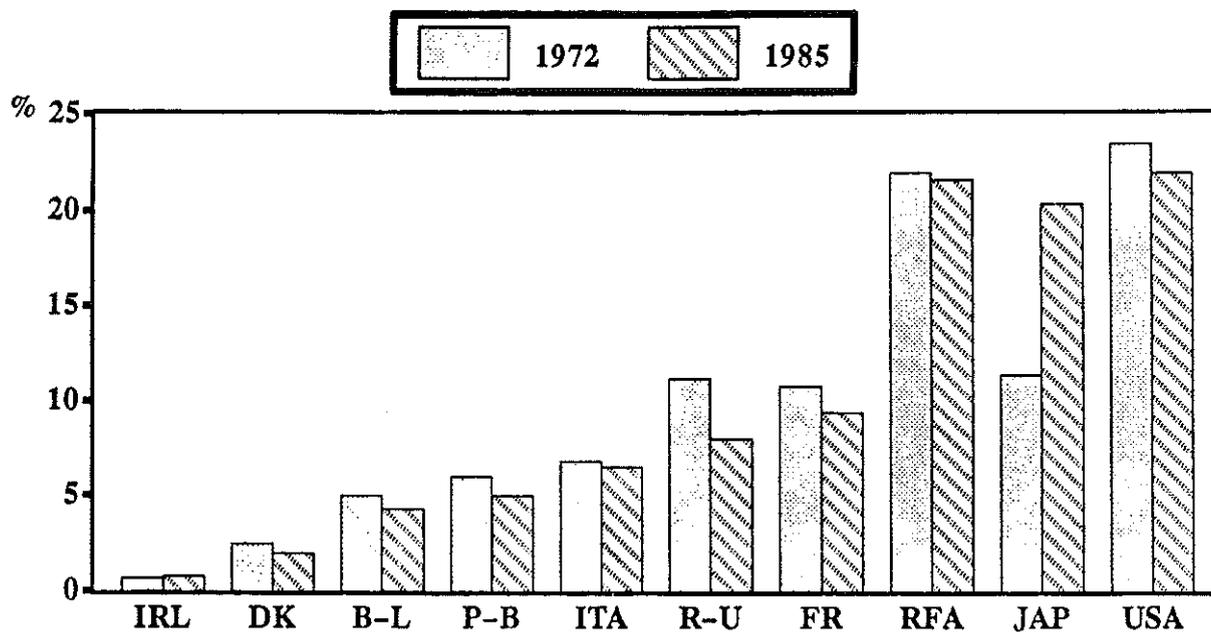


Source : Bureau du Plan, Direction Sectorielle, Tableaux 1 et 2 de la note "Performances comparées de la Belgique à l'exportation des produits de l'industrie manufacturière"; calculs sur base des données de Vollmex, DG II, C.E.E.

Graphiques 2

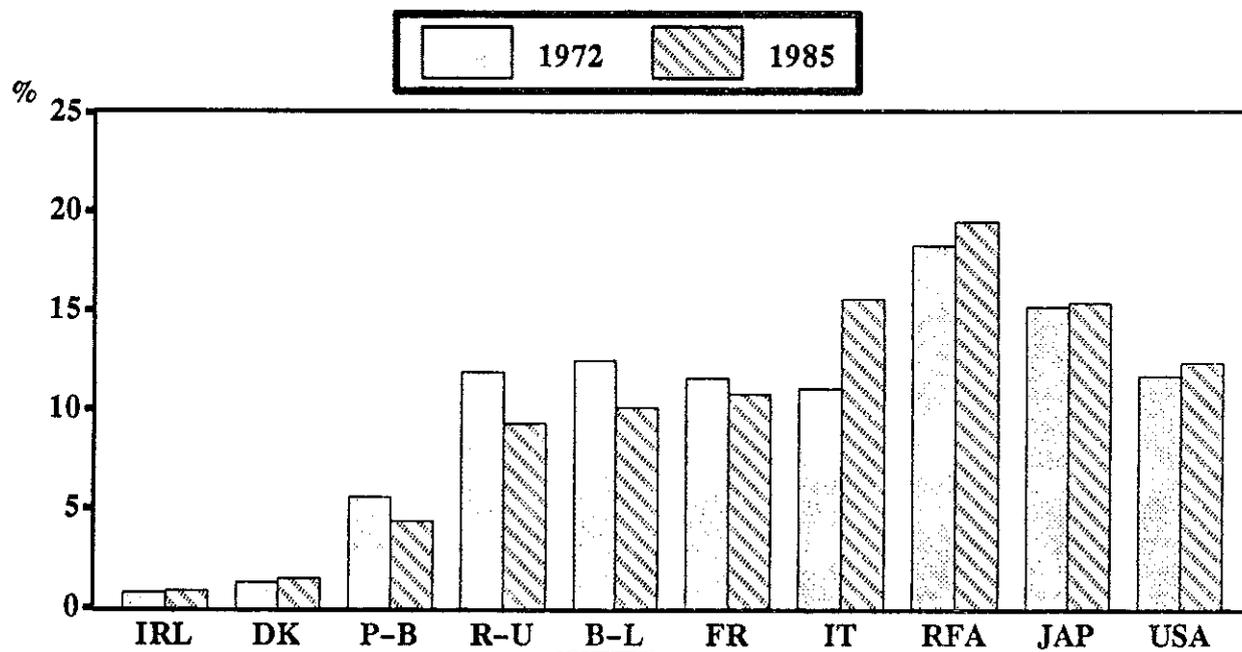
**PART DES PAYS DANS LES EXPORTATIONS TOTALES DE PRODUITS DE LA CATEGORIE "DEMANDE MOYENNE" ( total 10 pays = 100% ) 1972 et 1985**

(Parts sur base des valeurs en \$ US)



**PART DES PAYS DANS LES EXPORTATIONS TOTALES DE PRODUITS DE LA CATEGORIE "DEMANDE FAIBLE" ( total 10 pays = 100% ) 1972 et 1985**

(Parts sur base des valeurs en \$ US)



Source : Bureau du Plan, Direction Sectorielle, Tableaux 1 et 2 de la note "Performances comparées de la Belgique à l'exportation des produits de l'industrie manufacturière"; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

L'U.E.B.L. perd surtout en DF (- 25 %); elle perd aussi en Df (-19 %), ce qui n'est pas a priori " défavorable" vu la part "trop" importante de ses exportations en Df (la moitié de ses exportations totales en 1972). En DM, la perte est de 14 %.

Les Pays-Bas perdent environ 20 % de leur part dans les trois catégories; mais ce pays avait déjà, en 1972, une structure beaucoup "mieux équilibrée" (plus favorable même que celle du Japon); ces reculs n'ont pas empêché les Pays-Bas de conserver une structure très favorable en 1985.

Le Royaume-Uni et la France ont surtout perdu en DM; ces deux pays avaient toutefois en 1972 une structure DF et Df plus favorable (plus proches de leur part pour le total).

La perte de la part de la Belgique-Luxembourg en DF est la plus importante des dix pays observés.

La R.F.A. perd aussi 22 % en DF et "gagne" 7 % en Df; mais, pour ce pays aussi, la structure observée en 1972 était déjà beaucoup mieux orientée (1/4 des exportations en Df contre la moitié pour la Belgique-Luxembourg).

Viennent ensuite les pays qui constituent des cas plus particuliers.

Des grands pays de la CE-8, l'Italie est le seul à avoir augmenté sa part totale; mais il perd en DF (-14 %) et "gagne" 40 % en Df alors que la part de Df était déjà très élevée en 1972. Le cas de l'Italie pose incontestablement un problème vu ses performances à "contre-courant"; nous l'examinerons de plus près ultérieurement.

Néanmoins, ces deux derniers exemples, et celui des Etats-Unis, semblent indiquer qu'il est possible pour certains pays de faire croître leur part de marché dans la catégorie Df mais très probablement pour un nombre limité de types de produits pour lesquels ces pays ont acquis une très forte spécialisation ( par exemple les produits textiles dans le cas de l'Italie) et sans doute aussi au prix de sacrifices sur les marges bénéficiaires et/ou sur la rémunération des facteurs de production. De toute façon, ces évolutions vont en partie à contre-courant des tendances générales et plus fondamentales, comme nous le verrons ultérieurement.

Le Danemark aussi a vu augmenter sa part en Df (1/5 seulement du total en 1972) et perd des parts en DF et DM. Mais 60 % de ses exportations relevaient de la catégorie DM en 1972, ce qui était une proportion exceptionnellement élevée. Cela signifie néanmoins que ce pays doit avoir des avantages comparatifs pour certains produits à DM.

Quant à l'Irlande, elle réalise un score exceptionnel : + 360 % en DF, + 20 % en DM et + 15 % en Df. Il est vrai que ce pays était encore peu industrialisé en 1972. Les progrès réalisés ne doivent cependant pas être sous-estimés car, en 1985, la part totale de l'Irlande se rapproche de celle du Danemark (1,1 % contre 1,6 %) alors qu'en 1972 elle n'était que du tiers.

#### d) Conclusion

En 1972, la Belgique-Luxembourg détenait relativement une très grande part de marché, mais se caractérisait par la structure la plus défavorable. Vu sa perte de part de 25 % en DF, elle n'arrive pas à améliorer, en 1985, sa structure (comparée) en catégories de produits exportés et conserve, avec l'Italie, la structure la plus "mauvaise" du point de vue du dynamisme qu'une composition plus adéquate en produits peut insuffler aux exportations manufacturières. La Belgique-Luxembourg enregistre aussi la plus forte perte (-24 %) de part de marché totale.

#### 4. Evolution récente (1983-1985) des parts dans les exportations totales et dans les trois catégories

Le tableau 3, pour l'année 1983, est semblable aux tableaux 1 et 2. Il était en effet très important de voir si l'évolution la plus récente (de 1983 à 1985) révélait des changements de tendance, des ralentissements ou des accélérations par rapport aux évolutions observées entre 1972 et 1983.

Le tableau 4 est plus parlant. Il donne non plus les parts de marché des 10 pays, mais les pourcentages de variation de ces parts de 1983 à 1985, dans chacune des 4 colonnes.

Que constate-t-on ?

##### a) Pour les trois grandes puissances commerciales

La CE-8 a accéléré la régression de sa part totale puisque, en deux ans, celle-ci a perdu 2,3 % contre -8,3 % durant les 11 années qui ont précédé. La réduction est surtout sensible en DM.

La nouveauté par rapport aux tendances 1972-1983 tient dans le fait que les Etats-Unis ont inversé leur évolution; leur part totale subit aussi une perte - très faible (-0,3 %) - mais leur part en DF régresse de façon plus sensible (-4 %) ; ils augmentent leur part en Df (+6 %), mais cette part était restée stable entre 1972 et 1983.

Le grand vainqueur est donc le Japon puisque sa part totale augmente de 8 % en 2 ans. Ce résultat est d'autant plus remarquable que les évolutions dans les catégories se sont faites dans les bonnes directions : +9 % en DF, +12 % en DM et -4 % en Df. Le Japon a donc également réussi à continuer à faire croître, dans une mesure très importante, sa part en DM (catégorie qui comprend notamment l'automobile et les machines industrielles).

b) Pour les 8 pays de la C.E.

En ce qui concerne la part totale, 6 pays sur 8 régressent; le Royaume-Uni maintient sa part et seule l'Irlande l'augmente. Les régressions les plus fortes concernent le Danemark (- 5,9 %), la Belgique-Luxembourg (-5,3 %), les Pays-Bas (-5,2 %) et la France (-4,4 %).

En DF, la Belgique-Luxembourg enregistre la plus forte perte des 8 pays (-6,9 %) ; elle perd aussi 3 % en DM et en Df ; la part de cette dernière catégorie reste toutefois beaucoup trop importante (pas loin du double de la part moyenne)

Tableau 3 - Année 1983 (% sur base du volume en U.S.D.)

Structure des exportations mondiales de produits manufacturés  
de 10 pays très industrialisés

Parts des pays à l'exportation de produits dont la croissance de la demande "mondiale" est forte (DF), moyenne (DM) ou faible (Df) dans les exportations totales des 10 pays industrialisés, pour chacune des trois catégories, et parts dans les exportations totales de l'industrie manufacturière des dix (1).

Exportations de :	Produits à croissance de la demande FORTE	Produits à croissance de la demande MOYENNE	Produits à croissance de la demande FAIBLE	Part des pays dans les exportations totales de l'industrie manufacturière
1. Belg.-Lux.	4.1 %	4.5 %	10.5 %	5.8 %
2. Danemark	1.1 %	2.2 %	1.6 %	1.7 %
3. France	9.0 %	10.2 %	10.7 %	10.0 %
4. Rép. Féd. Allem.	18.8 %	21.8 %	19.4 %	10.2 %
5. Irlande	1.4 %	0.8 %	0.9 %	1.0 %
6. Italie	5.7 %	6.6 %	15.2 %	8.4 %
7. Pays-Bas	7.0 %	5.4 %	4.5 %	5.7 %
8. Royaume-Uni	9.0 %	8.2 %	9.5 %	8.8 %
Total CE-8	56.1 %	59.7 %	72.3 %	61.6 %
9. U.S.A.	22.8 %	22.1 %	11.7 %	19.8 %
10. Japon	21.1 %	18.2 %	16.0 %	18.6 %
Total 10 pays	100 %	100 %	100 %	100 %
Parts des exportations de chaque catégorie dans les exportations manufacturières totales des 10 pays.	32.3 %	43.1 %	24.6 %	100 %

SOURCE : Volimex, DG II, C.E. ; calculs : Bureau du Plan, D.S.

(1) Dans certains tableaux les totaux indiqués peuvent différer quelque peu de la somme des rubriques en raison des arrondis ou du nombre de décimales considérées.

Tableau 4 - Evolution des parts de 1983 à 1985

Pourcentages de variation des parts des pays dans chacune des trois catégories et pour le total des exportations manufacturières (1985 par rapport à 1983)

Exportations de :	Produits à croissance de la demande FORTE 85/83	Produits à croissance de la demande MOYENNE 85/83	Produits à croissance de la demande FAIBLE 85/83	Part des pays dans les exportations totales de l'industrie manufacturière 85/83
1. Belg.-Lux.	- 6.9 %	- 3.3 %	- 3.2 %	- 5.3 %
2. Danemark	+ 0.9 %	- 8.8 %	- 2.5 %	- 5.9 %
3. France	- 2.4 %	- 8.2 %	+ 0.8 %	- 4.4 %
4. Rép. Féd. Allem.	- 2.7 %	- 0.6 %	+ 0.5 %	- 1.1 %
5. Irlande	+ 18.2 %	- 2.4 %	+ 4.4 %	+ 9.7 %
6. Italie	- 3.7 %	- 1.4 %	+ 2.5 %	- 1.7 %
7. Pays-Bas	- 5.1 %	- 8.1 %	- 2.0 %	- 5.2 %
8. Royaume-Uni	+ 4.6 %	- 2.9 %	- 2.1 %	0
Total CE-8	- 1.6 %	- 3.5 %	- 0.1 %	- 2.3 %
9. U.S.A.	- 4.1 %	- 0.2 %	+ 5.8 %	- 0.3 %
10. Japon	+ 8.7 %	+ 11.8 %	- 3.9 %	+ 7.8 %
Total 10 pays	-	-	-	-

Source : Tableaux 2 et 3 calculés à partir de Volimex, DG II, C.E. En fait, ces pourcentages ont été calculés à partir des chiffres à 2 décimales des tableaux de l'Annexe I.

L'Irlande et le Royaume-Uni gagnent en DF, ce qui constitue une inversion de la tendance longue pour le second cité.

La R.F.A. a connu les régressions les plus faibles de ses parts en DF et en DM.

A part le Royaume-Uni, tous les pays importants de la CE-8 ont vu se poursuivre la régression de leurs parts de marché observée depuis 1972, globalement, et dans les trois catégories, le plus souvent.

Et, dans ce mouvement de recul, on peut dire que la Belgique-Luxembourg vient en tête pour sa part totale et pour celle en DF, ce qui renforce encore la structure plus défavorable de ses exportations.

La Belgique-Luxembourg a donc continué, de 1983 à 1985, à subir des pertes plus sensibles sur ses parts et n'arrive pas à corriger sa structure relativement "inadéquate".

Quant à l'Italie, qui en 1985 occupe la dernière place avec la Belgique-Luxembourg pour la composition de ses exportations, elle s'enfoncé davantage dans sa structure "inadéquate" mais elle perd peu de terrain. A ce titre, elle constitue certainement une exception. Dans quelle mesure toutefois cette situation n'obère-t-elle pas davantage ses perspectives d'avenir?

**Mais y a-t-il un ralentissement ou une accélération des tendances pour la période 1983-1985 par rapport à la période 1972-1983 ?**

On se référera au tableau 5 qui permet de comparer les taux annuels moyens de variation des parts des pays durant ces deux périodes.

a) Pour les trois "grands"

Pour l'ensemble CE-8, s'il y a une légère accélération du taux de régression de la part globale, ce taux reste modéré (de l'ordre de - 1 % par an) et il y a freinage du taux de recul de la part pour la catégorie DF. Le retrait en DM s'accroît.

Pour les Etats-Unis, il y a inversion des tendances, à un niveau faible pour la part globale mais beaucoup plus important en DF (de + 1 % à - 2,1 % /an; un tiers du gain de part en 11 ans a été perdu les deux dernières années). En Df, on passe d'un taux nul à une croissance de 2,9 % par an !

Quant au Japon, il accélère (de l'ordre d'un tiers) ses taux de progression - pourtant déjà remarquables - en DF, en DM et pour sa part totale. En Df, il passe d'un taux faiblement positif à une baisse de 2 % par an.

Le Japon a donc réussi à modifier profondément, entre 1972 et 1985, la structure de ses exportations - et par conséquent sa structure industrielle - et poursuit sur sa lancée avec plus de vigueur encore. Il est devenu le pays-pilote des mutations industrielles mondiales en ce dernier quart du XXe siècle.

**Tableau 5 – Comparaison des vitesses de variation des parts des pays dans les exportations des 10 durant les deux dernières années (1983-1985) et de celles observées au cours des onze années antérieures (1972-1983).**

(Pour la définition des catégories, voir supra)

Exportations de	Taux de variation annuels moyens des parts des pays dans les exportations manufacturières des 10 (en % par an)							
	Parts dans les exportations manufacturières totales		Parts dans les exportations de prod. à croissance de la demande FORTE		Parts dans les exportations de prod. à croissance de la demande MOYENNE		Parts dans les exportations de prod. à croissance de la demande FAIBLE	
	72-83	83-85	72-83	83-85	72-83	83-85	72-83	83-85
1. Belg.-Lux.	- 1.9	- 2.7	- 2.0	- 3.5	- 1.0	- 1.7	- 1.6	- 1.6
2. Danemark	- 0.8	- 3.0	- 1.2	+ 0.4	- 1.2	- 4.5	+ 1.5	- 1.3
3. France	- 0.6	- 2.2	- 0.3	- 1.2	- 0.5	- 4.2	- 0.7	+ 0.4
4. Rép.Féd.All.	- 0.5	- 0.5	- 1.95	- 1.3	- 0.1	- 0.3	- 0.8	+ 0.3
5. Irlande	+ 4.4	+ 4.7	+13.2	+ 8.7	+ 1.9	- 1.2	+ 0.8	+ 2.2
6. Italie	+ 0.5	- 0.8	- 1.1	- 1.9	- 0.3	- 0.7	+ 2.9	+ 1.2
7. Pays-Bas	- 1.2	- 2.7	- 1.5	- 2.6	- 1.0	- 4.1	- 1.9	- 1.0
8. Royaume-Uni	- 2.2	0	- 1.3	+ 2.3	- 2.8	- 1.5	- 2.0	- 1.1
TOTAL CE-8	- 0.8	- 1.15	- 1.2	- 0.8	- 0.8	- 1.8	- 0.1	0
9. U.S.A.	+ 0.3	- 0.15	+ 1.0	- 2.1	- 0.6	- 0.1	0	+ 2.9
10. Japon	+ 2.9	+ 3.9	+ 3.0	+ 4.3	+ 4.3	+ 5.7	+ 0.5	- 2.0

SOURCE : Tableaux 1, 2 et 3 calculés à partir de Volimex, DG II, C.E. et tableaux de l'Annexe I.

b) Comment se comportent les pays européens ?

La Belgique-Luxembourg accélère les taux de régression de sa part dans les exportations totales (de - 1,9 % à - 2,7 % par an, soit près de la moitié en plus) ainsi que de ses parts en DF (de - 2,0 à - 3,5 %/an, soit + 3/4) et en DM. Elle se caractérise donc par la situation et l'évolution récentes les plus défavorables de la CE-8.

Les Pays-Bas se signalent aussi par des taux de régression qui s'accroissent nettement. Toutefois, la structure de ses exportations reste favorable en 1985. La R.F.A. se caractérise par les taux de variation les plus faibles et les plus stables.

La France, le Danemark et l'Italie ont vu s'accroître le recul de leur part globale, de leur part en DF (sauf le Danemark) et plus encore de leur part en DM. L'Irlande et le Royaume-Uni progressent en DF (changement de signe pour le Royaume-Uni).

Quatre pays progressent en Df : l'Irlande, l'Italie, la France et la R.F.A. Cette évolution peut, soit révéler l'existence de groupes de produits à Df restés ou redevenus "compétitifs" - ou trouvant preneurs sur certains marchés des pays en voie de développement, par exemple - soit résulter du développement d'une certaine division internationale du travail au sein de la C.E., soit impliquer que des sacrifices supplémentaires ont été consentis devant l'impossibilité de progresser suffisamment dans les catégories de produits plus demandés. Les accélérations les plus marquées des taux de régression s'observent en effet dans les catégories à DM et à DF.

On observe donc, dans quatre pays de la C.E. et aux Etats-Unis, une évolution récente que l'on pourrait qualifier de perverse.

Il ne semble pas, en effet, que cette évolution soit en mesure d'apporter un correctif aux inadéquations structurelles de l'industrie. Il est à craindre, au contraire, qu'elle n'accroisse le recul industriel des pays européens dans les prochaines années. Et l'on ne peut se défaire de l'impression que les pays de la CE-8 - Belgique en tête - ont perdu davantage pied ces dernières années.

5. **Evolution de 1972 à 1985 de la part des trois catégories dans les exportations manufacturières totales des dix pays**

Le glissement structurel fondamental dans les exportations manufacturières totales des dix pays les plus industrialisés a tendance à s'accroître au cours des deux dernières années observées (voir tableau 6).

Ces évolutions se font évidemment dans le sens d'une progression accrue en DF et d'une réduction accélérée en DM et, surtout, en Df.

Ces tendances justifient la référence, que nous avons faite à diverses reprises, à une structure en trois catégories qui tendrait à devenir plus optimale pour l'ensemble des dix pays qui réalisent la plus grande partie des exportations mondiales de produits manufacturés.

**Tableau 6 - Taux de variation annuels moyens des parts dans les exportations totales des dix (% par an)**

	DF	DM	Df
1972-1983	+1,8 %	-0.3 %	-1,5 %
1983-1985	+2,6 % Accélération (x1,4)	-0,6 % Accélération (x 2)	-2,5 % Accélération (x1,7)

Malgré les insuffisances de notre analyse, il semble en effet incontestable que nous ne sommes pas arrivés au terme de ce glissement structurel qui précipite l'avance de la catégorie des produits qui font l'objet de la plus forte croissance de la demande mondiale. Et il paraît tout aussi incontestable que, dans cette dynamique, le Japon joue un rôle essentiel ou, en tout cas, qu'il s'y adapte le mieux.

x

x x

La partie suivante de notre note sera consacrée à une analyse plus fouillée à la fois de la structure par catégories et de la ventilation géographique des exportations des dix pays. Elle permettra de jeter un éclairage complémentaire qui sera sans aucun doute utile.

## **B. Comparaison de l'évolution de la structure par catégories de produits et de la ventilation géographique des exportations manufacturières des dix pays.**

Après avoir examiné l'évolution des parts des dix pays dans les trois catégories, et pour le total des exportations des produits de l'industrie manufacturière, il importait de voir si la destination géographique de ces exportations ne permettait pas de mieux comprendre les différences d'évolution structurelle observées. En particulier, la décomposition des exportations manufacturières en produits à demande forte (DF), à demande moyenne (DM) et à demande faible (Df) ne varie-t-elle pas sensiblement en fonction de la destination géographique de ces exportations ?

Des tableaux croisés détaillés ont été construits, à partir des données de la banque Volimex, pour les dix pays et pour la CE-8. Ces tableaux complets, pour les années 1972, 1983 et 1985, sont repris dans l'Annexe I.

De manière à alléger l'analyse, nous avons inséré dans le texte des tableaux plus synthétiques, en procédant par étapes. Nous comparons tout d'abord l'évolution des structures des exportations des Etats-Unis, du Japon et de la CE-8. Le cas de la Belgique-Luxembourg est ensuite comparé à la CE-8. Enfin, l'évolution structurelle de la Belgique-Luxembourg est confrontée à celle de quatre pays de la CE-8 : les Pays-Bas, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Irlande.

Nous n'avons pas procédé à une comparaison systématique avec la France et la R..F.A. parce que la structure des exportations de ces deux pays est très voisine de celle de la CE-8. Quant au Danemark, il présente une structure assez particulière – correspondant à une structure de son industrie très différente de celle de la Belgique – qui rend les comparaisons assez difficiles.

Quoi qu'il en soit, la confrontation de ces évolutions de la structure des exportations soulève une foule de questions. Seule une analyse approfondie de l'industrie de chacun des pays permettrait de comprendre les raisons de différences parfois profondes. Une telle recherche dépassait notre objectif. C'est pourquoi nous nous bornerons à faire le constat des différences qui paraissent les plus significatives et à tenter de déceler les tendances les plus fortes dans les évolutions observées.

## 1. Structure des exportations manufacturières des trois grandes puissances industrielles et commerciales : Etats-Unis, Japon et Communauté européenne (8 pays)

### a) Comparaison de la structure par produits

Le tableau 7 donne la structure par produits et la ventilation géographique des exportations vers le monde de la CE-8 et de ses deux grands concurrents commerciaux. Les pourcentages sont calculés par rapport au total des exportations manufacturières de chacun des pays ou entités. Le graphique 3 illustre, pour les dix pays, l'évolution de la structure des exportations de 1972 à 1985.

En 1972, le Japon et les Etats-Unis exportaient déjà une part en produits à DF (respectivement 30 et 28 %) supérieure à celle de la CE-8 (25,5 %).

Les Etats-Unis se distinguaient en outre par une très forte part en DM (1) et une proportion extrêmement réduite d'exportations en Df. Le Japon, par contre, réalisait 33 % de ses exportations dans cette catégorie Df, soit une part plus élevée que la CE-8 (31,5 %).

En 1985, le tableau est devenu plus contrasté. La CE-8 a sensiblement augmenté sa part en DF (31 %), mais nettement moins que les Etats-Unis (38 %) et le Japon (39 %), creusant les écarts entre les parts.

En Df, les trois pays ont enregistré une baisse : modérée pour la CE-8 et les Etats-Unis (mais ceux-ci se trouvaient et sont restés à un niveau extrêmement bas : la moitié de la part de la CE-8). Le Japon, lui, a véritablement fait chuter sa part en Df (- 15 points !), ce qui le rapproche très fort des E-U. Autre beau résultat du Japon, l'augmentation de sa part en DM (+ 6 points), alors que les pays européens et les E-U régressaient. Mais l'observation essentielle reste le creusement des écarts en DF et en Df entre la CE-8 et les deux pays, Etats-Unis et Japon (en Df : écarts de - 13 et - 10 points). Ces deux derniers pays se trouvent à des niveaux très voisins.

Au total, pour la période 1972-1985, la CE-8 a progressé dans le bon sens mais beaucoup plus lentement que ses deux grands concurrents.

Entre 1983 et 1985, les parts des E-U n'évoluent plus guère, tandis que le Japon accélère son évolution. Celle de l'Europe est plus lente.

(1) Rappelons toutefois que cette catégorie comprend notamment les automobiles, les autres moyens de transport, les machines, le caoutchouc et les plastiques ainsi que les produits de l'industrie alimentaire.

## b) Comparaison de la destination des exportations

### i) Les exportations à destination des "10" et du reste du monde (RdM)

La CE-8 réalise 60 % de ses exportations vers les dix (la CE-8 absorbe 50 % des échanges (1)) et 40 % vont vers le reste du monde.

Les E-U ont une proportion tout à fait inverse : 30 % vers les "10" et 70 % vers le RdM(2). Ces deux rapports ont peu varié entre 1972 et 1985.

Le Japon a accru ses exportations vers les dix (de 43 à 49 %) réalisant en 1985 la moitié de ses ventes avec les pays les plus industrialisés. En 1972, le Japon exportait vers les dix des parts à peu près égales en DF, DM et Df (voir aussi tableau 8). En 1985, les proportions ont fort changé puisqu'il n'exporte plus que 12 % en Df contre environ 45 % dans chacune des catégories DF et DM. Vers le RdM, il n'exporte plus qu'un quart en Df (contre 15 % pour les E-U), mais 35 % en DF.

La CE-8, qui exporte une part moindre vers le RdM, a aussi une structure différente par catégorie, pour ces exportations. Ces différences apparaissent mieux dans le tableau 8 où la structure est calculée (horizontalement) pour les deux grandes destinations ("10" et RdM).

Vers le RdM, la structure est très différente de celle des E-U (DM et Df); elle se rapproche davantage de celle du Japon, en 1985, avec néanmoins un écart de 3 à 4 points en sa défaveur, en DF et en Df.

Comme la structure des exportations de la CE-8 vers les 10 est pratiquement identique à celle de ses exportations vers le RdM, cela signifie, compte tenu des constats que nous venons de faire, que les écarts par rapport aux E-U et au Japon sont devenus très grands (voir tableau 8) : - 18 points en DF par rapport aux E-U et une part double en Df; plus du double en Df par rapport au Japon et encore 12 points en sa défaveur en DF.

Ce sont évidemment des différences cruciales car elles signifient que la CE-8 est beaucoup moins capable de vendre ses produits de la catégorie DF aux pays très industrialisés et qu'elle doit y trouver acheteur (mais à quels prix ?) pour une part beaucoup plus grande de produits faiblement demandés.

(1) Puisque le commerce intracommunautaire est compris.

(2) L'importance des exportations des E-U en DM s'explique par la grande part des exportations de cette catégorie se dirigeant vers le RdM (= près de 60 % de leurs exportations vers le RdM en 1972). Les exportations en DM se faisaient donc à raison de 76 % vers le RdM; ce pourcentage reste identique en 1985. Vers le RdM, les exportations en DM représentent ainsi 3,5 fois (en 1972 et en 1985) celles en Df. Ce qui dénote de solides points forts dans les industries à DM des E-U. (véhicules, machines,...)

Tableau 7 - Evolution de 1972 à 1985 de la structure par catégories de produits et de la ventilation géographique des exportations manufacturières  
 Comparaison CE-8 - Etats-Unis - Japon (en %, sur base des valeurs en US\$)

Exportations vers	Total CE-8				U.S.A.				Japon			
	Exportations de				Exportations de				Exportations de			
	DF	DM	Df	Tot. Ind.	DF	DM	Df	Tot. Ind.	DF	DM	Df	Tot. Ind.
<b>En 1972</b>												
- CE-8	12.4	20.4	17.4	50.2	8.6	10.1	3.9	22.6	4.6	4.0	2.9	11.5
- U.S.A.	1.5	4.1	3.0	8.6					10.0	10.7	10.7	31.3
- Japon	0.4	0.4	0.3	1.2	2.1	3.0	2.0	7.2				
Total 10 pays	14.3	24.9	20.7	<u>60.0</u>	10.7	13.2	5.9	<u>29.8</u>	14.6	14.6	13.6	<u>42.8</u>
Reste du Monde	11.2	18.0	10.9	40.0	17.5	41.0	11.8	70.2	15.3	22.9	19.0	57.2
Total Monde	25.5	43.0	31.5	100.0	28.2	54.2	17.6	100.0	29.9	37.5	32.6	100.0
Ecart p.r. à CE-8 en points de pourcentage					+2.7	+11.2	-13.9	-	+4.4	-5.5	+1.1	-
<b>En 1983</b>												
- CE-8	14.2	19.9	14.0	48.1	10.6	8.7	2.9	22.3	6.5	4.2	1.2	11.9
- U.S.A.	1.8	3.4	2.3	7.5					11.4	13.7	4.5	29.5
- Japon	0.4	0.4	0.3	1.2	3.4	3.2	1.7	8.2				
Total 10 pays	16.5	23.8	16.6	<u>56.8</u>	14.1	11.9	4.5	<u>30.5</u>	17.9	17.8	5.8	<u>41.5</u>
Reste du Monde	13.0	18.0	12.2	43.2	23.2	36.3	10.0	69.5	18.7	24.4	15.4	58.5
Total Monde	29.4	41.8	28.8	100.0	37.3	48.2	14.6	100.0	36.6	42.3	21.1	100.0
Ecart p.r. à CE-8 en points de pourcentage					+7.9	+6.4	-14.2	-	+7.2	+0.5	-7.7	-
<b>En 1985</b>												
- CE-8	15.1	19.2	13.7	47.9	10.9	8.0	2.6	21.6	6.4	3.7	1.0	11.1
- U.S.A.	2.5	4.8	2.8	10.1					14.5	18.3	4.9	37.6
- Japon	0.5	0.5	0.4	1.3	3.6	3.1	1.5	8.2				
Total 10 pays	18.0	24.5	16.8	<u>59.3</u>	14.6	11.1	4.1	<u>29.8</u>	20.9	22.0	5.9	<u>48.7</u>
Reste du Monde	13.2	16.3	11.3	40.7	23.1	36.5	10.6	70.2	17.9	21.3	12.1	51.3
Total Monde	31.2	40.7	28.1	100.0	37.7	47.6	14.8	100.0	38.8	43.3	18.0	100.0
Ecart p.r. à CE-8 en points de pourcentage					+6.5	+6.9	-13.3	-	+7.6	-2.6	-10.1	-

DF = Produits à demande Forte (c'est-à-dire dont la croissance de la demande "mondiale" est forte)  
 DM = Produits à demande Moyenne (c'est-à-dire dont la croissance de la demande "mondiale" est moyenne)  
 Df = Produits à demande faible (c'est-à-dire dont la croissance de la demande "mondiale" est faible)

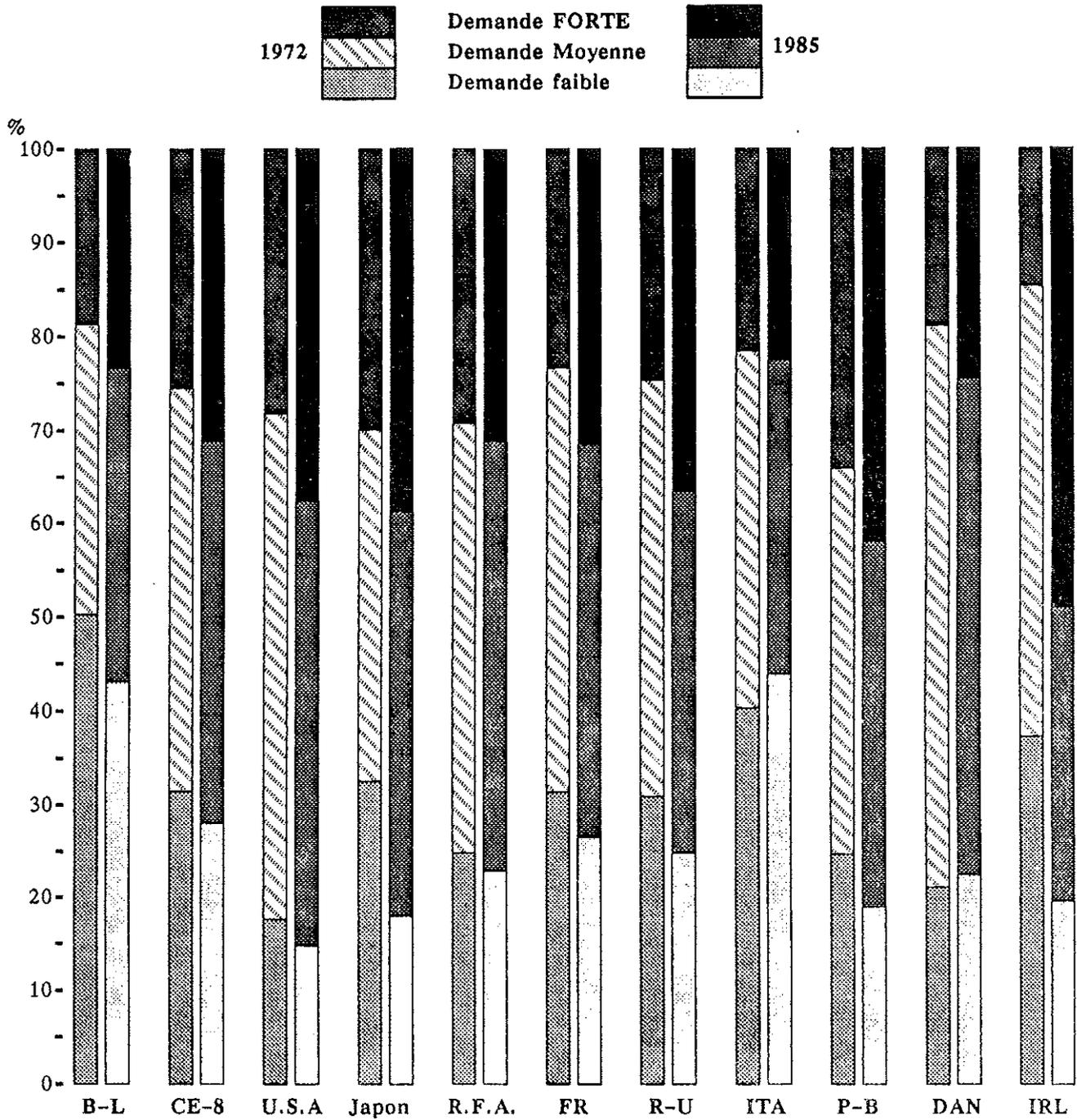
Remarque : dans certains tableaux, les totaux indiqués peuvent différer quelque peu de la somme des rubriques en raison des arrondis ou du nombre de décimales considérées.

Source : Volimex, DG II, C.E. ; calculs : Bureau du Plan, DS.

N.B. : Les tableaux complets sont reproduits à l'Annexe I.

**Graphique 3**

**COMPARAISON DE LA STRUCTURE PAR GRANDES CATEGORIES DE PRODUITS ( DF, DM, Df )  
DES EXPORTATIONS MANUFACTURIERES DE 10 PAYS TRES INDUSTRIALISES ET DE LA CE-8  
- 1972 et 1985 ( en % , sur base des valeurs en \$ U.S. )**



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Vollmex, DG II, C.E.E.

Tableau 8 - Structure, par catégories de produits, des exportations manufacturières vers les dix pays très industrialisés et vers le Reste du Monde : 1972 - 1983 - 1985.

Comparaison CE-8 - Etats-Unis - Japon (% calculés horizontalement)

Exportations vers	Total CE-8				U.S.A.				Japon			
	Exportations de :				Exportations de :				Exportations de :			
	DF	DM	Df	Tot. ind.	DF	DM	Df	Tot. ind.	DF	DM	Df	Tot. ind.
<u>En 1972</u>												
10 pays très indust.	24.	42.	34.	100.	36.	44.	20.	100.	34.	34.	32.	100.
Reste du Monde	28.	45.	27.	100.	25.	58.	17.	100.	27.	40.	33.	100.
Total Monde	25.5	43.0	31.5	100.0	28.2	54.2	17.6	100.0	29.9	37.5	32.6	100.0
<u>En 1983</u>												
10 pays très indust.	29.	42.	29.	100.	46.	39.	15.	100.	43.	43.	14.	100.
Reste du Monde	30.	42.	28.	100.	34.	52.	14.	100.	32.	42.	26.	100.
Total Monde	29.4	41.8	28.8	100.0	37.3	48.2	14.6	100.0	36.6	42.3	21.1	100.0
<u>En 1985</u>												
10 pays très indust.	31.	41.	28.	100.	49.	37.	14.	100.	43.	45.	12.	100.
Reste du Monde	32.	40.	28.	100.	33.	52.	15.	100.	35.	41.	24.	100.
Total Monde	31.2	40.7	28.1	100.0	37.7	47.6	14.8	100.0	38.8	43.3	18.0	100.0
<u>Variations des parts 1972-1985 (en points de pourcentage)</u>												
10 pays très indust.	+7.	-1.	-6.	-	+13.	-7.	-6.	-	+9.	+11.	-20.	-
Reste du Monde	+4.	-5.	+1.	-	+8.	-6.	-2.	-	+8.	+1.	-9.	-
Total Monde	+5.7	-2.3	-3.4	-	+9.5	-6.6	-2.8	-	+8.9	+5.8	-14.6	-

DF : Produits à Demande Forte (c'est-à-dire dont la croissance de la demande "mondiale" est forte)

DM : Produits à Demande Moyenne (c'est-à-dire dont la croissance de la demande "mondiale" est moyenne)

Df : Produits à Demande faible (c'est-à-dire dont la croissance de la demande "mondiale" est faible)

SOURCE : Tableau 7 calculé à partir de VOLIMEX, DG II, C.E.

C'est un constat lourd de conséquences pour le jugement que l'on peut porter à propos de l'adéquation des productions industrielles de la CE-8 (de la gamme et du degré d'évolution des produits que son industrie est capable d'offrir). Constat d'autant plus lourd que la CE-8 ne regagne pas de terrain dans la structure de ses ventes au RdM où, même en produits à DM, elle est largement écrasée par les E-U et n'atteint pas le niveau du Japon.

Constat qui s'alourdit encore quand on observe que ses "gains" de structure, depuis 1972, sont beaucoup moins importants que ceux des E-U et du Japon, aussi bien vers les 10 que vers le RdM, et cela dans les trois catégories pratiquement (voir partie inférieure du tableau 8).

Si l'on additionne les exportations des catégories DF et DM, on constate qu'elles représentent, en 1985 :

88 % des exportations du Japon vers les 10, contre 68 % en 1972 ;  
86 % des exportations des E-U vers les 10, contre 80 % en 1972 ;  
72 % des exportations de la CE-8 vers les 10, contre 66 % en 1972.

Notons encore que les exportations DF + DM des E-U vers le RdM représentent 85 % de leurs exportations manufacturières contre 72 % pour la CE-8.

ii) Les exportations des 3 "grands" vers chacun des deux autres

Nous nous limiterons à une présentation très schématique:

- **Exportations de la CE-8 (voir tableau 7 et graphiques 4 à 7)**

. **Totales :**

- la moitié vers elle-même (en faible baisse depuis 1972)
- vers les E-U : 10 % , soit un quart seulement de la part des exportations du Japon vers les E-U (en USD courants : 53 milliards contre 66 milliards du Japon vers les E-U); l'augmentation des ventes du Japon aux Etats-Unis est aussi beaucoup plus rapide;
- vers le Japon : 1,3 % , soit 1/6e seulement de la part des E-U, ce qui est très faible (7 milliards de \$ contre 14 milliards de flux des E-U vers le Japon). Ces rapports ne se sont pratiquement pas modifiés depuis 1972.

**.Selon les 3 catégories**

- vers les E-U : les exportations en DF représentent 1/4 du total en 1985 (rapport en hausse modérée) et en Df, 1/4 également (rapport en baisse modérée) ;
- vers le Japon : peu de changement dans le rapport DF/Df.

**- Exportations des Etats-Unis**

- . Vers la CE-8 : pour le total, moins du quart (en baisse) mais parts de la moitié en DF (en hausse) et de 12 % seulement en Df (en baisse);
- . Vers le Japon : pour le total, 8,2 % vers le Japon en 1985 (soit 6 fois la part de la CE-8 vers le Japon, cfr supra; peu de changement depuis 1972); la part en DF est passée de 29 % en 1972 à 44 % en 1985 ; celle en Df est tombée à 18 %.

**- Exportations du Japon**

**. Vers la CE-8 :**

- Part totale : passée de 11,5 % à 11,1 %; cette part est donc faible et n'a pas évolué dans un sens positif (30 % de la part vers les E-U et 30 % aussi des exportations du Japon vers les E-U sur base des valeurs en 1985, contre 37 % en 1972);  
En valeur (\$ courants), les exportations de la CE-8 vers le Japon ont évidemment augmenté mais moins que celles vers les E-U. Elles ont surtout moins progressé que le flux du Japon vers la CE-8.

**- Parts dans les trois catégories :**

DF : de 40 % en 1972 à 58 % en 1985  
Df : de 25 % en 1972 à 9 % en 1985  
DM : part à peu près inchangée (un tiers)

Ce sont des résultats tout à fait remarquables alors que la composition des exportations de la CE-8 vers le Japon n'a pratiquement pas varié.

**. Vers les Etats-Unis**

- Part totale : près de 40 % des exportations totales en 1985 (part en hausse : en fait de 31 à 38 %) alors que la part des exportations vers la CE-8 restait bloquée à 11 %.

**- Parts dans les trois catégories**

DF : de 32 % en 1972 à 39 % en 1985 ; mais , sur base des valeurs, les E-U ont été plus largement pénétrés par les produits japonais à DF;

Df : de 34 % en 1972 à 13 % en 1985;

DM : de 34 % en 1972 à 49 % en 1985 ; les E-U ont offert une moins grande résistance à l'envahissement des produits japonais à DM.

Pour le Japon, ce sont également des scores exceptionnels.

Les graphiques 4 à 7 permettent de mieux visualiser l'importance des différents flux ainsi que leur évolution.

Même si ces observations sont fort denses et arides, elles montrent néanmoins très bien, d'une part les dynamiques différentes et, d'autre part, les glissements structurels importants – et dans un sens favorable (DF et Df) – dans les exportations des E-U et plus encore du Japon, alors que la composition par grandes catégories de produits des exportations de la CE-8 évoluait beaucoup moins.

La CE-8 semble donc beaucoup moins capable de développer ses exportations manufacturières vers les E-U et le Japon que ces deux pays ne le font entre eux (en particulier du Japon vers les E-U). Elle est surtout moins capable de participer dans une mesure suffisante aux glissements de la structure des exportations entre les "grands", glissements qui portent rapidement en avant les produits à demande dynamique et même les produits à DM (surtout du Japon vers les E-U). La pénétration des produits à DF des E-U au Japon est également importante alors que les produits européens de cette catégorie ne progressent que plus lentement sur le marché japonais.

iii) Y a-t-il des changements sensibles dans la période récente (1983-1985) ?

---

On observe peu d'évolutions s'écartant des tendances relevées pour l'ensemble de la période 1972-1985, à part le fait que 1983 semble constituer un creux dans l'évolution des exportations du Japon vers les E-U (à cause de la baisse des exportations en Df). Il y a, par contre, forte accélération en DF et DM de 1983 à 1985.

La CE-8 a accéléré ses exportations vers les Etats-Unis.

**Graphique 4 : DESTINATION DES EXPORTATIONS MANUFACTURIERES EN 1985**

Valeurs en milliards de dollars US courants

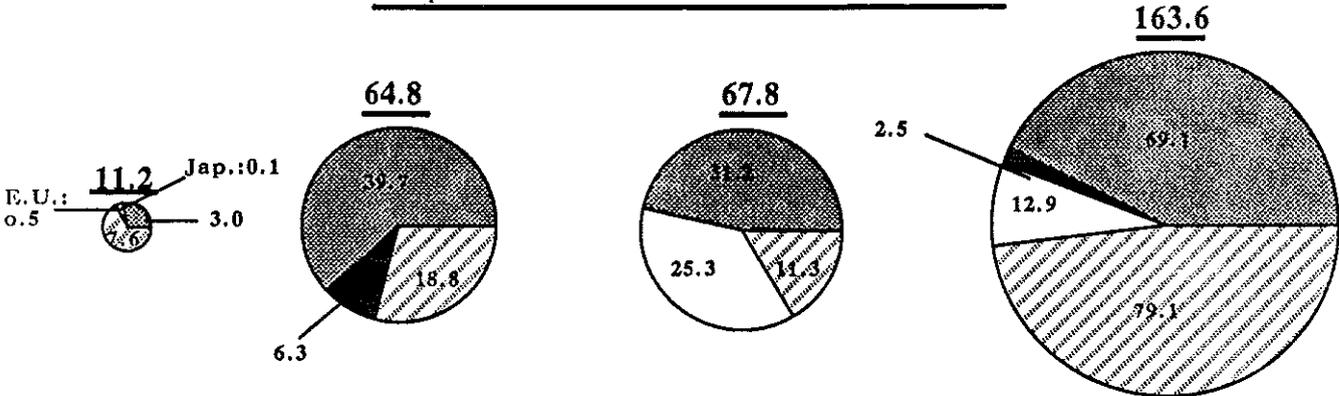
De: **Belg.- Lux.**

**U.S.A**

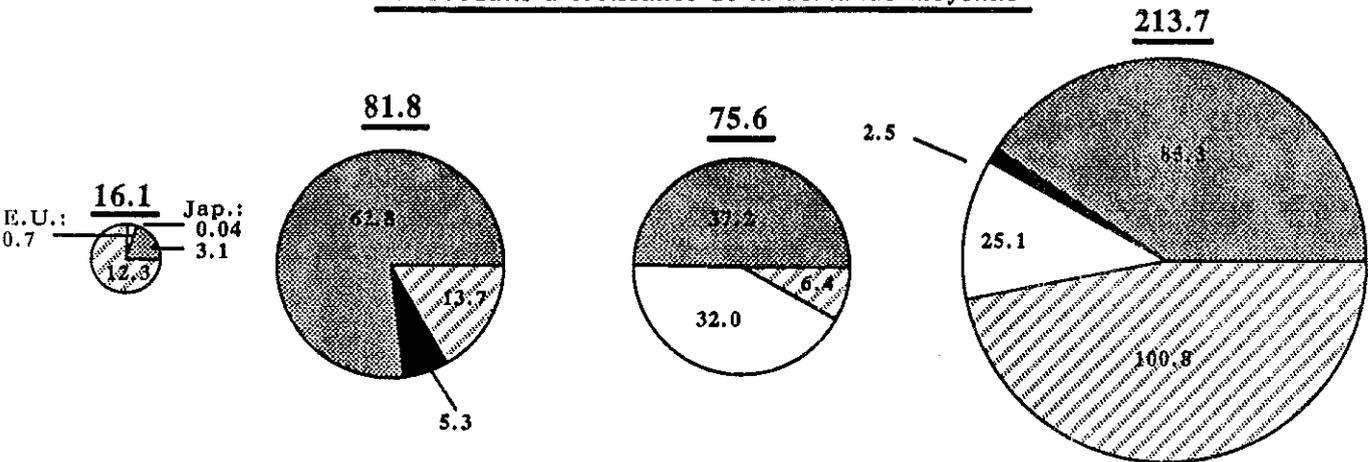
**Japon**

**CE-8**

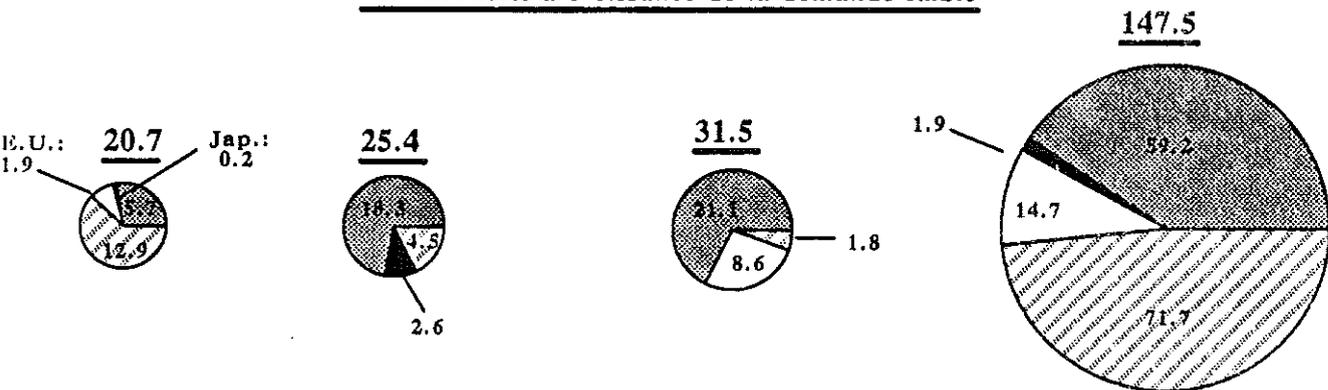
**A. produits à croissance de la demande FORTE**



**B. Produits à croissance de la demande moyenne**



**C. Produits à croissance de la demande faible**



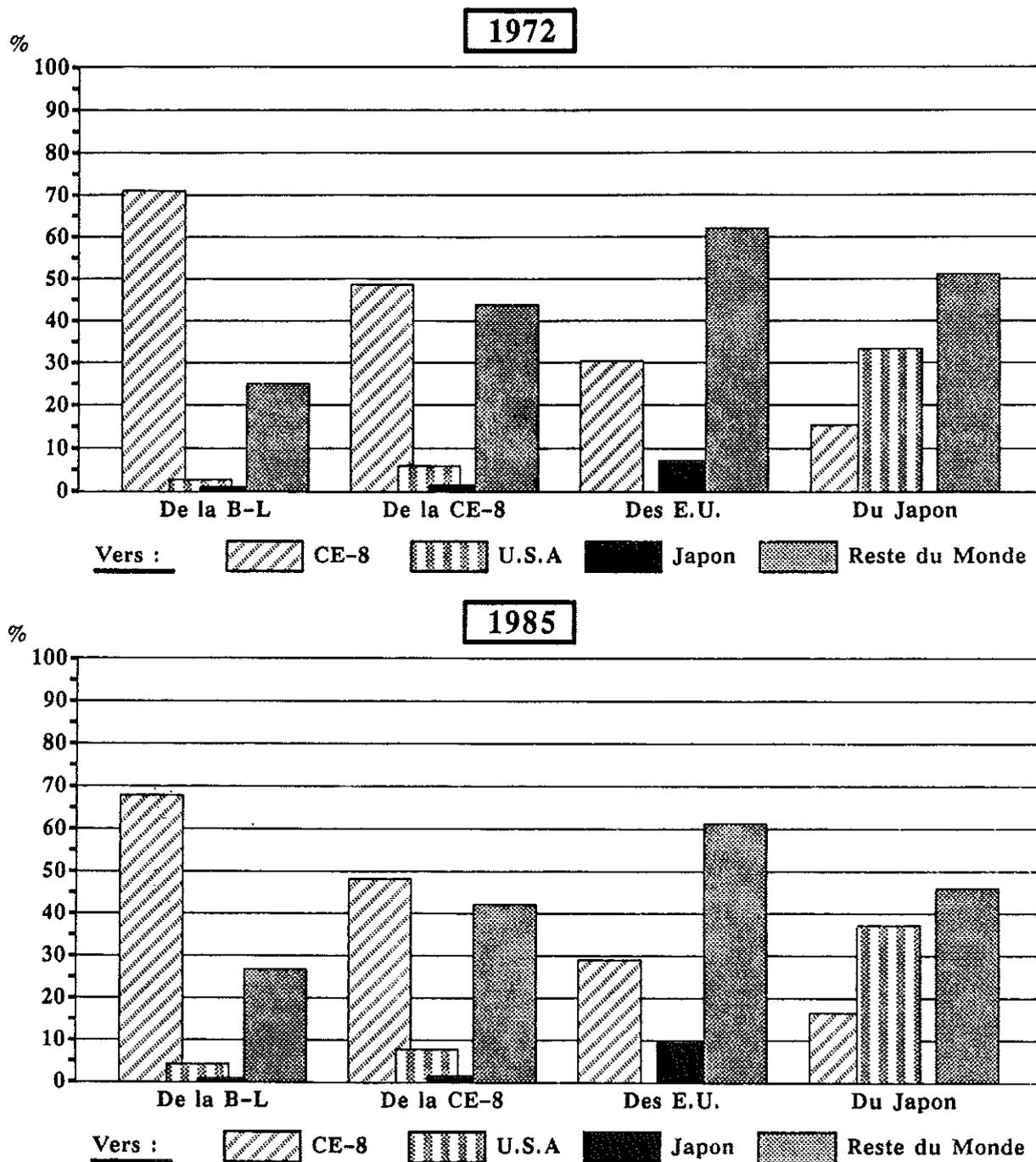
**Destinations :** CE-8 U.S.A Japon Reste du Monde

**NB :** CE-8 : y compris le commerce intracommunautaire

Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

**EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR GRANDES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS MANUFACTURIERES : 1972 et 1985**

**A. Produits à croissance de la demande FORTE**



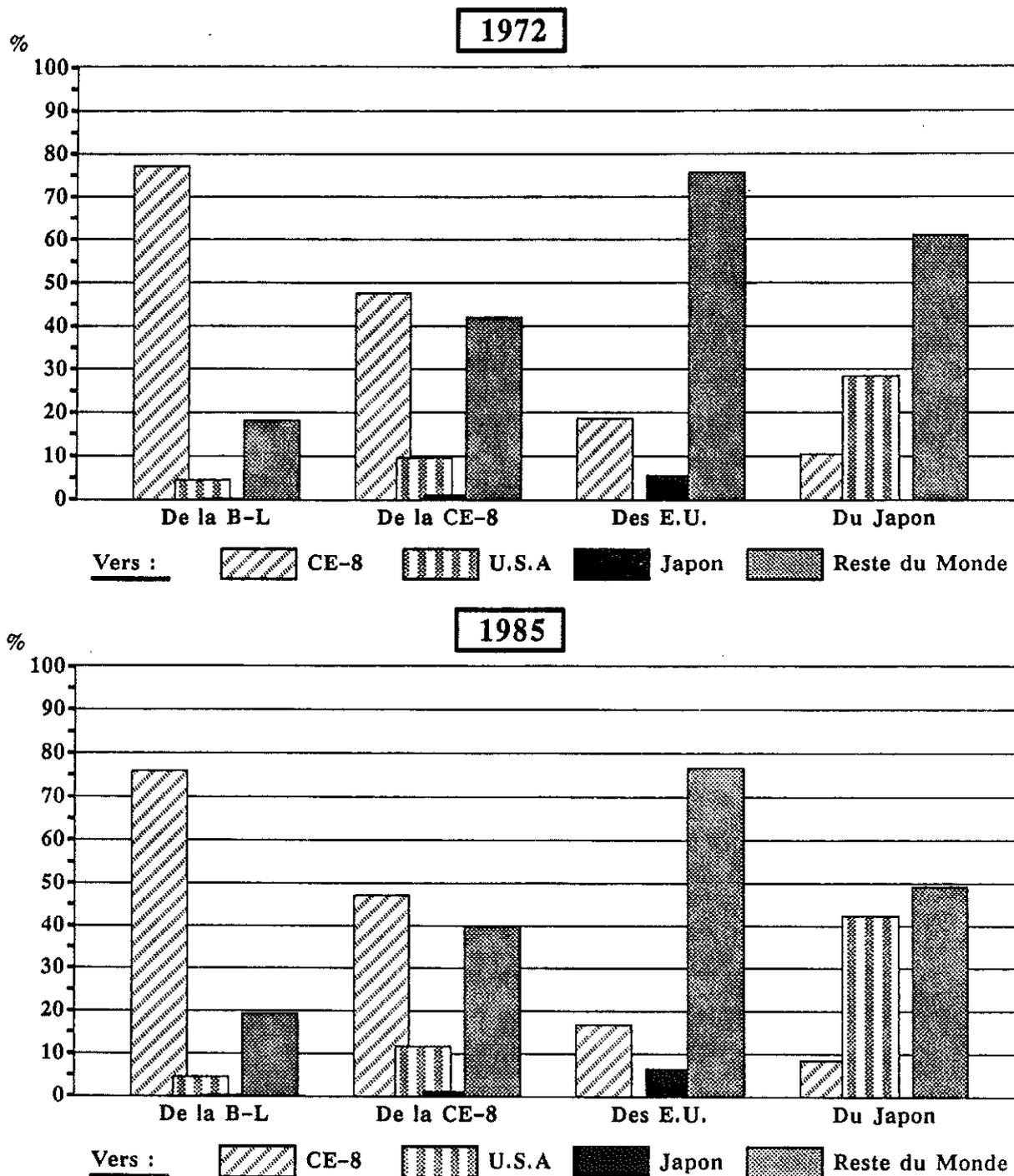
NB : CE-8 : y compris le commerce intracommunautaire

Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Vollmex, DG II, C.E.E.

Graphique 6

EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR GRANDES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS MANUFACTURIERES : 1972 et 1985

B. Produits à croissance de la demande moyenne



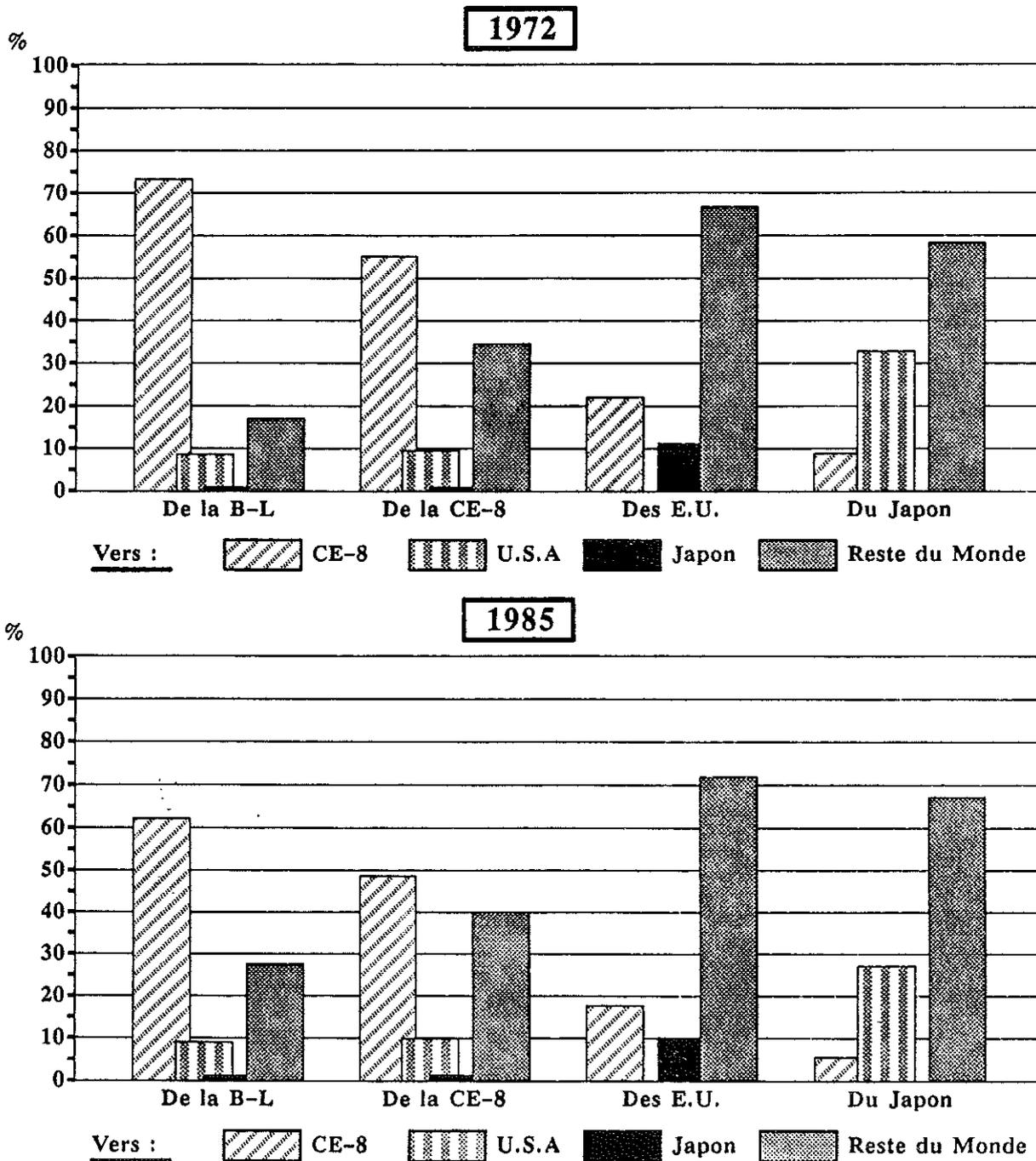
NB : CE-8 : y compris le commerce intracommunautaire

Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

Graphique 7

**EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR GRANDES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS MANUFACTURIERES : 1972 et 1985**

**C. Produits à croissance de la demande faible**



NB : CE-8 : y compris le commerce intracommunautaire

Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Vollmex, DG II, C.E.E.

## 2. Structure des exportations de la BELGIQUE-LUXEMBOURG comparée à celle de la CE-8

### a) En 1972 (voir tableau 9)

---

La structure des exportations de la Belgique-Luxembourg était beaucoup plus défavorable que celle de la CE-8 puisque la moitié de ces exportations concernait la catégorie Df (contre moins du tiers pour la CE-8). Par conséquent, les parts des autres catégories sont plus faibles : - 7 points pour DF (19 % seulement) et - 12 pour DM. Or, la CE-8 se caractérisait déjà par une structure moins "porteuse" que les E-U et le Japon.

La Belgique-Luxembourg exportait aussi une part beaucoup plus grande vers les "10" et, par conséquent, une part très inférieure vers le RdM (19 % contre 40 %). Les parts exportées vers les E-U et le Japon étaient également plus réduites que les parts correspondantes de la CE-8.

Enfin, pour ces trois destinations, la part en DF était systématiquement inférieure (moins de la moitié).

### b) En 1985

---

De 1972 à 1985, soit en 13 ans, les parts belges ont évolué dans le "bon" sens, mais dans une proportion modeste. La part en DF n'est que de 23 % tandis que celle en Df demeure élevée, 43 %.

Les écarts par rapport à la CE-8 ne se sont pas fortement modifiés (sauf en DM à cause d'évolutions inverses) :

- DF : 8 points en moins au lieu de 7 (16 % seulement vers les E-U);
- DM : écart réduit mais encore de - 7 points ;
- Df : encore 15 points en plus (+ 25 points par rapport au Japon et + 28 points par rapport aux Etats-Unis). Cette composante Df reste exceptionnellement élevée dans les exportations vers les Etats-Unis et le Japon (un peu plus de 60 % contre 70 % en 1972).

La part à destination du RdM est montée à 25 %; mais elle est composée pour près de la moitié de produits de la catégorie Df (soit une part un peu plus grande qu'en 1972 ; CE-8 vers le RdM : 28 % seulement en Df en 1985).

L'évolution récente, c'est-à-dire de 1983 à 1985, ne montre pas d'accélération sensible.

Tableau 9 - Evolution de 1972 à 1985 de la structure par catégories de produits et de la ventilation géographique des exportations manufacturières - Comparaison Belgique-Luxembourg et CE-8.

(en % , sur base des valeurs en US \$)

Exportations vers	Belgique-Luxembourg				CE-8			
	Exportations de				Exportations de			
	DF	DM	Df	Tot. ind.	DF	DM	Df	Tot. ind.
<u>1972</u>								
CE-8	13.3	23.9	36.8	74.0	12.4	20.4	17.4	50.2
U.S.A.	0.5	1.4	4.4	6.3	1.5	4.1	3.0	8.6
Japon	0.2	0.1	0.5	0.7	0.4	0.4	0.3	1.2
Total 10 pays	14.0	25.4	41.7	81.1	14.3	24.9	20.7	60.0
Reste du Monde	4.7	5.6	8.6	18.9	11.2	18.0	10.9	40.0
TOTAL MONDE	18.7	31.0	50.3	100.0	25.5	43.0	31.5	100.0
Ecart B-L par rapport à CE-8 (1)	-6.8	-12.0	+18.8	-	-	-	-	-
Ecart B-L par rapport au Japon (1)	-11.2	-6.5	+17.7	-	-	-	-	-
<u>1983</u>								
CE-8	15.4	26.0	27.9	69.3	14.2	19.9	14.0	48.1
U.S.A.	0.8	0.9	3.6	5.3	1.8	3.4	2.3	7.5
Japon	0.2	0.1	0.5	0.8	0.4	0.4	0.3	1.2
Total 10 pays	16.4	27.0	32.0	75.4	16.5	23.8	16.6	56.8
Reste du Monde	6.1	6.3	12.2	24.6	13.0	18.0	12.2	43.2
TOTAL MONDE	22.6	33.3	44.2	100.0	29.4	41.8	28.8	100.0
Ecart B-L par rapport à CE-8 (1)	-6.8	-8.5	+15.4	-	-	-	-	-
Ecart B-L par rapport au Japon (1)	-14.0	-9.0	+23.1	-	-	-	-	-
<u>1985</u>								
CE-8	15.9	25.5	26.8	68.3	15.1	19.2	13.7	47.9
U.S.A.	1.0	1.5	3.9	6.4	2.5	4.8	2.8	10.1
Japon	0.2	0.1	0.5	0.8	0.5	0.5	0.4	1.3
Total 10 pays	17.1	27.1	31.2	75.4	18.0	24.5	16.8	59.3
Reste du Monde	6.3	6.5	11.9	24.6	13.2	16.3	11.3	40.7
TOTAL MONDE	23.4	33.6	43.1	100.0	31.2	40.7	28.1	100.0
Ecart B-L par rapport à CE-8 (1)	-7.8	-7.1	+15.0	-	-	-	-	-
Ecart par rapport au Japon (1)	-15.4	-9.7	+25.1	-	-	-	-	-

(1) Ecart en points de pourcentage - DF, DM, Df : voir tableau 7.

Source : Volimex, DG II, C.E. ; calculs : Bureau du Plan, D.S.

N.B. Les tableaux complets sont reproduits à l'Annexe I.

En conclusion, on observe, depuis 1972, une évolution lente vers un meilleur équilibre, trop lente toutefois pour améliorer la structure relative des exportations manufacturières de la Belgique-Luxembourg. Les écarts par rapport à la CE-8 sont restés assez semblables (sauf en DM); ils se sont nettement creusés par rapport au Japon et restent très grands par rapport aux Etats-Unis.

Comparativement à ces pays et à la CE-8, il n'y a donc pas d'amélioration de la structure des exportations de la Belgique-Luxembourg. La part de produits à DF reste trop faible et celle de la catégorie Df demeure beaucoup trop importante, particulièrement vers les Etats-Unis et le Japon. Une progression plus nette aurait dû être possible en DM. Un quart seulement des exportations vers le RdM se fait en DF (contre 32 % pour la CE-8).

La croissance des exportations manufacturières de la Belgique-Luxembourg reste donc, en 1985, plus handicapée par sa structure que celle de la CE-8.

Si nous comparons l'évolution de la Belgique-Luxembourg à celle du pays le plus dynamique, le Japon, les écarts deviennent très considérables (écarts entre les parts en points de pourcentage) :

	DF	DM	Df
1972	- 11,2	- 6,5	+ 17,7
1983	-14,0	- 9,0	+ 23,1
1985	- 15,4	- 9,7	+25,1

Ces écarts continuent à se creuser, à vitesse accélérée de 1983 à 1985, particulièrement pour les catégories DF et Df.

Dans la section suivante nous comparerons l'évolution de la structure des exportations de la Belgique-Luxembourg à celle de quatre pays de la CE-8 choisis parce qu'ils représentent des situations contrastées au sein de la CE-8.

Nous n'établirons pas de comparaison systématique avec l'Allemagne et la France car ces deux pays ont une structure de leurs exportations très proche de celle de la CE-8. Les parts pour ces pays figurent toutefois dans les tableaux complets de l'Annexe I.

Quant au Danemark, il présente une structure très particulière caractérisée par le très grand poids de la catégorie DM (53 % en 1985, contre 60 % en 1972 ; un quart en DF en 1985), ce qui semble indiquer que ce pays possède des avantages comparatifs pour certaines industries de la catégorie DM.

### 3. Comparaison de la structure des exportations de la Belgique-Luxembourg à celle de 4 pays de la CE-8.

#### a) Situation en 1972 (voir tableau 10 et graphique 3)

Les PAYS-BAS avaient déjà, nous l'avons observé plus haut, une composition par catégories de leurs exportations manufacturières exceptionnellement favorable, intermédiaire entre celle des Etats-Unis et du Japon et de loin meilleure que celle de la CE-8 dans son ensemble et que celle des 7 autres pays. Les trois quarts de ses expor-

tations se dirigeaient vers les "10" ; le quart restant allait vers le RdM et ce dernier quart avait une structure excellente (41 % en DF, 19 % en Df). Les parts globales à destination des Etats-Unis et du Japon étaient toutefois faibles (la moitié de celles de la CE-8).

L'ITALIE avait une structure moins bonne que celle de la CE-8, avec une part faible en DF (22 %) et fort importante en Df (40%). Cette structure la positionnait avantageusement, à première vue, par rapport à la Belgique. Elle destinait 60 % de ses exportations aux "10" ; 40 % allaient donc vers le RdM (dont 1/4 en DF).

L'IRLANDE se caractérisait par des exportations proportionnellement beaucoup plus réduites et par une mauvaise structure : 15 % seulement en DF, près de la moitié en DM et 37 % en Df. 85 % de ses exportations allaient vers les "10".

Quant au ROYAUME-UNI, il avait une structure en produits très semblable à celle de la CE-8. Une grande différence : il exportait 58 % vers le RdM ; en outre, ses parts d'exportation vers les E-U et le Japon étaient plus grandes que celles de la CE-8 (de près de la moitié).

A propos de l'Allemagne et de la France, constatons brièvement qu'ils exportaient beaucoup plus en DM que la Belgique-Luxembourg et beaucoup moins en Df ( la moitié de l'UEBL pour la RFA et 62 % pour la France). En DF, leur part était nettement plus élevée tout comme la part globale exportée vers le RdM (plus du double de la part belge).

Tableau 10 - Evolution de 1972 à 1985 de la structure par catégories de produits et de la ventilation géographique des exportations manufacturières - Comparaison Belgique-Luxembourg, Pays-Bas, Italie, Irlande, Royaume-Uni.

(en %, sur base des valeurs en US \$)

Exportations vers	Belgique-Luxembourg				Pays-Bas				Italie				Irlande				Royaume-Uni			
	Exportations de :				Exportations de :				Exportations de :				Exportations de :				Exportations de :			
	DF	DM	Df	Tot. ind.	DF	DM	Df	Tot. ind.	DF	DM	Df	Tot. ind.	DF	DM	Df	Tot. ind.	DF	DM	Df	Tot. ind.
1972																				
CE-8	13.3	23.9	36.8	74.0	22.4	29.2	18.7	70.2	10.2	16.4	23.0	49.6	9.5	39.0	24.5	73.1	7.7	12.0	8.6	28.2
U.S.A.	0.5	1.4	4.4	6.3	1.3	1.9	1.3	4.5	1.4	3.4	5.3	10.1	2.0	2.9	6.1	11.1	2.0	6.2	4.1	12.3
Japon	0.2	0.1	0.5	0.7	0.3	0.3	0.1	0.6	0.2	0.3	0.4	0.9	0.4	0.4	0.0	0.8	0.5	0.6	0.7	1.7
Total 10 pays	10.0	25.4	41.7	81.1	24.0	31.3	20.0	75.3	11.9	20.1	28.6	60.6	11.9	42.4	30.6	85.0	10.2	18.7	13.4	42.3
Reste du Monde	4.7	5.6	8.6	18.9	10.1	9.9	4.7	24.7	9.6	18.0	11.8	39.4	2.7	5.5	6.8	15.0	14.5	25.6	17.6	57.7
TOTAL MONDE	18.7	31.0	50.3	100.0	34.1	41.2	24.7	100.0	21.5	38.1	40.4	100.0	14.6	47.9	37.4	100.0	24.7	44.4	31.0	100.0
Ecart p.r. à la CE-8 (1)	-6.8	-12.0	+18.8	-	+8.6	-1.8	-6.8	-	-4.0	-4.9	+8.9	-	-10.9	+4.9	+5.9	-	-0.8	+1.4	-0.5	-
Ecart p.r. au Japon (1)	-11.2	-6.5	+17.7	-	+4.2	+3.7	-7.9	-	-8.4	+0.6	+7.8	-	-15.3	+10.4	+4.8	-	-5.2	+6.9	-1.6	-
1983																				
CE-8	15.4	26.0	27.9	69.3	22.1	26.2	13.8	62.2	9.2	14.1	21.3	44.7	29.4	23.9	15.1	68.4	13.6	13.7	9.1	36.4
U.S.A.	0.8	0.9	3.6	5.3	1.6	1.8	0.9	4.3	1.1	2.4	4.3	7.8	3.5	2.5	2.5	8.5	2.9	4.7	3.5	11.1
Japon	0.2	0.1	0.5	0.8	0.3	0.2	0.1	0.6	0.2	0.2	0.8	1.2	1.6	0.6	0.2	2.4	0.6	0.5	0.3	1.6
Total 10 pays	16.4	27.0	32.0	75.4	24.0	28.2	14.9	67.1	10.5	16.8	26.4	53.7	34.4	27.0	17.9	79.3	17.0	19.0	13.1	49.1
Reste du Monde	6.1	6.3	12.2	24.6	15.8	12.6	4.4	32.9	11.3	17.1	17.9	46.3	8.6	8.6	3.6	20.7	16.1	21.3	13.5	50.9
TOTAL MONDE	22.6	33.3	44.2	100.0	39.9	40.9	19.3	100.0	21.8	33.9	44.3	100.0	43.0	35.5	21.4	100.0	33.1	40.3	26.6	100.0
Ecart p.r. à la CE-8 (1)	-6.8	-8.5	+15.4	-	+10.5	-0.9	-9.5	-	-7.6	-7.9	+15.5	-	+13.6	-6.3	-7.4	-	+3.7	-1.5	-2.2	-
Ecart p.r. au Japon (1)	-14.0	-9.0	+23.1	-	+3.3	-1.4	-1.8	-	-14.8	-8.4	+23.2	-	+6.4	-6.8	+0.3	-	-3.5	-2.0	+5.5	-
1985																				
CE-8	15.9	25.5	26.8	68.3	21.8	25.6	13.1	60.6	9.7	13.9	20.7	44.3	32.6	20.3	13.3	66.2	16.0	13.0	9.2	38.2
U.S.A.	1.0	1.5	3.9	6.4	2.1	2.0	1.0	5.1	2.1	3.7	6.4	12.1	4.5	2.7	3.0	10.2	3.9	6.4	3.5	13.7
Japon	0.2	0.1	0.5	0.8	0.2	0.3	0.1	0.6	0.2	0.3	0.8	1.2	1.0	0.3	0.3	1.7	0.6	0.5	0.5	1.6
Total 10 pays	17.1	27.1	31.2	75.4	24.2	27.9	14.2	66.2	12.0	17.9	27.8	57.7	38.2	23.2	16.6	78.0	20.5	19.9	13.1	53.5
Reste du Monde	6.3	6.5	11.9	24.6	17.7	11.2	4.8	33.8	10.5	15.6	16.2	42.3	10.7	8.3	3.0	22.0	15.9	18.8	11.8	46.3
TOTAL MONDE	23.4	33.6	43.1	100.0	41.9	39.1	19.0	100.0	22.5	33.5	44.0	100.0	48.9	31.5	19.6	100.0	36.5	38.6	24.9	100.0
Ecart p.r. à la CE-8 (1)	-7.8	-7.1	+15.0	-	+10.7	-1.6	-9.1	-	-8.7	-7.2	+15.9	-	+17.7	-9.2	-8.5	-	+5.3	-2.1	-3.2	-
Ecart p.r. au Japon (1)	-15.4	-9.7	+25.1	-	+3.1	-4.2	+1.0	-	-16.3	-9.8	+26.0	-	+10.1	-11.8	+1.6	-	-2.3	-4.7	+6.9	-

(1) Ecart en points de pourcentage, DF, DM, Df : voir tableau 7  
SOURCE : Volimex, DG II, C.E. ; calculs : Bureau du Plan, DS

b) Evolution de 1972 à 1985

Pour les quatre premiers pays surtout, quels ont été les changements les plus significatifs ?

On observe un très net renforcement de la structure par catégories des PAYS-BAS, bien que celle-ci ait déjà été très favorable. La situation en 1985 est la suivante : 42 % en DF, 39 % en DM et 19 % en Df. Cette structure est donc bien plus adéquate que celle de la CE-8 et aux antipodes de celle de la Belgique-Luxembourg. Le pays a augmenté sa part d'exportation vers le RdM (1/3) qui se caractérise surtout par 52 % d'exportations en DF et 14 % en Df (Belgique-Luxembourg respectivement 26 et 48 %). Ses parts vers les Etats-Unis et le Japon restent inférieures à celles de la CE-8 (la moitié environ), mais la proportion DF + DM est particulièrement élevée (80 %).

Bilan donc très positif pour la structure des exportations des Pays-Bas en 1985. On constate même une accélération des évolutions en DF et en DM les deux dernières années.

L'ITALIE par contre a enregistré depuis 1972 une très forte aggravation de ses faiblesses structurelles. La structure des exportations s'est éloignée de celle de la CE-8 et est devenue quasiment semblable à celle de la Belgique-Luxembourg. On observe une augmentation de sa part vers le RdM (mais contrariée par un recul de 1983 à 1985); ces exportations se font à raison de 1/4 seulement en DF et près de 40 % en Df. Vers les "10", les proportions sont encore plus mauvaises : 20 % en DF et 50 % en Df. Augmentation des exportations vers les E-U, mais la moitié en Df. Vers le Japon, les 2/3 en Df. Peu de changements entre 1983 et 1985, si ce n'est l'augmentation vers les Etats-Unis.

L'Italie s'enfonce donc dans une structure apparemment de plus en plus défavorable où les exportations en Df occupent une part trop importante et croissante, en particulier vers les pays très industrialisés.

L'IRLANDE a enregistré des progressions spectaculaires de 1972 à 1985 :

- en DF : de 15 à 49 % (la plus forte proportion des 10 pays) ;
- en DM : de 48 à 32 % ;
- en Df : de 37 à 20 % (c'est-à-dire presque le niveau de la part en Df du Japon et des Pays-Bas).

Les parts d'exportation vers les Etats-Unis et le Japon sont relativement élevées et, surtout, leur structure est très bonne (vers les Etats-Unis, 44 % en DF ; vers le Japon : 59 % en DF et 18 % en Df). Augmentation de la part exportée vers le RdM (49 % en DF).

En outre, il y a accélération des tendances entre 1983 et 1985. Mais ces évolutions très favorables cadrent mal avec le fait que l'Irlande a un taux de chômage très élevé (20 %). Cette situation semble due à deux causes principales. Le volume des exportations reste insuffisant et l'Irlande doit ce développement à l'implantation importante d'entreprises étrangères (américaines surtout) dans des secteurs de pointe (électronique, informatique...). Mais ce pays n'est en fait qu'une place de redistribution mondiale aux mains de puissantes multinationales et il est probable que le volume d'activité et d'emploi engendré par ces industries nouvelles soit relativement peu important.

L'Irlande constituerait donc un exemple d'évolution "dangereuse" même si celle-ci a bouleversé dans le bon sens la structure des exportations de ce pays.

Quant au ROYAUME-UNI, on y observe une évolution modérée mais dans un sens nettement favorable.

La structure des exportations est meilleure que celle de la CE-8 pour les parts en DF (37 %) et en Df (25 %). Le pays a augmenté ses exportations vers les "10" (54%). La composition de ses exportations vers le RdM : 1/3 en DF, 40 % en DM est assez bonne. Ses parts vers les Etats-Unis et le Japon sont plus élevées que celles de la CE-8. 38 % de ses exportations vers les "10" sont en DF et 34 % vers le RdM. Enfin, il y a accélération de ces tendances favorables entre 1983 et 1985.

Quelques indications encore sur l'évolution dans les autres pays.

En France, s'est produit un glissement sensible aux dépens des parts en Df et en DM, au bénéfice des exportations en DF. Les parts restent très proches de celles de la CE-8.

En R.F.A., l'évolution en 13 ans se caractérise par une très grande stabilité. La part en DM reste prédominante avec 46 % ; la part en Df est plus réduite que celle de la CE-8.

Le Danemark conserve aussi une part très dominante en DM, on le sait, même si elle s'est réduite au profit de la catégorie DF surtout. La part exportée vers le RdM est la plus élevée des pays de la CE-8, la moitié de ces exportations se faisant en DM et plus du quart en DF.

#### 4. Que conclure de la comparaison des structures des exportations ?

Les 5 pays repris au tableau 10, ainsi que la R.F.A., la France et le Danemark, présentent des situations très différentes.

Il semble évident que parmi les structures d'exportation, observées en 1985, certaines sont plus favorables (celle des Pays-Bas par exemple) et que d'autres sont affectées d'une composition qui ne peut qu'entraver le développement futur de leurs exportations manufacturières (cas de la Belgique-Luxembourg et de l'Italie). Le dynamisme dont celles-ci seront capables de faire preuve est immanquablement lié au poids respectif des catégories de produits à croissance de la demande rapide ou lente. Cette catégorisation

est en outre fortement dépendante du degré de développement technologique des secteurs manufacturiers.

Il semble donc y avoir là un point de passage obligé pour la croissance des exportations et de la production industrielles.

Ce constat relatif aux structures actuelles de l'exportation manufacturière, même s'il est très symptomatique, ne permet toutefois pas de porter un jugement complet sur l'adéquation des structures industrielles. L'analyse devrait être conduite à un niveau plus fin – mais risquerait alors de prendre une dimension excessive.

En outre, d'autres éléments de diagnostic doivent être pris en compte pour pouvoir émettre un jugement plus complet.

**Le sens des évolutions structurelles observées de 1972 à 1985 ajoute évidemment une dimension supplémentaire qui est lourde de conséquences.**

Et il est un fait que certains pays se sont beaucoup mieux adaptés que d'autres aux tendances fortes du commerce manufacturier des pays les plus industrialisés.

L'Italie a évolué à contre-courant de ces tendances tandis que la Belgique-Luxembourg a progressé beaucoup trop lentement et conserve, en 1985, les mêmes handicaps structurels relatifs qu'en 1972, au sein de l'Europe. A l'opposé, les Pays-Bas et l'Irlande. Mais le cas de ce dernier pays est très particulier et doit être considéré avec beaucoup de prudence. Inversement, dans le cas de la Belgique-Luxembourg, même si sa structure est moins favorable, il est très probable que cette structure voile un certain nombre d'atouts encore réels dans des secteurs plus traditionnels.

Il n'en reste pas moins que cette Europe de huit pays très industrialisés, considérée ici, a pris un retard croissant par rapport aux Etats-Unis et surtout au Japon. Même si l'avance des Etats-Unis semble avoir été légèrement grignotée entre 1983 et 1985, les écarts et les dynamiques de croissance observés ne peuvent que susciter des interrogations fondamentales.

Une partie de ces interrogations apparaît clairement au tableau 11, qui permet de comparer l'évolution des écarts entre la structure des 9 pays et celle du Japon pour les deux catégories les plus significatives, DF et Df.

Les chiffres sont suffisamment éloquents par eux-mêmes. Ils ne font que condenser les constats que nous avons faits dans ce chapitre I. Ils soulignent non seulement le retard de la CE-8 et la mauvaise position de la Belgique-Luxembourg, mais aussi le creusement de ces retards pour la majeure partie des pays de la comparaison.

Le Japon n'est – et ne doit pas être – la référence absolue, bien évidemment. Considérons plutôt que l'observation de son évolution nous donne des signaux avertisseurs. Signaux qui auraient dû être clairement perçus et compris depuis pas mal d'années déjà.

Tableau 11 : Comparaison de l'évolution de la structure des exportations des neuf pays avec celle du pays le plus dynamique : le Japon - 1972-83-85

Evolution des écarts entre les parts en DF et Df (écarts en points de pourcentage)(1)

A. CATEGORIE DES PRODUITS A CROISSANCE DE LA DEMANDE "MONDIALE" FORTE			
	1972	1983	1985
JAPON : Part dans ses exportations manufacturières totales	29,9 %	36,6 %	38,8 %
<u>Ecarts des pays par rapport au JAPON</u>			
(en points de pourcentage)			
BELG-LUX.	- 11,2	- 14,0	- 15,4
ITALIE	- 8,4	- 14,8	- 16,3
PAYS-BAS	+ 4,2	+ 3,3	+ 3,1
IRLANDE	- 15,3	+ 6,4	+ 10,1
ROYAUME-UNI	- 5,2	- 3,5	- 2,3
FRANCE	- 6,6	- 7,2	- 7,3
REP. FED. ALLEMAGNE	- 0,7	- 6,6	- 7,8
DANEMARK	- 11,0	- 14,8	- 14,3
CE-8	- 4,4	- 7,2	- 7,6
U.S.A.	- 1,7	+ 0,7	- 1,1
B. CATEGORIE DES PRODUITS A CROISSANCE DE LA DEMANDE "MONDIALE" FAIBLE			
	1972	1983	1985
JAPON : Part dans ses exportations manufacturières totales	32,6 %	21,1 %	18,0 %
<u>Ecarts des pays par rapport au JAPON</u>			
(en points de pourcentage)			
BELG-LUX.	+ 17,7	+ 23,1	+ 25,1
ITALIE	+ 7,8	+ 23,2	+ 26,0
PAYS-BAS	- 7,9	- 1,8	+ 1,0
IRLANDE	+ 4,8	+ 0,3	+ 1,6
ROYAUME-UNI	- 1,6	+ 5,5	+ 6,9
FRANCE	- 1,1	+ 5,3	+ 8,6
REP. FED. ALLEMAGNE	- 7,7	+ 2,5	+ 4,9
DANEMARK	- 11,5	+ 1,7	+ 4,5
CE-8	- 1,1	+ 7,7	+ 10,1
U.S.A.	- 15,0	- 6,5	- 3,2

SOURCE : Tableaux 7 et 10 et tableaux complets de l'Annexe I

(1) Ce qui ne signifie pas que la catégorie DM ne soit pas importante. Mais son comportement est plus hétérogène et beaucoup plus délicat à schématiser et à interpréter (voir texte).

Deux questions, au moins, restent toutefois ouvertes.

Au vu de la part importante que certains pays européens, tels le Danemark, la R.F.A. (part stable à 46 %) et même la France, peuvent encore exporter en produits à croissance de la demande moyenne, peut-on considérer que les produits de cette catégorie seront toujours en mesure de constituer, pour l'avenir à moyen et long terme, des points relativement forts pour certains pays européens ?

C'est probable lorsqu'il s'agit de pays hautement industrialisés qui ont su incorporer dans ces industries un maximum de progrès technologiques assurant à leurs produits un avantage comparatif, notamment sur les plans de la technicité et de la qualité (c'est certainement le cas de l'Allemagne). Mais ce n'est probablement plus vrai, dans la même mesure, pour certains autres pays de la CE-8 puisque la plupart ont régressé en DM.

Puis, il reste le cas troublant de l'Italie qui n'a véritablement progressé que pour la part d'exportation de produits à demande faible. Si ceci peut s'expliquer en partie par les grands efforts que le pays a faits pour rénover certaines industries "traditionnelles", il n'empêche que l'on peut se demander si, à terme, l'industrie italienne sera en mesure de faire front à la concurrence toujours plus vive des N.P.I. et des P.V.D. pour ces types de produits. La réponse à cette question n'est pas sans intérêt pour la Belgique-Luxembourg puisque la structure (en grandes catégories) de ses exportations manufacturières est, en 1985, très proche de celle de l'Italie.

## CHAPITRE II

### Evolution des spécialisations à l'exportation des dix pays (1972-1985)

#### A. Qu'est-ce que la spécialisation à l'exportation ?

Pour les dix pays de notre comparaison et pour 16 secteurs représentant l'ensemble de l'industrie manufacturière, nous avons calculé des indices de spécialisation à l'exportation par secteur.

La spécialisation à l'exportation est définie comme étant l'importance relative que revêt, pour un pays, sa part de marché à l'exportation d'un secteur industriel dans les exportations de la zone OCDE en produits de ce même secteur par rapport à la part de marché du total de l'industrie manufacturière de ce même pays, toujours dans la zone OCDE (1).

Pour les secteurs de l'industrie de la Belgique-Luxembourg, la formule de l'indice s'écrit :

$$\text{indice de spécialisation} = \frac{\frac{X_{B-L}^i}{X_{OCDE}^i}}{\frac{X_{B-L}^T}{X_{OCDE}^T}} \quad \text{où : } \begin{array}{l} X^i = \text{exportations du secteur } i \\ X^T = \text{exportations totales de l'industrie} \\ \quad \quad \quad \text{manufacturière} \end{array}$$

(1) En fait, 19 pays de l'OCDE.

Un indice égal à un pour un secteur signifie donc que, pour ce secteur, le pays a une part de marché égale à la part de marché globale de son industrie manufacturière. Ce pays n'est donc ni spécialisé, ni sous-spécialisé à l'exportation des produits de ce secteur.

Mais quelle est la portée, la signification exacte des indices calculés ? Les jugements que l'on peut en tirer doivent, dans certains cas, être émis avec circonspection car la situation d'un secteur industriel (en termes de produits et de compétitivité) peut être très différente d'un pays à l'autre.

Prenons quelques exemples. Un indice de spécialisation largement supérieur à l'unité pour les exportations d'un secteur dont les produits connaissent une forte croissance de la demande constitue sans aucun doute un puissant atout (ex. : le matériel électrique et électronique au Japon). Un indice très bas pour les mêmes produits souligne certainement une faiblesse grave (ex. : Belgique-Luxembourg). Un indice inférieur à l'unité pour des produits à faible progression de la demande peut signifier qu'un pays ou bien a toujours été sous-spécialisé à l'exportation pour ce secteur, ou bien a perdu beaucoup de terrain et est devenu sous-spécialisé, ou bien s'est désengagé à l'exportation - et souvent à la production - pour ce type de produits, apparemment devenu moins intéressant pour lui (ex. : pour la dernière alternative, le Japon pour le cuir et articles en cuir, ainsi que pour le bois et les meubles). Par contre, un indice nettement supérieur à un peut indiquer ou bien qu'une "faiblesse" structurelle n'est pas encore suffisamment résorbée (cas de la sidérurgie-métallurgie en UEBl, dont l'indice a pourtant fort baissé), ou bien qu'un secteur, par exemple traditionnel, a retrouvé une nouvelle compétitivité suite à d'importants efforts de modernisation (exemples des industries du cuir et du textile-habillement en Italie).

Par conséquent, les indices ne disent rien quant à l'état de santé des secteurs ou des entreprises de ces secteurs mais donnent seulement une image de la structure industrielle - de ses forces et de ses faiblesses relatives - d'un pays au regard de l'évolution de la demande et, dès lors, des perspectives d'expansion future des exportations des secteurs.

**Les spécialisations à l'exportation de la Belgique-Luxembourg sont-elles adéquates ? Comment se positionnent-elles par rapport aux spécialisations des 7 autres pays de la CE-8, de la CE-8 dans son ensemble, des Etats-Unis et du Japon ? Comment ont-elles évolué de 1972 à 1985 ?**

Les quatre pages du tableau II.1 de l'Annexe II donnent les indices calculés pour la CE-8, les Etats-Unis, le Japon et pour les 8 pays de la CE-8. Ces indices ont été calculés pour les années '72, '83 et '85. Seuls sont présentés dans les tableaux les indices de 1985 ; les deux colonnes suivantes donnent la variation (en + ou en -) des indices de spécialisation pour les deux sous-périodes, '72-'83 et '83-'85, ce qui permettra d'observer les tendances récentes. Le très grand nombre de chiffres que contiennent ces tableaux ne nous permettra cependant pas de les examiner complètement. D'autant plus que l'interprétation des différences et des évolutions est souvent délicate et soulève pas mal de problèmes. Nous nous bornerons donc le plus souvent à faire le constat des écarts qui paraissent les plus significatifs.

De manière à faciliter la pénétration dans cette matière chiffrée très dense, nous présenterons d'abord, dans la section B, un certain nombre de grands constats en nous fondant en premier lieu sur la comparaison de l'ordre de classement des secteurs (du plus spécialisé au moins spécialisé, pour chaque pays : voir tableaux de l'Annexe II). Il convient d'attirer

l'attention sur le fait que, comme les indices par secteur sont calculés en rapportant, pour chaque pays, à la part de marché pour le total de sa propre industrie manufacturière, il est préférable de comparer, entre les pays, les ordres de classement des secteurs ainsi que les variations pour les deux sous-périodes, plutôt que de comparer les niveaux absolus des indices (1).

Dans la section C, nous procéderons à une comparaison, pour chacun des 16 secteurs industriels, des spécialisations des 10 pays de la CE-8.

Enfin, dans la section D, nous tenterons de broser, très schématiquement, un tableau de la situation de l'industrie de chacun des 8 pays européens pour ce qui concerne son orientation à l'exportation.

## B. Principaux constats globaux

Pour ce relevé rapide des principaux grands contrastes et tendances, nous nous limiterons principalement à la comparaison des spécialisations à l'exportation des trois grandes puissances économiques et commerciales, Etats-Unis, Japon et CE-8 et, en regard de cette toile de fond, de celles de la Belgique-Luxembourg.

### 1. PREMIER CONSTAT : l'éventail des spécialisations diffère fortement d'un pays à l'autre

Tableau 12 - Nombre de secteurs caractérisés par une spécialisation, une sous-spécialisation ou une très faible spécialisation

Degré de spécialis. des secteurs	JAP	E-U	CE-8	B-L	P-B	FR	RFA	ITA	R-U	DK	IRL
- à indice $\geq 1$	5	6	9	7	3	8	6	8	10	6	6
- dont l'indice est compris entre 1 et 0,5	6	7	7	4	10	8	10	6	4	6	3
- à indice $< 0,5$	5	3	0	5	3	0	0	2	2	4	7

Le nombre d'indices  $\geq 1$  (secteurs pour lesquels il y a spécialisation du pays) ainsi que celui des indices  $< 0,5$  (secteurs pour lesquels la spécialisation est très faible) varie fortement et de façon apparemment étonnante.

(1) Notons encore que les petits pays, ayant une gamme industrielle moins large, ont des indices de spécialisation qui peuvent prendre des valeurs beaucoup plus contrastées que celles des grands pays ou entités (exemple : Danemark versus CE-8 ou Etats-Unis). Ceci ne se vérifie toutefois pas pour l'Italie.

Il semble que les pays les plus avancés soient spécialisés dans un plus petit nombre de secteurs (ex. : Japon et Pays-Bas – et dans une mesure moindre E.U. et R.F.A. – comparés à la CE-8 et au R-U) et qu'ils aient une très faible spécialisation pour un plus grand nombre de secteurs (ex. : Japon et E.U. versus CE-8, France,...). Mais cette approche est très insuffisante. L'Irlande et la Belgique semblent faire exception à la seconde proposition (encore qu'il s'agisse de petits pays).

Il apparaît aussi que les grands pays européens de vieille industrialisation (France, RFA) et la CE-8 n'ont pas de secteurs (ou peu, cfr R-U et Italie) pour lesquels leur spécialisation serait très faible (< 0.5).

## 2. SECOND CONSTAT : Les spécialisations des pays sont souvent très différentes.

Il faut surtout constater que les secteurs pour lesquels il y a spécialisation (indice  $\geq 1$ ) sont radicalement différents suivant les pays.

- a) Les secteurs dans lesquels l'industrie du Japon et des E-U est très spécialisée (matériel électrique et électronique ; informatique, bureautique, instruments de précision ; véhicules automobiles ; autres matériels de transport) sont les secteurs pour lesquels la CE-8 est la moins spécialisée (du 12e au 16e rang, avec des indices de 0.7 à 0.8) (voir tableau 13).

Tableau 13 – Rang (et indice de spécialisation) des secteurs pour lesquels le Japon et les E-U sont les plus spécialisés en 1985

	JAP	E-U	CE-8	B-L
Matériel électr. et électronique	1er (1.90)	5e (1.08)	12e (0.80)	13e (0.39)
Inform., bureaut., instr. préc.	3e (1.42)	2e (1.62)	13e (0.78)	15e (0.25)
Autres matériels de transport	4e (1.26)	1er (2.16)	16e (0.69)	16e (0.17)
Véhicules automobiles	2e (1.62)	9e (0.80)	14e (0.76)	8e (0.94)
Machines industr. et agricoles	6e (0.90)	4e (1.24)	10e (0.99)	12e (0.42)
Chimie et pharmacie	12e (0.46)	6e (1.05)	4e (1.23)	6e (0.42)
Industries diverses	11e (0.62)	3e (1.33)	8e (1.14)	1er (3.53)

- b) La situation de la Belgique-Luxembourg est encore plus grave puisque, à part la chimie-pharmacie (6e rang) et l'industrie automobile (8e rang), les autres secteurs de pointe et porteurs se situent aussi aux derniers rangs (12e au 16e), mais une sous-spécialisation beaucoup plus forte que celle de la CE-8 (électronique : 0.4 ; informatique : 0.25 ; autres matériel transport : 0.17 ; machines industrielles : 0.4). Par contre, la Belgique-Luxembourg est fortement spécialisée dans les "industries diverses" (1er rang ; indice 3.5). Mais l'interprétation de ce fait est difficile car ce secteur est très hétérogène et comprend notamment des produits pour lesquels les chiffres d'exportation ne sont pas suffisamment ventilés par la statistique ; une catégorie de produits y occupe toutefois une

place tout à fait prépondérante : les diamants taillés. La Belgique-Luxembourg est encore fort spécialisée dans la métallurgie (2e rang) et l'industrie textile (3e rang). (Voir tableau 14).

**Tableau 14 - Rang (et indice de spécialisation) des secteurs pour lesquels la Belgique-Luxembourg est la plus spécialisée en 1985**

	B-L	CE-8	JAP	E-U
Industries diverses	1er (3.53)	8e (1.14)	11e (0.62)	3e (1.33)
Sidérurgie et non ferreux	2e (1.86)	9e (1.03)	5e (1.12)	14e (0.43)
Textile, habillement	3e (1.62)	3e (1.34)	10e (0.62)	15e (0.36)
Industrie alimentaire	4e (1.54)	2e (1.43)	15e (0.11)	7e (0.95)
Produits non métalliques	5e (1.38)	5e (1.20)	9e (0.66)	11e (0.67)
Chimie et pharmacie	6e (1.29)	4e (1.23)	12e (0.46)	6e (1.05)
Caoutchouc, plastique	7e (1.20)	6e (1.19)	7e (0.79)	10e (0.76)
Industrie automobile	8e (0.94)	14e (0.76)	2e (1.62)	9e (0.80)
Cuir, articles en cuir	14e (0.33)	1er (1.47)	13e (0.20)	16e (0.28)

Les secteurs pour lesquels la B-L, et généralement la CE-8, sont les plus spécialisés sont d'abord des industries "traditionnelles" qui occupent le plus souvent les derniers rangs au Japon et aux E-U (sauf automobile et acier au Japon, ainsi que chimie-pharmacie et industries diverses aux E-U).

L'Europe et la Belgique ont incontestablement des points forts dans les industries alimentaires, textiles et vêtements, ainsi que dans la chimie-pharmacie.

L'industrie automobile, dont on sait l'importance pour l'économie belge, ne vient toutefois qu'au 8e rang avec un indice inférieur à 1 (0.94). Dans la CE-8, elle n'arrive qu'en 14e position (0.76) et plusieurs pays européens, autrefois très spécialisés, sont aujourd'hui terriblement sous-spécialisés : l'Italie, où cette industrie est au dernier rang, avec un indice de 0.43, le R-U, au 15e rang (indice 0.46), la France au 12e rang (indice: 0.82) ; seule l'Allemagne occupe encore une position très honorable : 3e rang et indice de 1.20. Mais au Japon, cette industrie vient au 2e rang et l'indice de spécialisation s'élève à 1.6 ! Et à côté du Japon, il faut aussi tenir compte des NPI de l'Est et du Sud-Est asiatique.

On doit encore relever la très grande faiblesse pour les "autres matériels de transport" (dernier rang en Belgique-Luxembourg et dans la CE-8) et "machines industrielles et agricoles" (12e rang en B-L avec un indice de 0.42 !! ; 10e rang dans la CE-8 mais indice pratiquement de 1).

3. TROISIEME CONSTAT : C'est peut-être le plus grave : le sens des évolutions de 1972 à 1985 est radicalement opposé aux E-U et au Japon par rapport aux pays européens. (voir tableau 15)

Si on reprend l'exemple de l'industrie automobile, la spécialisation a fort baissé en Europe (CE-8 : - 0.21 points ; B-L : - 0.06 ; France : - 0.32 ; Italie : - 0.38 ; R-U : - 0.42 et même en Allemagne : - 0.12), ainsi qu'aux E-U (- 0.28). Elle a par contre augmenté fortement au Japon : + 0.61.

Tableau 15 - Variation des spécialisations pour les 16 secteurs de 1972 à 1985  
(variations en valeur absolue des indices)

	JAP	USA	CE-8	Belgique-Luxembourg	
				Variation	Commentaire
1. Mat. électrique et électronique	+ 0.20	- 0.05(1)	- 0.13	- 0.21	Perte très forte vu niveau très bas
2. Infor.,Bureaut.,Précision	+ 0.13	+ 0.15	- 0.08	+ 0.04	Niveau très bas
3. Autres transports	- 1.01	+ 0.57	+ 0.08	- 0.09	Très faible (16e)
4. Automobile	+ 0.61	- 0.28	- 0.21	+ 0.06	Ind. = $\pm 1$
5. Mach. industr. et agricoles	+ 0.30	- 0.13	- 0.06	- 0.01	Niveau bas
6. Chimie-pharmacie	- 0.28	+ 0.05	+ 0.09	+ 0.23	Ind.=1.3;évol.fav.
7. Industries diverses	- 0.24	+ 0.08	0	+ 1.71	Sect. particulier
8. Caoutchouc-plastique	- 0.21	+ 0.02	+ 0.01	+ 0.18	Ind.=1.2;évol.fav.
9. Industr. alimentaires	- 0.14	- 0.12	+ 0.24	+ 0.50	Excellent
10. Textile-Habillement	- 0.64	- 0.03 (2)	+ 0.15	- 0.08	Ind.=1.6;niv.élevé
11. Sidérurgie, non ferreux	- 0.25	- 0.03(2)	+ 0.07	- 0.36	Ind.=1.9;niv.élevé
12. Prod. métalliques	- 0.30	- 0.16	+ 0.09	+ 0.07	Ind.=0.08;sous-spéc.
13. Min. non-métalliques	- 0.04	- 0.06	+ 0.06	- 0.26	Ind.=1.4;baisse imp.
14. Papier, emball., impr.	- 0.03	- 0.06	+ 0.14	- 0.02	Ind.=0.65;sous-spéc.
15. Cuir et art. cuir	- 0.39	+ 0.11(2)	+ 0.22	- 0.17	Très faible
16. Bois et meubles	- 0.25	+ 0.02(2)	+ 0.27	- 0.10	Ind.=0.9;en baisse

(1) Recul important les deux dernières années (1983-1985).

(2) Secteurs à niveau de spécialisation très faible.

Le Japon a fortement diminué sa spécialisation (autres matériels de transport, p.ex., dont l'indice est descendu de 2.27 à 1.26 en 13 ans) et même est devenu très fortement sous-spécialisé dans des secteurs pour lesquels ce pays estimait ne plus avoir d'avantages comparatifs suffisants (pas de matières premières, p.ex.) ou pour des produits – souvent traditionnels – où un partage international du travail à grande échelle s'est réalisé entre le Japon et les NPI de l'Est asiatique capables généralement de produire à plus bas prix. Il s'agit de secteurs tels que la chimie-pharmacie (indice de 0.46 en 1985, diminution de - 0.28), le cuir (0.20), le papier et l'imprimerie (0.20), les industries alimentaires (0.11 ; - 0.14), le bois et meubles (0.09 ; - 0.25), ainsi que le textile-habillement (0.62 ; - 0.64), les produits industriels divers (0.62 ; - 0.24), le caoutchouc-plastique (0.79 ; - 0.21), les produits métalliques (0.77 ; - 0.30). Ces 4 derniers secteurs ont toutefois encore un indice supérieur à 0.5.

C'est généralement dans ces secteurs que la CE-8 a augmenté sa spécialisation et ce le plus fortement dans les industries alimentaires pour lesquelles elle est très spécialisée (2e rang ; indice 1.43 ; évolution 72-85 : + 0.24). Les secteurs qui ont diminué leur spécialisation dans la CE-8 sont : l'automobile (- 0.21), le matériel électrique-électronique (- 0.13), l'informatique-bureautique (- 0.08) et les machines industrielles et agricoles (- 0.06).

Les E-U ont augmenté leur spécialisation dans 6 secteurs, mais ont réduit celle-ci dans 10 secteurs. L'augmentation n'est importante que pour les autres matériels de transport (2.16 ; + 0.57) et pour l'informatique-bureautique instruments de précision (1.62 ; + 0.15). Les secteurs où la réduction de la spécialisation est importante sont : l'automobile (0.80 ; - 0.28), les machines (1.24 ; - 0.13), les produits métalliques (0.64 ; - 0.16) et les industries alimentaires (0.95 ; - 0.12).

Quant à la Belgique-Luxembourg, elle a vu baisser sa spécialisation dans la plupart de ses secteurs "traditionnels" et à technologie moyenne, sauf en chimie-pharmacie (1.29 ; + 0.23), en caoutchouc-plastique (1.20 ; + 0.18) et surtout en produits alimentaires (1.54 ; + 0.50). Ce dernier secteur occupe le 4e rang en 1985.

La spécialisation de la Belgique-Luxembourg a régressé, de 1972 à 1985, dans 10 secteurs sur 16 et dans bon nombre de secteurs de pointe, à demande forte. Citons l'industrie du matériel électrique et électronique, dont le niveau de l'indice était déjà bas et qui a diminué de - 0.21 en 13 ans.

Au total, on peut donc dire que les pays européens ont eu tendance à étaler leur spécialisation sur un plus grand nombre de secteurs (avec une spécialisation inférieure à l'unité – donc une sous-spécialisation – pour un nombre important d'entre eux). A l'opposé, le Japon a procédé à une forte concentration de ses spécialisations. Les Etats-Unis également, mais avec des variations de moins grande amplitude. A la réserve toutefois que ce pays avait déjà, en 1972, des niveaux de spécialisation bas pour bon nombre de secteurs traditionnels.

#### 4. QUATRIEME CONSTAT : l'évolution récente, de 1983 à 1985

Au Japon, les tendances que nous venons d'observer sont grosso modo confirmées. On peut même dire que le recul est proportionnellement plus vigoureux, sur ces 2 années, que durant la sous-période antérieure (1972 à 1983) dans plusieurs secteurs : sidérurgie et non ferreux, produits métalliques, textile-habillement et caoutchouc-plastique.

Les E-U régressent dans 3 secteurs de pointe : machines industrielles, matériel électrique-électronique (recul plus important que le progrès fait en 11 ans) et dans l'informatique-bureautique (inversion ; léger recul). Par contre, l'automobile reprend et les autres matériels de transport progressent encore plus vigoureusement qu'auparavant.

Dans la CE-8, la spécialisation dans les industries traditionnelles se confirme nettement tandis que l'automobile et les autres transports continuent à régresser. Les secteurs de pointe progressent faiblement inversant, il est vrai, le sens de la tendance négative de la période antérieure, dans la plupart d'entre eux.

Quant à la B-L, elle recule en électrique-électronique, informatique-bureautique et plus fortement dans l'automobile (- 0.14 en 2 ans contre + 0.08 en 11 ans !). Elle progresse bien en industries alimentaires et en chimie et semble avoir stoppé son recul dans les produits métalliques et les machines, en minéraux non métalliques, dans l'industrie textile, dans celle du cuir et même en métallurgie (du moins jusqu'en 1985).

Il ne semble donc pas que, dans l'ensemble des pays, les deux dernières années aient apporté de grands changements dans les tendances fortes que nous avons rapidement mentionnées pour la période 1972-1985. En Belgique-Luxembourg, toutefois, un arrêt du recul de la spécialisation semble s'être produit dans plusieurs secteurs traditionnels.

Dans les deux sections suivantes, nous examinerons de plus près la situation relative de la spécialisation de l'industrie pour les pays qui font l'objet de notre comparaison.

## C. Comparaison de la spécialisation à l'exportation par secteur industriel

La section précédente et les quelques tableaux qui y figurent - les tableaux complets des spécialisations par pays qui sont repris à l'Annexe II le confirment - nous ont déjà permis de pressentir que les 10 pays, mais aussi les 8 pays européens, présentaient de fortes différences et qu'il était très difficile d'appréhender d'une façon simple l'état actuel et l'évolution des spécialisations de chacun des pays.

Pour faciliter l'approche, nous avons procédé d'abord à une analyse comparative pour chacun des 16 secteurs de l'industrie manufacturière.

A l'issue de cette comparaison systématique, il sera plus aisé de tenter de définir synthétiquement la position de chaque pays et, en particulier, de la Belgique-Luxembourg.

Nous commencerons par les secteurs dont la croissance de la demande intérieure des pays les plus industrialisés a été la plus dynamique (cfr supra).

## 1. Secteur du matériel électrique et électronique

(voir tableau 16, haut, et graphiques 8)

Les tableaux par secteur donnent le rang occupé par chaque secteur dans chacun des pays en 1985, la valeur de l'indice de spécialisation en 1985 ainsi que les variations de la valeur de l'indice observées pour les deux sous-périodes, 1972-83 et 1983-85.

L'industrie du matériel électrique et électronique se classe à un rang relativement éloigné dans les 8 pays de la CE (8e au 13e rangs ; 12e dans la CE-8), avec un indice de spécialisation un peu inférieur à 1 (compris entre 0.65 et 0.90) sauf en Belgique-Luxembourg où il n'est que de 0.39 (13e rang). On sait, par contre, que les E-U et surtout le Japon sont nettement spécialisés dans cette industrie (Japon : 1er rang ; indice : 1.90 ; en progrès de 1972 à 1985).

Cinq pays européens ont vu en outre leur spécialisation diminuer notablement (P-B, Italie, RFA, Belgique-Luxembourg, Danemark), tandis que l'Irlande augmentait fortement sa spécialisation et que le Royaume-Uni progressait également. Tous les pays de la CE-8 peuvent donc être considérés comme sous-spécialisés dans le secteur du matériel électrique et électronique, la Belgique-Luxembourg occupant la dernière position.

## 2. Secteur informatique, bureautique, instruments de précision

(voir tableau 16, bas, et graphiques 9)

La CE-8 est encore un peu plus sous-spécialisée dans cette industrie de pointe et les contrastes entre pays sont plus grands que pour le secteur matériel électrique et électronique.

Dans 5 pays, elle se positionne du 13e au 15e rangs avec encore, pour la Belgique-Luxembourg, un 15e rang et un indice très faible (0.25).

Aux Pays-Bas, la situation est moins négative (7e rang ; indice 0.89 ; en progrès). Elle est nettement meilleure au Royaume-Uni (3e rang ; indice : 1.20 ; en progrès) et l'Irlande a fait une percée spectaculaire : 2e rang, indice de 3.55, augmentation de l'indice de 3.39 de 1972 à 1985 !

Rappelons que cette industrie occupe le 2e rang aux Etats-Unis et le 3e au Japon, avec des indices voisinant 1.5 et en progrès (sauf de 1983 à 1985 : léger recul).

Tableau 16 - Comparaison de la spécialisation des pays à l'exportation ;  
évolutions 1972-1983 et 1983-1985

Secteur : MATERIEL ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE (NACE-CLIO ; R.44 : 25)

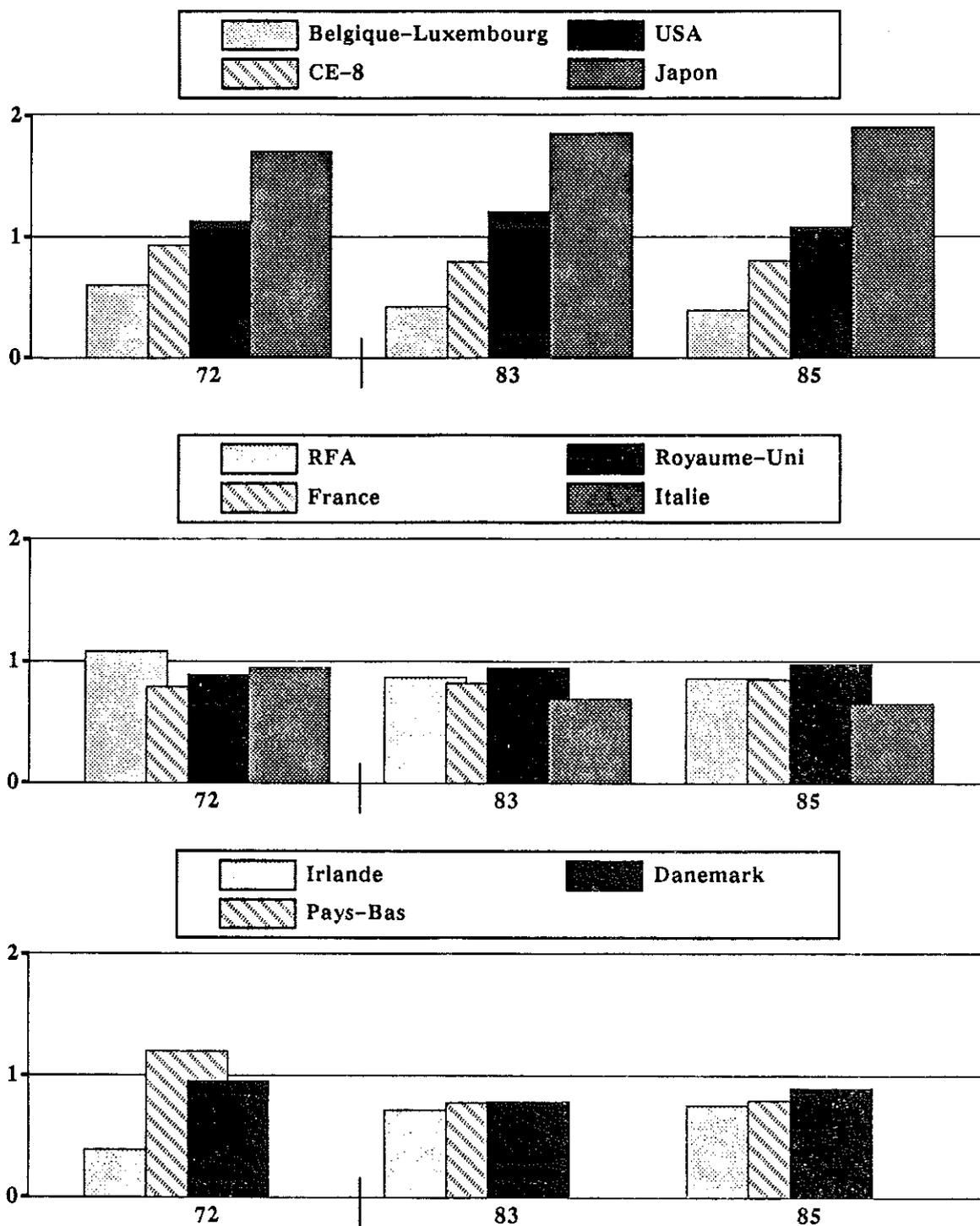
	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	13e (0.39)	- 0.18	- 0.03
2. DANEMARK	8e (0.90)	- 0.17	+ 0.11
3. FRANCE	10e (0.85)	+ 0.03	+ 0.03
4. REP. FED. ALLEM.	9e (0.87)	- 0.21	0
5. IRLANDE	9e (0.76)	+ 0.32	+ 0.05
6. ITALIE	12e (0.65)	- 0.26	- 0.04
7. PAYS-BAS	10e (0.80)	- 0.42	+ 0.02
8. ROYAUME-UNI	11e (0.98)	+ 0.06	+ 0.03
9. CE-8	12e (0.80)	- 0.14	+ 0.01
10. U.S.A.	5e (1.08)	+ 0.08	- 0.13
11. JAPON	1er (1.90)	+ 0.15	+ 0.05

Secteur : INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE, INSTRUMENTS DE PRECISION  
(NACE-CLIO ; R.44 : 23)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	15e (0.25)	+ 0.05	- 0.01
2. DANEMARK	15e (0.39)	+ 0.03	+ 0.01
3. FRANCE	14e (0.68)	- 0.16	- 0.01
4. REP. FED. ALLEM.	14e (0.72)	- 0.41	- 0.01
5. IRLANDE	2e (3.55)	+ 3.17	+ 0.21
6. ITALIE	13e (0.60)	- 0.23	+ 0.07
7. PAYS-BAS	7e (0.89)	+ 0.12	+ 0.01
8. ROYAUME-UNI	3e (1.20)	+ 0.10	+ 0.12
9. CE-8	13e (0.78)	- 0.11	+ 0.03
10. U.S.A.	2e (1.62)	+ 0.18	- 0.03
11. JAPON	3e (1.42)	+ 0.17	- 0.04

Graphiques 8 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

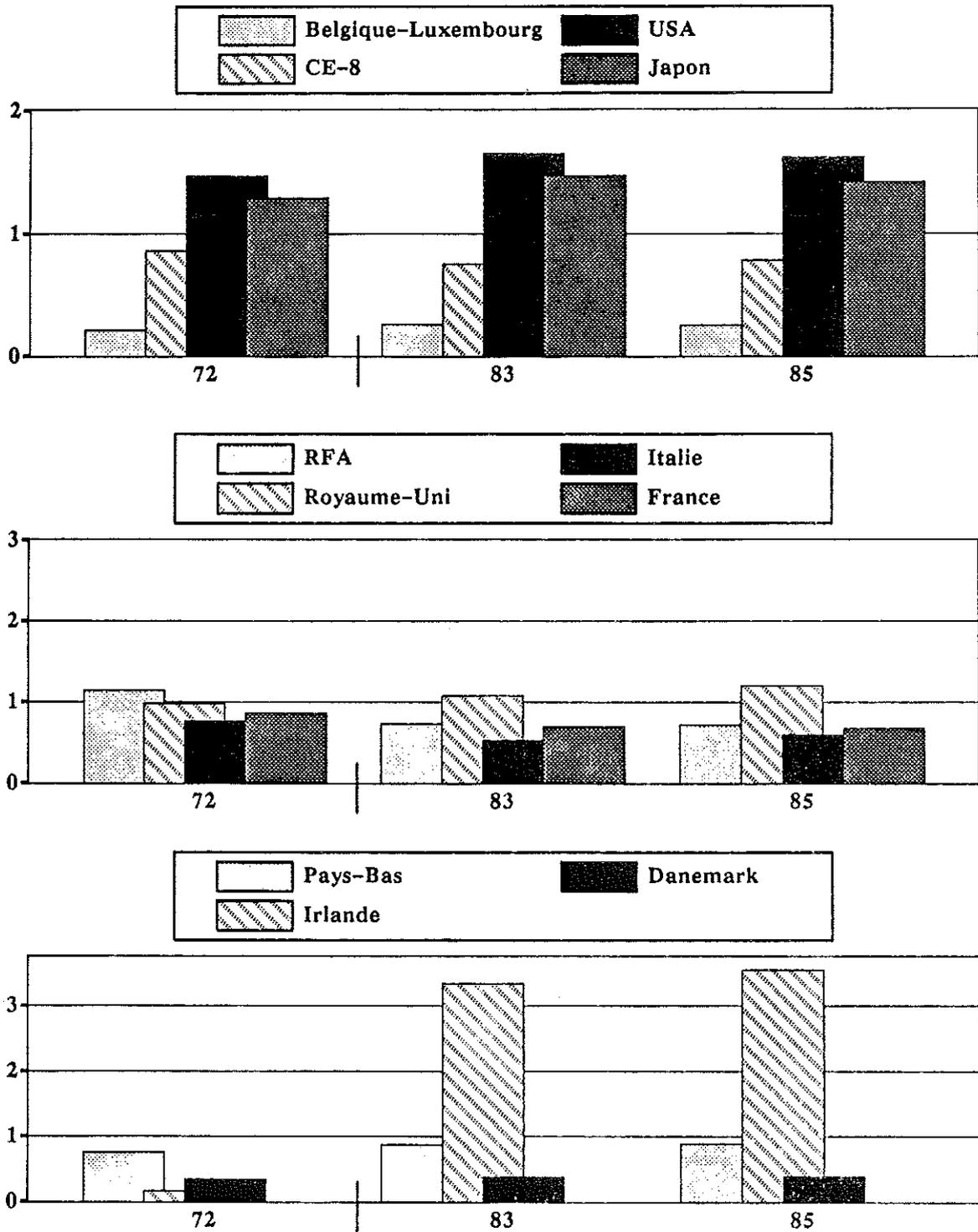
Matériel électrique et électronique



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

Graphiques 9 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

Informatique, bureautique, instruments de précision



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

### 3. Secteur véhicules et moteurs automobiles

(voir tableau 17, haut, et graphiques 10)

Nous avons déjà signalé le recul très important de cette activité industrielle dans plusieurs pays européens qui autrefois avaient une forte spécialisation. Elle se situait, en 1985, respectivement au 15<sup>e</sup> et au 16<sup>e</sup> rangs au Royaume-Uni et en Italie (indices inférieurs à 0.5) et au 12<sup>e</sup> rang en France (0.82). La Belgique-Luxembourg s'est mieux maintenue (8<sup>e</sup> rang; indice de 0.94 mais recul récent). Seule l'Allemagne conserve un rang élevé (3<sup>e</sup>) et un indice supérieur à un (1.20); il y a néanmoins régression de la spécialisation, surtout les deux dernières années.

Les Etats-Unis ont vu également leur spécialisation reculer sérieusement (sauf les deux dernières années).

Au Japon, enfin, cette industrie occupe le 2<sup>e</sup> rang avec un indice ayant augmenté de 0.61 en 13 ans et atteignant le niveau le plus élevé en 1985 (1.62).

### 4. Secteur autres matériels de transport

(voir tableau 17, bas, et graphiques 11)

A nouveau, la position de cette industrie dans les spécialisations des pays européens est mauvaise : dans 5 pays, du 14<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> rangs avec toutefois des indices très différents selon les pays. En Belgique-Luxembourg, son rang est le 16<sup>e</sup> et l'indice est particulièrement faible (0.17 ; en régression).

Le Danemark et la France sont dans une situation moyenne : 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> rangs, indices proches de 1 et en hausse (sauf les 2 dernières années). Au sein de la CE-8, cette industrie occupe la meilleure position au Royaume-Uni (5<sup>e</sup> rang ; indice 1.13 ; en progrès de + 0.38).

Aux Etats-Unis, ce secteur vient au 1<sup>er</sup> rang (indice : 2.16 ; en forte progression). Il occupe la 4<sup>e</sup> place au Japon, mais a subi un fort recul, le pays restant toutefois spécialisé.

Tableau 17 - Comparaison de la spécialisation des pays à l'exportation ;  
évolutions 1972-1983 et 1983-1985

Secteur : VEHICULES ET MOTEURS AUTOMOBILES (NACE-CLIO ; R.44 : 27)

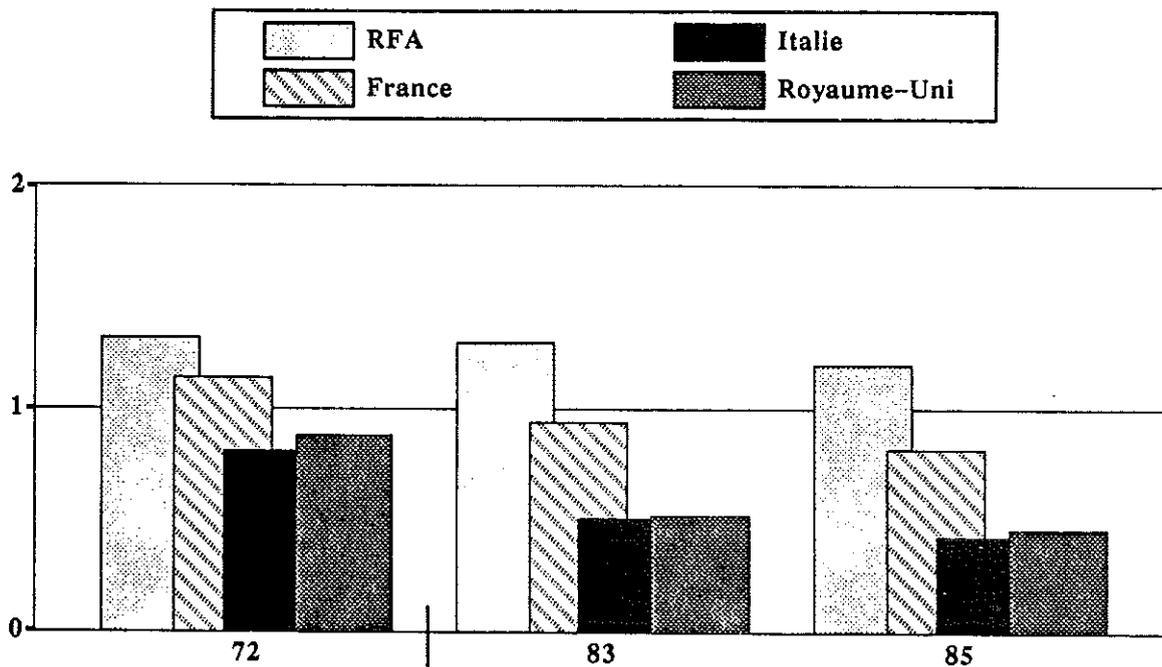
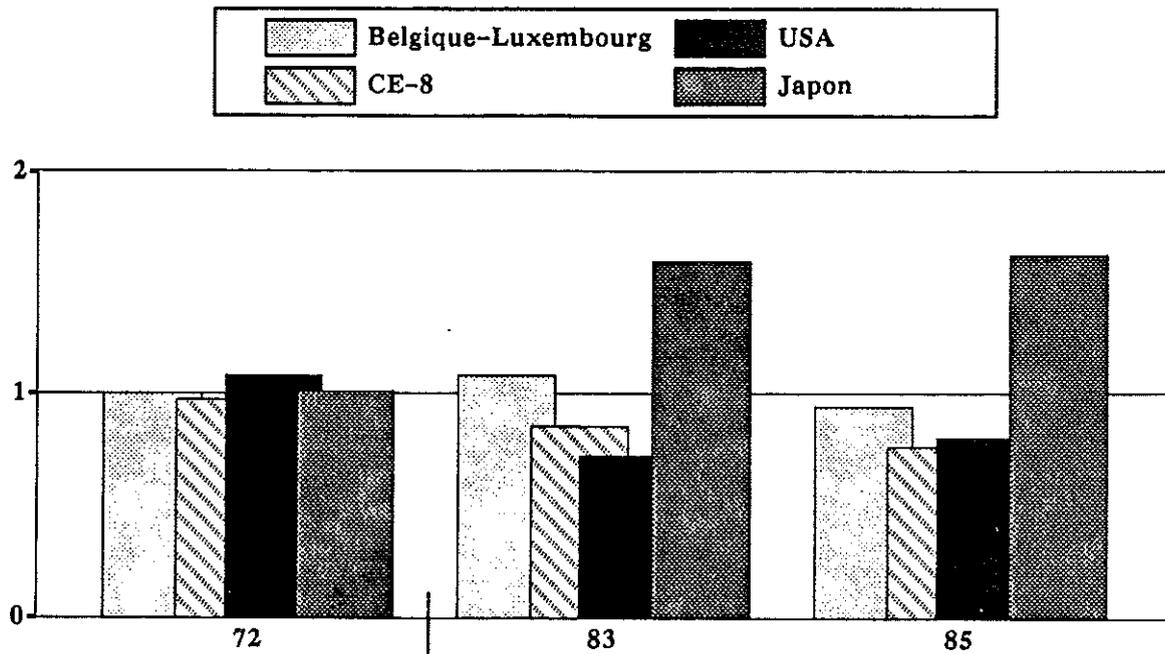
	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	8e (0.94)	+ 0.08	- 0.14
2. DANEMARK	16e (0.12)	+ 0.03	- 0.01
3. FRANCE	12e (0.82)	- 0.20	- 0.12
4. REP. FED. ALLEM.	3e (1.20)	- 0.01	- 0.11
5. IRLANDE	16e (0.05)	+ 0.12	- 0.13
6. ITALIE	16e (0.43)	- 0.30	- 0.08
7. PAYS-BAS	15e (0.21)	+ 0.02	- 0.02
8. ROYAUME-UNI	15e (0.46)	- 0.36	- 0.06
9. CE-8	14e (0.76)	- 0.12	- 0.09
10. U.S.A.	5e (0.80)	- 0.36	+ 0.08
11. JAPON	2e (1.62)	+ 0.58	+ 0.03

Secteur : AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT (NACE-CLIO ; R.44 : 29)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	16e (0.17)	- 0.09	0
2. DANEMARK	7e (0.96)	+ 0.29	- 0.12
3. FRANCE	9e (0.99)	+ 0.21	- 0.06
4. REP. FED. ALLEM.	15e (0.63)	+ 0.22	- 0.05
5. IRLANDE	15e (0.08)	- 0.42	+ 0.02
6. ITALIE	14e (0.59)	- 0.01	- 0.02
7. PAYS-BAS	14e (0.43)	- 0.27	- 0.14
8. ROYAUME-UNI	5e (1.13)	+ 0.36	+ 0.02
9. CE-8	16e (0.69)	+ 0.12	- 0.04
10. U.S.A.	1er (2.16)	+ 0.31	+ 0.26
11. JAPON	4e (1.26)	- 0.92	- 0.09

**Graphiques 10 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION**

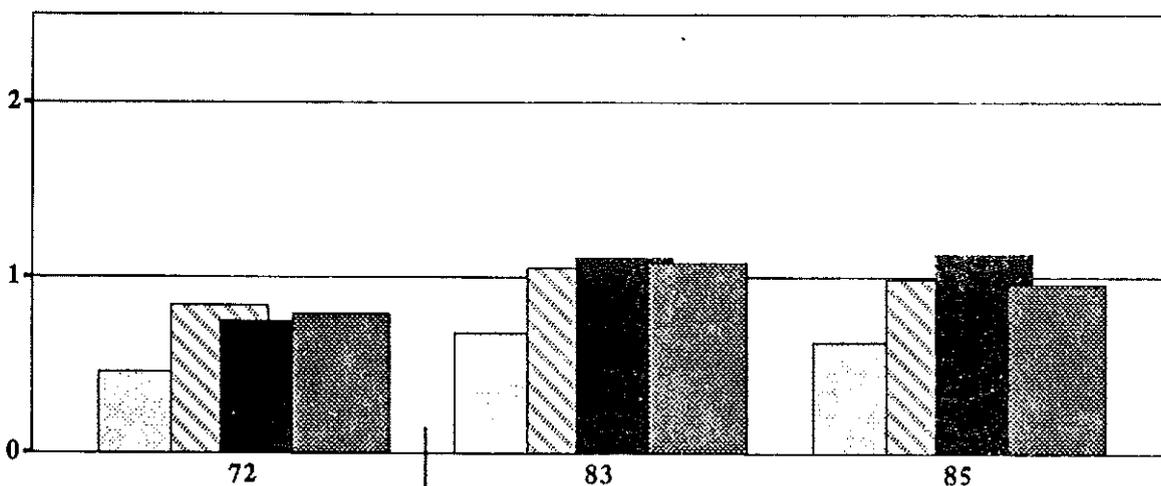
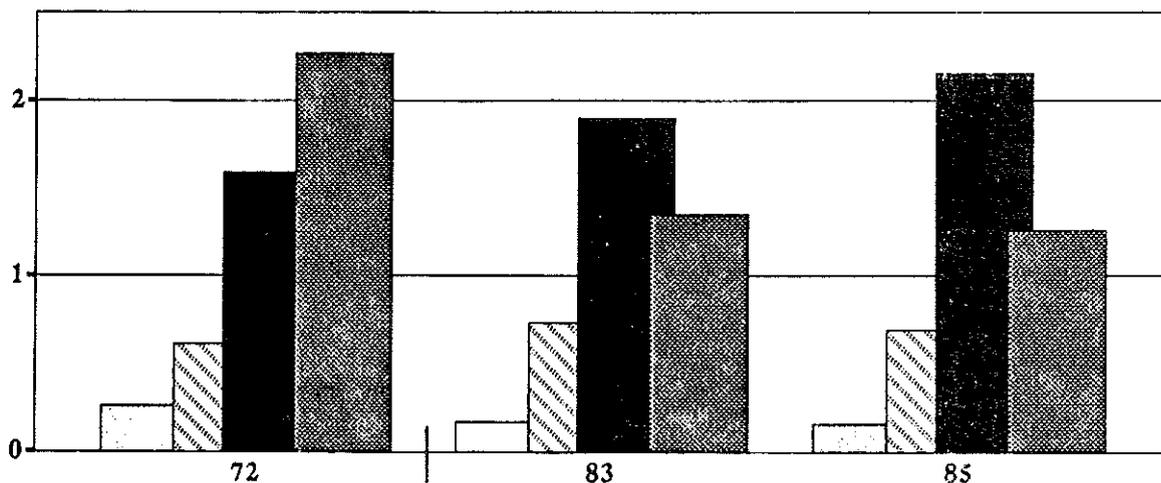
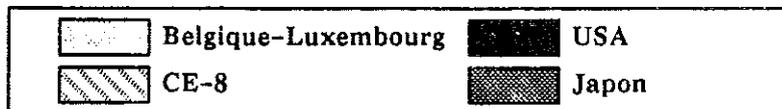
**Véhicules et moteurs automobiles**



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.I

**Graphiques 11 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION**

**Autres moyens de transport**



Bureau du Plan, Direction Sectorielle ; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E

## 5. Secteur des machines industrielles et agricoles

(voir tableau 18, haut, et graphiques 12)

Ce secteur se classe de manière extrêmement variable dans les 8 pays européens.

Il vient au 1er rang en Allemagne (indice 1.24) et au 4e rang au Royaume-Uni (1.18) ; mais leur spécialisation marque une nette tendance à la baisse. Il est au 6e rang au Danemark (1.00), au 8e rang en Italie (1.19) et au 11e rang en France (0.83), avec une spécialisation plus stable dans ces 3 pays.

En Belgique-Luxembourg, cette industrie occupe le 12e rang et la spécialisation est faible (indice de 0.42).

On peut considérer que la CE-8 a une spécialisation correspondant à la moyenne de son industrie (0.99), en léger recul toutefois.

Les Etats-Unis sont plus spécialisés (4e rang ; indice de 1.24 ; en recul) tandis que le Japon se caractérise par un 6e rang (indice : 0.90), mais en progrès important (+ 0.30 en 13 ans).

## 6. Secteur des matériaux de construction et minéraux non métalliques

(voir tableau 18, bas, et graphiques 13)

La CE-8 est spécialisée dans ces industries puisqu'elles ont un indice de 1.20 et se classent au 5e rang. La plupart des pays ont un indice voisin de 1, l'Italie se distinguant par un 3e rang et un indice de 2.10, en forte progression. Viennent ensuite la France (3e ; 1.30 en net progrès) et la Belgique-Luxembourg (5e rang ; indice de 1.38 mais en forte baisse sauf de 1983 à 1985).

Les autres pays classent ce secteur du 6e au 10e rangs et les variations de 1972 à 1985 ne sont pas considérables.

Les Etats-Unis (11e rang ; 0.67) et le Japon (9e ; 0.66) sont sous-spécialisés pour ce secteur et leur spécialisation est en baisse modérée.

Tableau 18 - Comparaison de la spécialisation des pays à l'exportation ;  
évolutions 1972-1983 et 1983-1985

Secteur : MACHINES INDUSTRIELLES ET AGRICOLES (NACE-CLIO ; R.44 : 21)

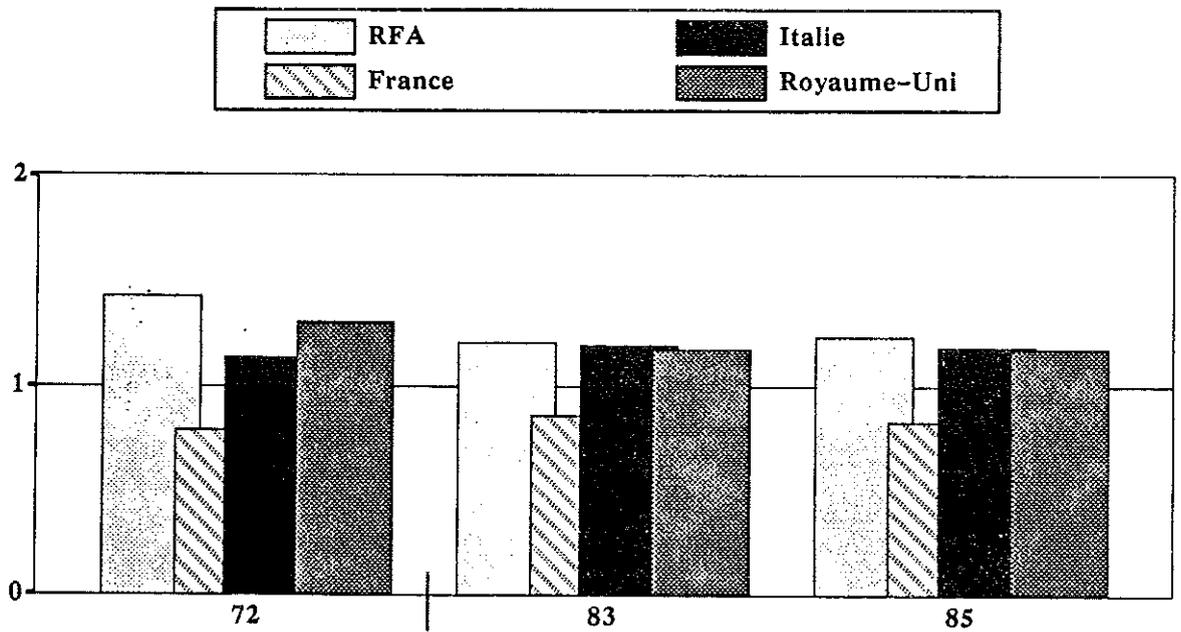
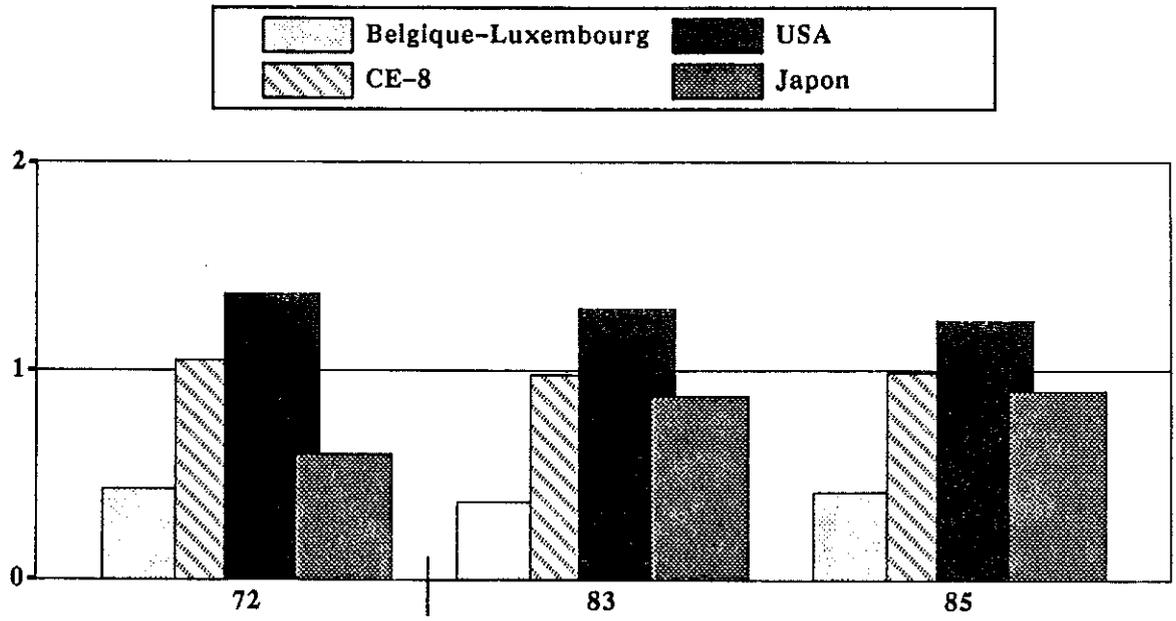
	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	12e (0.42)	- 0.06	+ 0.05
2. DANEMARK	6e (1.00)	- 0.07	+ 0.04
3. FRANCE	11e (0.83)	+ 0.07	- 0.03
4. REP. FED. ALLEM.	1er (1.24)	- 0.22	+ 0.03
5. IRLANDE	12e (0.31)	+ 0.16	- 0.01
6. ITALIE	7e (1.19)	+ 0.07	- 0.02
7. PAYS-BAS	13e (0.53)	+ 0.03	+ 0.01
8. ROYAUME-UNI	4e (1.18)	- 0.13	0
9. CE-8	10e (0.99)	- 0.07	+ 0.01
10. U.S.A.	4e (1.24)	- 0.07	- 0.06
11. JAPON	6e (0.90)	+ 0.28	+ 0.02

Secteur : MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET MINERAUX NON METALLIQUES  
(NACE-CLIO ; R.44 : 15)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	5e (1.38)	- 0.32	+ 0.06
2. DANEMARK	9e (0.87)	+ 0.09	- 0.17
3. FRANCE	3e (1.30)	+ 0.11	+ 0.07
4. REP. FED. ALLEM.	8e (0.95)	- 0.06	+ 0.06
5. IRLANDE	6e (1.01)	- 0.04	- 0.04
6. ITALIE	3e (2.10)	+ 0.31	+ 0.01
7. PAYS-BAS	9e (0.84)	- 0.08	- 0.01
8. ROYAUME-UNI	10e (1.00)	- 0.04	+ 0.09
9. CE-8	5e (1.20)	+ 0.01	+ 0.05
10. U.S.A.	11e (0.67)	- 0.01	- 0.05
11. JAPON	9e (0.66)	0	- 0.04

LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

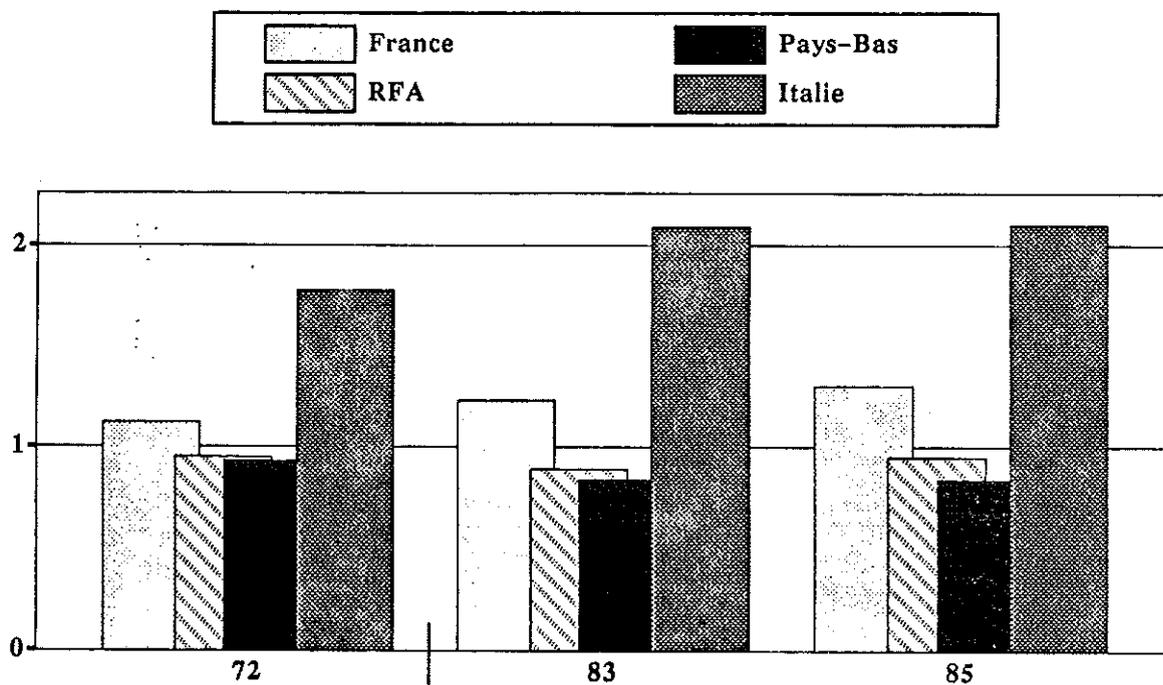
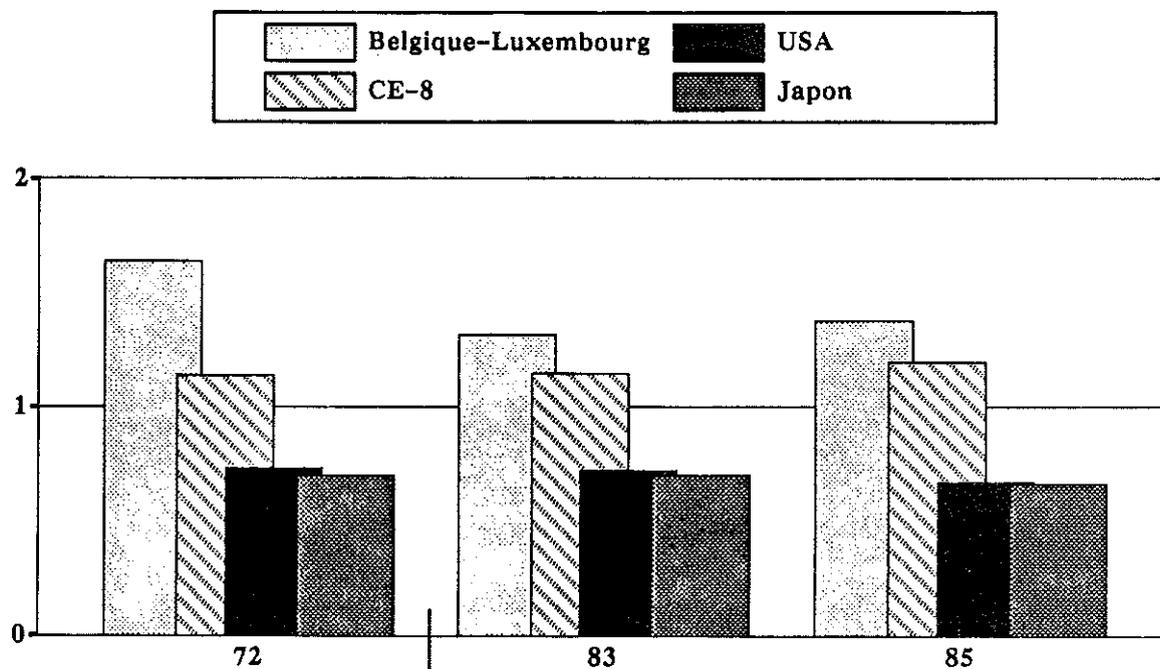
Machines industrielles et agricoles



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

Graphiques 13 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

Matériaux de construction et minéraux non métalliques



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E

## 7. Secteur des industries chimiques et pharmaceutiques

(voir tableau 19, haut, et graphiques 14)

A la fois industrie de base et industrie de pointe, la chimie-pharmacie constitue une spécialisation importante de la CE-8 et de la plupart des 8 pays.

Elle vient au 4<sup>e</sup> rang dans la CE-8 (indice 1.23 ; en hausse modérée), mais au 2<sup>e</sup> rang aux Pays-Bas, où elle constitue une spécialisation très forte, (indice : 2.00 ; en forte hausse) et au Royaume-Uni (indice : 1.26 ; en net progrès).

Cette industrie occupe le 6<sup>e</sup> rang en Belgique-Luxembourg avec une spécialisation marquée (1.29) et en progrès important (+ 0.23), y compris les deux dernières années. La situation est à peu près similaire en France.

Ce secteur se classe au 4<sup>e</sup> rang en République Fédérale d'Allemagne (indice 1.19 ; en faible recul). Au 4<sup>e</sup> rang aussi en Irlande (1.25) avec toutefois, ici, une forte progression de la spécialisation (+ 0.36). Il occupe encore le 9<sup>e</sup> rang en Italie et le 10<sup>e</sup> au Danemark (avec des indices voisins de 0.80).

Les Etats-Unis classent cette industrie au 6<sup>e</sup> rang, avec un indice légèrement supérieur à 1 (1.05) et en faible progression.

Quant au Japon, il se déspecialise fortement : 12<sup>e</sup> rang, indice de 0.46, en recul de - 0.28 depuis 1972. Le Japon se désengage donc dans ce secteur compte tenu de son manque de matières premières et du fait qu'il semble avoir été davantage touché par le renchérissement de l'énergie

## 8. Secteur du caoutchouc et des plastiques

(voir tableau 18, bas, et graphiques 15)

La situation de la CE-8 est assez semblable pour ce secteur à celle qui est la sienne en chimie-pharmacie. Ces industries viennent au 6<sup>e</sup> rang (1.19). Tous les pays européens sont spécialisés (indice > 1) excepté l'Irlande. Certains pays se caractérisent par une plus forte spécialisation : la France (2<sup>e</sup> rang ; indice 1.42 ; en baisse), le Danemark (3<sup>e</sup> rang ; indice 1.31 ; en progrès récent) et les Pays-Bas (3<sup>e</sup> rang ; 1.02).

En République Fédérale d'Allemagne, ce secteur occupe le 5<sup>e</sup> rang (1.16 ; en progrès) ; en Italie, le 6<sup>e</sup> (1.31 ; en recul). En Belgique-Luxembourg, il vient au 7<sup>e</sup> rang, avec une nette spécialisation (1.20) qui est en augmentation sensible (+ 0.18 depuis '72).

Etats-Unis et Japon sont sous-spécialisés (indice d'environ 0.80) avec un recul important au Japon, particulièrement durant les deux dernières années.

Tableau 19 - Comparaison de la spécialisation des pays à l'exportation ;  
évolutions 1972-1983 et 1983-1985

Secteur : CHIMIE ET PHARMACIE

(NACE-CLIO ; R.44 : 17)

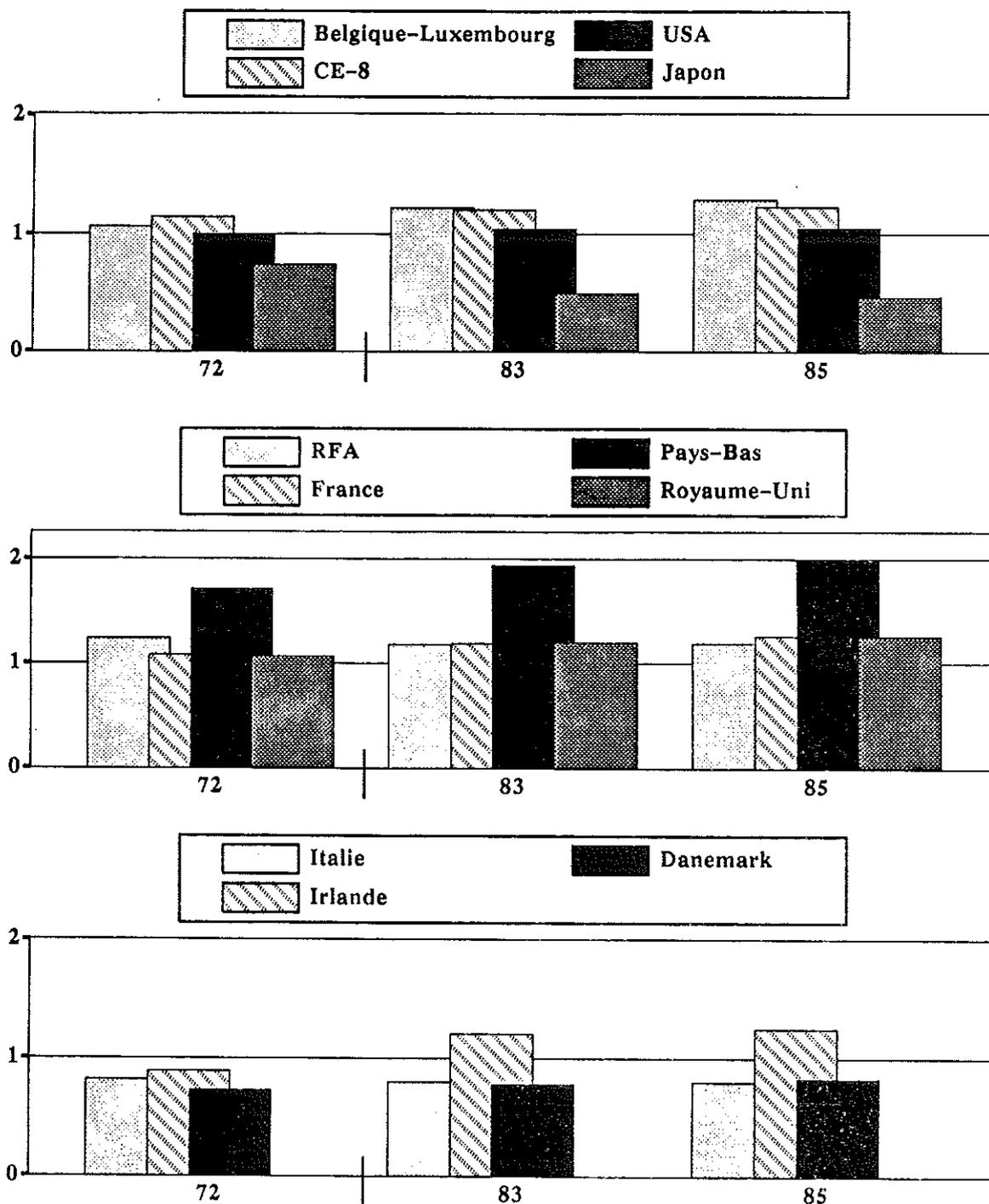
	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	6e (1.29)	+ 0.16	+ 0.07
2. DANEMARK	10e (0.83)	+ 0.05	+ 0.05
3. FRANCE	6e (1.26)	+ 0.11	+ 0.07
4. REP. FED. ALLEM.	4e (1.19)	- 0.06	+ 0.01
5. IRLANDE	4e (1.25)	+ 0.32	+ 0.04
6. ITALIE	9e (0.80)	- 0.02	0
7. PAYS-BAS	2e (2.00)	+ 0.23	+ 0.06
8. ROYAUME-UNI	2e (1.26)	+ 0.13	+ 0.06
9. CE-8	4e (1.23)	+ 0.05	+ 0.04
10. U.S.A.	6e (1.05)	+ 0.04	+ 0.01
11. JAPON	12e (0.46)	- 0.25	- 0.03

Secteur : PRODUITS EN CAOUTCHOUC ET EN PLASTIQUE (NACE-CLIO ; R.44 : 49)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	7e (1.20)	+ 0.13	+ 0.05
2. DANEMARK	3e (1.31)	- 0.07	+ 0.15
3. FRANCE	2e (1.42)	- 0.19	- 0.01
4. REP. FED. ALLEM.	5e (1.16)	+ 0.08	+ 0.02
5. IRLANDE	7e (0.84)	- 0.44	- 0.17
6. ITALIE	6e (1.31)	- 0.21	+ 0.07
7. PAYS-BAS	3e (1.02)	0	+ 0.03
8. ROYAUME-UNI	8e (1.02)	+ 0.03	- 0.02
9. CE-8	6e (1.19)	- 0.01	+ 0.02
10. U.S.A.	10e (0.76)	- 0.03	+ 0.05
11. JAPON	7e (0.79)	- 0.09	- 0.12

Graphiques 14 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

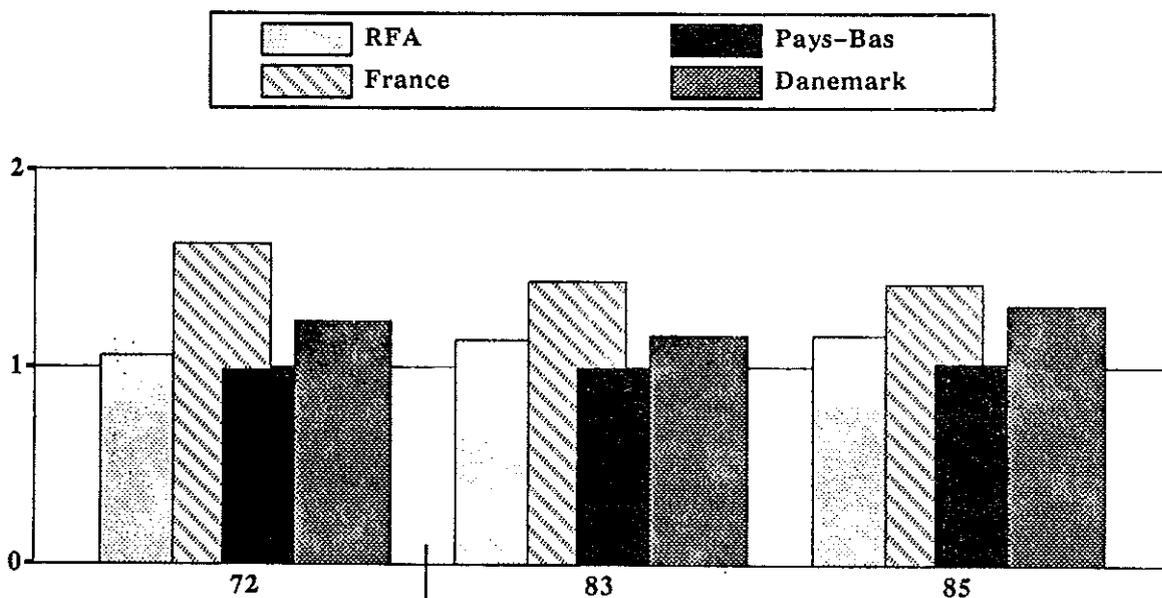
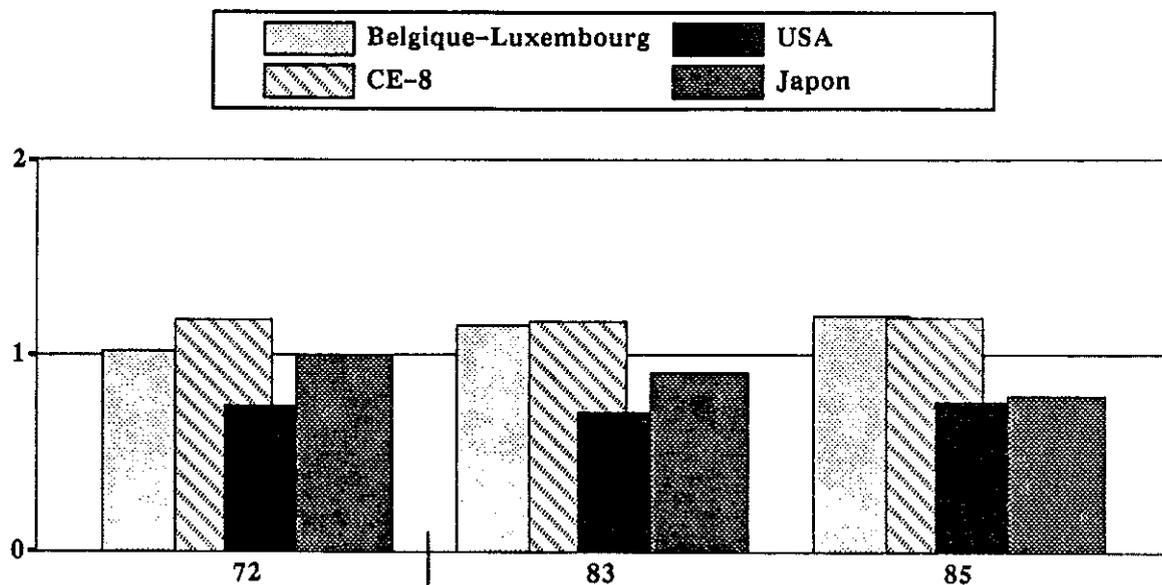
**Chimie et pharmacie**



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.Æ.

Graphiques 15 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

Caoutchouc, plastique



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E

## 9. Secteur de la sidérurgie et de la métallurgie des non ferreux

(Voir tableau 20, haut, et graphiques 16)

Le secteur de la métallurgie se classe encore au 2<sup>e</sup> rang en Belgique-Luxembourg avec une spécialisation très élevée (indice : 1.86) quoique en forte baisse (- 0.41 de 1972 à 1983 mais + 0.05 de 1983 à 1985).

Vient ensuite la France où ce secteur se situe au 4<sup>e</sup> rang (1.28 ; indice en progrès de 0.20), suivie de l'Allemagne (6<sup>e</sup> rang ; indice = 1.00 ; également en hausse : + 0.17). Compte tenu des graves problèmes de concurrence auxquels ces industries doivent faire face dans presque tous les pays de vieille industrialisation, cette progression de la spécialisation, non seulement en Allemagne et en France, mais aussi en Italie (+ 0.21), au Danemark (+ 0.19), au Royaume-Uni (+ 0.06 ; en recul toutefois dans ces deux pays depuis '83) et aux Pays-Bas (+ 0.11) paraît à première vue assez étonnante. La politique communautaire de protection et de rationalisation de la sidérurgie, pratiquée depuis quelques années, n'est certainement pas étrangère à ce résultat.

La CE-8 reste ainsi légèrement spécialisée (1.03) avec une tendance à la hausse, ce qui est logique puisqu'une telle tendance s'observe dans la plupart des pays.

Par contre, les Etats-Unis étaient déjà fortement sous-spécialisés en 1972 (indice de 0.46 ayant diminué de 0.03 en 13 ans).

Quant au Japon, il réduit sa spécialisation de façon accélérée (- 0.13 de 1972 à 1983 ; - 0.12 de 1983 à 1985). Il reste néanmoins spécialisé en métallurgie (indice de 1.12 en 1985), secteur qui occupe encore le 5<sup>e</sup> rang.

Le renforcement de la spécialisation en sidérurgie-métallurgie dans les pays de la CE-8 s'oppose à la tendance à la déspecialisation observée au Japon et, depuis plus longtemps, aux Etats-Unis. Les deux graphiques 16 l'illustrent très clairement.

Ces tendances contraires posent incontestablement la question de savoir si les pays d'Europe occidentale seront en mesure de poursuivre une telle évolution surtout le jour où la politique sidérurgique communautaire sera supprimée ou atténuée. Il ne semble pas en effet que la concurrence des nouveaux pays producteurs, en particulier, puisse s'affaiblir à l'avenir compte tenu des avantages comparatifs dont ils disposent.

## 10. Secteur des produits en métaux (à l'exclusion des machines et du matériel de transport)

(voir tableau 20, bas, et graphiques 17)

Il s'agit donc de fabrications métalliques généralement plus traditionnelles.

Ce sont des produits pour lesquels la CE-8 reste spécialisée (indice de 1.18 ; 7<sup>e</sup> rang) ; elle continue même à renforcer cette spécialisation.

Deux pays seulement ont un indice nettement inférieur à un : la Belgique-Luxembourg (0.79 ; 10<sup>e</sup> rang ; en progrès récent) et l'Irlande (8<sup>e</sup> rang ; 0.77 ; en net progrès).

Les autres pays européens ont un indice voisin ou supérieur à un avec un maximum en Italie (1.74 ; en forte hausse ; 5e rang). 5e rang également au Danemark et aux Pays-Bas (ces deux pays ont un indice en hausse).

C'est en Allemagne que cette industrie reste la mieux classée : au 2e rang avec un indice de 1.23 (en recul modéré).

Ces évolutions semblent indiquer que les pays européens conservent des avantages comparatifs dans ce secteur, dont les fabrications sont très variées.

Les Etats-Unis, par contre, sont sous-spécialisés de longue date (12e rang ; indice : 0.64) et réduisent encore leur spécialisation (- 0.13 de 1983 à 1985).

Quant au Japon, c'est un secteur où il se déspecialise rapidement (8e rang ; 0.77 ; - 0.30 en 13 ans).

Tableau 20 - Comparaison de la spécialisation des pays à l'exportation ;  
évolutions 1972-1983 et 1983-1985

Secteur : SIDERURGIE ET METALLURGIE DES NON FERREUX

(NACE-CLIO ; R.44 : 13)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	2e (1.86)	- 0.41	+ 0.05
2. DANEMARK	14e (0.40)	+ 0.24	- 0.05
3. FRANCE	4e (1.28)	+ 0.10	+ 0.10
4. REP. FED. ALLEM.	6e (1.00)	+ 0.10	+ 0.07
5. IRLANDE	13e (0.28)	- 0.18	- 0.02
6. ITALIE	10e (0.75)	+ 0.19	+ 0.02
7. PAYS-BAS	6e (0.93)	+ 0.09	+ 0.02
8. ROYAUME-UNI	12e (0.85)	+ 0.14	- 0.08
9. CE-8	9e (1.03)	+ 0.04	+ 0.03
10. U.S.A.	14e (0.43)	- 0.02	- 0.01
11. JAPON	5e (1.12)	- 0.13	- 0.12

Secteur : PRODUITS EN METAUX

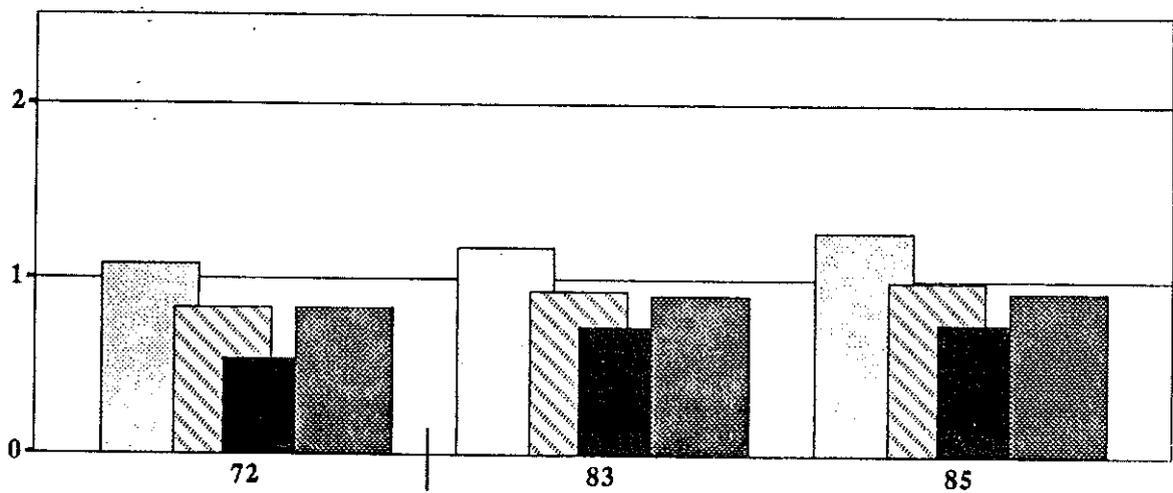
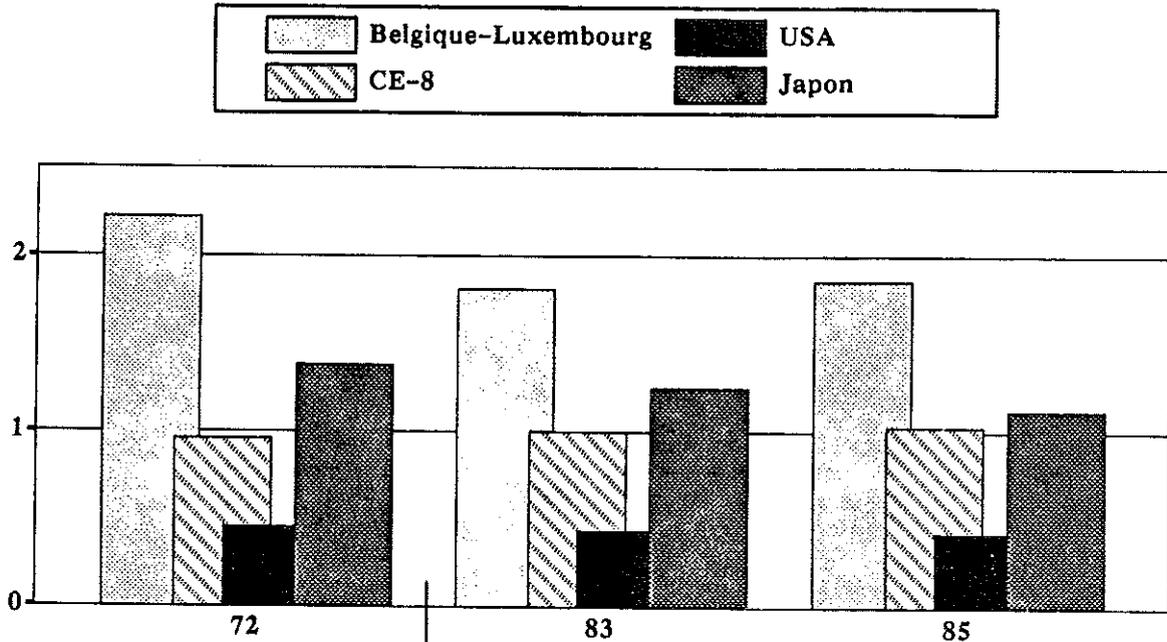
(NACE-CLIO ; R.44 : 19)

(à l'exclusion des machines et du matériel de transport)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	10e (0.79)	- 0.05	+ 0.12
2. DANEMARK	5e (1.15)	+ 0.06	+ 0.18
3. FRANCE	7e (1.15)	+ 0.11	+ 0.01
4. REP. FED. ALLEM.	2e (1.23)	- 0.15	+ 0.07
5. IRLANDE	8e (0.77)	+ 0.12	+ 0.09
6. ITALIE	5e (1.74)	+ 0.45	- 0.08
7. PAYS-BAS	5e (0.96)	- 0.02	+ 0.10
8. ROYAUME-UNI	7e (1.03)	- 0.07	+ 0.11
9. CE-8	7e (1.18)	+ 0.03	+ 0.06
10. U.S.A.	12e (0.64)	- 0.03	- 0.13
11. JAPON	8e (0.77)	- 0.19	- 0.11

Graphiques 16 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

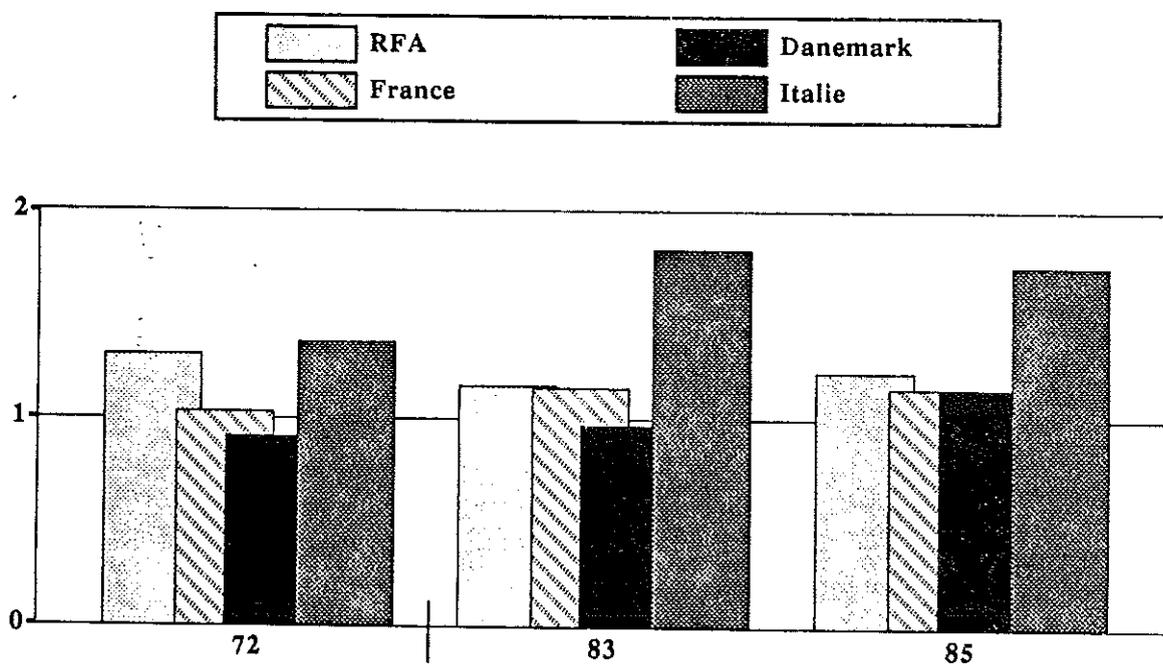
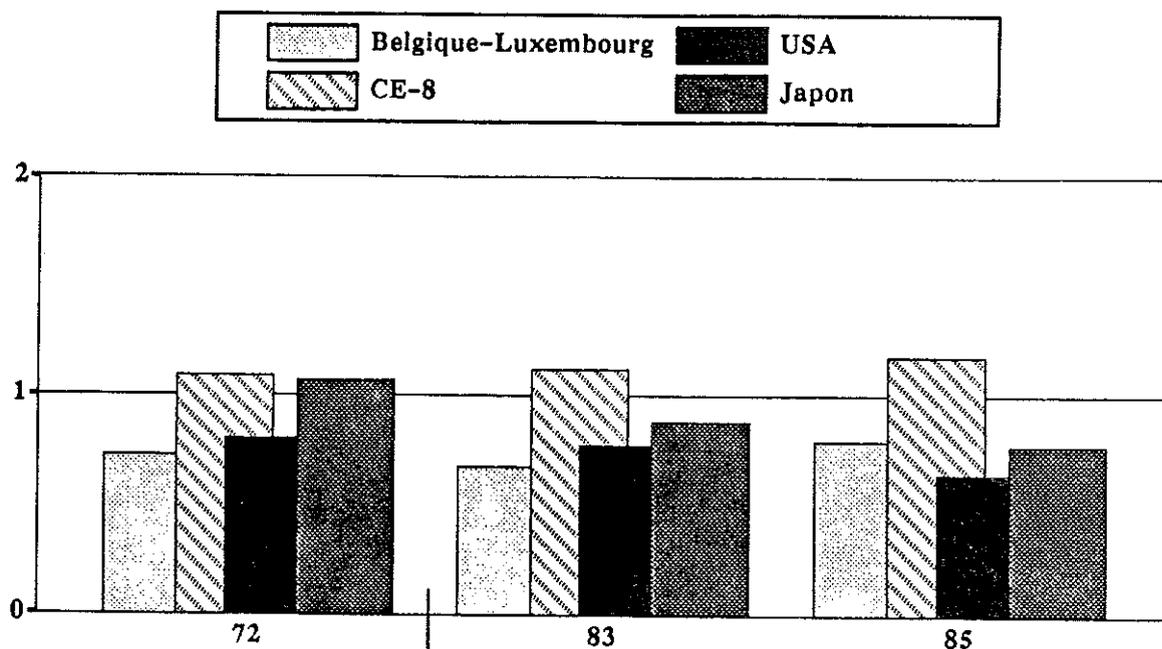
Sidérurgie et métaux non ferreux



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

Graphiques 17 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

Produits métalliques



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

## 11. Produits des industries alimentaires, boissons, tabac

(voir tableau 21, haut, et graphiques 18).

Il s'agit sans conteste d'un secteur pour lequel la CE-8 – et la plupart de ces 8 pays – a une **très forte spécialisation** qui, au surplus, connaît une **progression rapide** ; cette industrie occupe le **2e rang** (avec un indice de 1.43 et une augmentation de 0.24 de 1972 à 1985).

Dans 4 pays, ce secteur se classe au **1er rang** avec des indices de spécialisation particulièrement élevés : Danemark (4.77), Irlande (3.93), Pays-Bas (3.63) et France (1.55). La progression est forte aux Pays-Bas et modérée en France. L'Irlande et le Danemark ont, par contre, régressé.

En Belgique-Luxembourg, ce secteur vient au **4e rang**, avec néanmoins un indice élevé (1.54) et en forte hausse (+ 0.50).

Au Royaume-Uni, il progresse également tout en n'occupant que la **6e place** (indice : 1.11 ; + 0.21). Enfin, il est respectivement au **10e et au 11e rangs** en Allemagne et en Italie (indices voisins de 0.75) mais les progressions sont importantes.

Il s'agit donc bien d'un ensemble varié d'industries pour lequel la **position des 8 pays européens est forte et continue à progresser rapidement**.

L'Europe offre ici un contraste violent par rapport au Japon où cette industrie ne vient qu'**en 15e place**, avec une spécialisation extrêmement faible (indice de 0.11 en '85) et en forte baisse (- 0.14).

Aux Etats-Unis, il s'agit encore d'un secteur important (7e rang ; indice 0.95), mais il y a recul de la spécialisation (- 0.12).

## 12. Secteur du papier, emballage, imprimerie

(voir tableau 21, bas, et graphiques 19)

La CE-8 est sous-spécialisée dans l'industrie du papier et les industries connexes : au **15e rang** avec un indice de 0.70. La spécialisation est toutefois en **progrès** (+ 0.14).

Dans la plupart des pays, ce secteur se situe du **11e au 15e rangs** avec des indices compris entre 0.75 et 0.50. En Belgique-Luxembourg, il se classe en **11e position** avec un indice de **0.65** (stable).

Certains pays connaissent une augmentation importante de leur spécialisation : l'Allemagne (+ 0.27), le Danemark (+ 0.26), la France (+ 0.17), le Royaume-Uni (+ 0.14). Les Pays-Bas classent cette industrie au **8e rang** (indice : 0.89 ; en progrès), mais elle vient au **15e rang** seulement en Italie (0.49 ; en progrès). L'Irlande seule régresse (- 0.18) avec une très faible spécialisation (0.27).

Aux Etats-Unis, cette industrie se classe mieux : **8e rang** (0.82), mais elle connaît une baisse récente.

Enfin, le Japon est très sous-spécialisé : au **14e rang** avec un indice de 0.20 (en faible baisse).

**Tableau 21 - Comparaison de la spécialisation des pays à l'exportation ;  
évolutions 1972-1983 et 1983-1985**

**Secteur : PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES, BOISSONS, TABAC**

(NACE-CLIO ; R.44 : 31+33+35+37+39)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	4e (1.54)	+ 0.31	+ 0.19
2. DANEMARK	1er (4.77)	- 0.36	+ 0.14
3. FRANCE	1er (1.55)	+ 0.02	+ 0.05
4. REP. FED. ALLEM.	10e (0.77)	+ 0.30	+ 0.04
5. IRLANDE	1er (3.93)	- 1.57	+ 0.07
6. ITALIE	11e (0.73)	0	+ 0.17
7. PAYS-BAS	1er (3.63)	+ 0.37	+ 0.16
8. ROYAUME-UNI	6e (1.11)	+ 0.22	- 0.01
9. CE-8	2e (1.43)	+ 0.17	+ 0.07
10. U.S.A.	7e (0.95)	- 0.03	- 0.09
11. JAPON	15e (0.11)	- 0.12	- 0.02

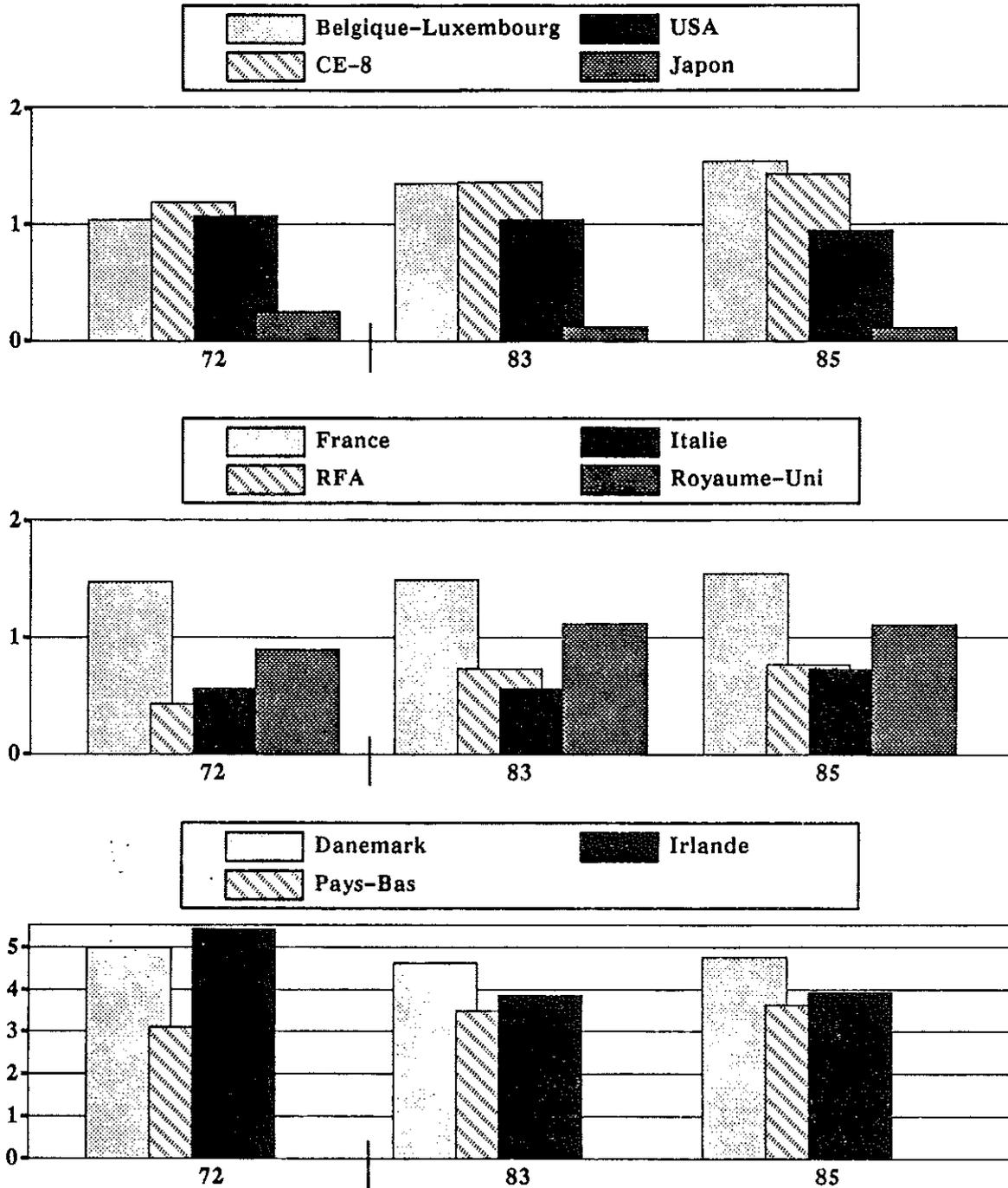
**Secteur : PAPIER, EMBALLAGE, IMPRIMERIE**

(NACE-CLIO ; R.44 : 47)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	11e (0.65)	- 0.02	0
2. DANEMARK	12e (0.67)	+ 0.21	+ 0.05
3. FRANCE	13e (0.77)	+ 0.10	+ 0.07
4. REP. FED. ALLEM.	13e (0.75)	+ 0.23	+ 0.04
5. IRLANDE	14e (0.27)	- 0.15	- 0.03
6. ITALIE	15e (0.49)	+ 0.02	+ 0.05
7. PAYS-BAS	8e (0.89)	+ 0.02	+ 0.05
8. ROYAUME-UNI	13e (0.70)	+ 0.10	+ 0.04
9. CE-8	15e (0.70)	+ 0.10	+ 0.04
10. U.S.A.	8e (0.82)	+ 0.07	- 0.13
11. JAPON	14e (0.20)	- 0.03	0

**Graphiques 18 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION**

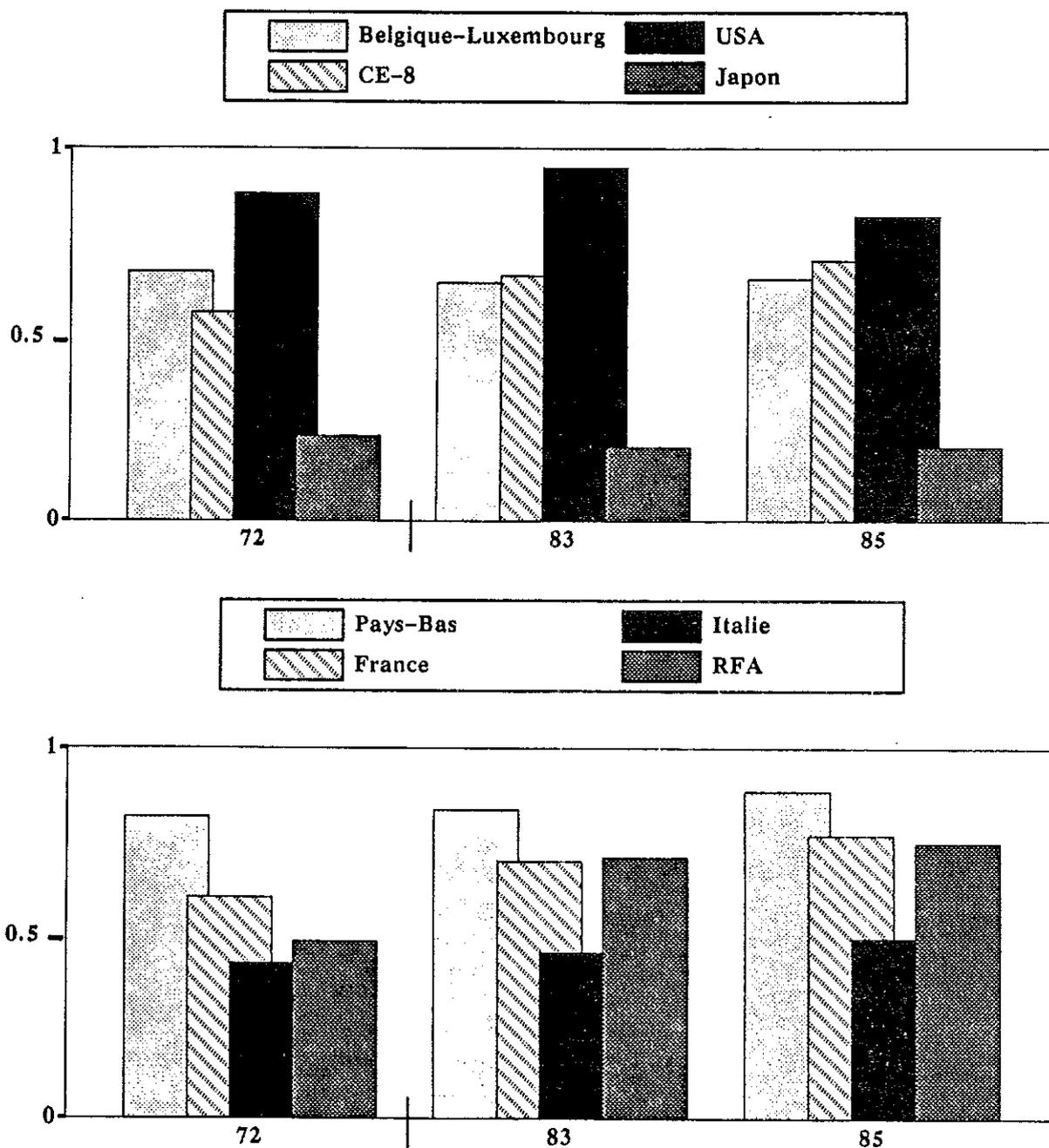
**Industries alimentaires**



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

Graphiques 19 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

Papier, emballage, imprimerie



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E

### 13. Secteur du textile et du vêtement

(voir tableau 22, haut, et graphiques 20)

Cette vieille industrie traditionnelle de l'Europe Occidentale a traversé une longue période de difficultés suite à la concurrence exacerbée de nombreux nouveaux producteurs, nouveaux pays industrialisés et pays en voie de développement.

Ce secteur s'est fortement modernisé et a réduit ses effectifs dans une large mesure, ce qui lui permet d'occuper le 3<sup>e</sup> rang dans la CE-8 en 1985.

Son indice de spécialisation est nettement supérieur à un (1.34) et connaît une progression, accélérée même ces dernières années (+ 0.07 de 1972 à 1983 ; + 0.08 de 1983 à 1985).

Dans 4 pays, la spécialisation est voisine de l'unité et le secteur se classe du 4<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> rangs. L'indice est en progrès notable dans deux d'entre eux : l'Allemagne (0.97 ; + 0.20) et le Royaume-Uni (1.01 ; + 0.11) ; aux Pays-Bas, il est en recul sauf les deux dernières années (4<sup>e</sup> rang ; 0.98 ; - 0.16) ; il a fortement baissé en Irlande (1.01 ; - 0.77).

Au Danemark, cette industrie se classe au 4<sup>e</sup> rang (indice : 1,23 ; en progrès : + 0.20), tandis qu'elle vient au 5<sup>e</sup> rang en France (1.27 ; - 0.06, mais en hausse de 1983 à 1985).

En Belgique-Luxembourg, ce secteur vient encore en 3<sup>e</sup> place avec une spécialisation élevée (1.62) ; celle-ci a régressé de 1972 à 1983 (- 0.11), mais a remonté quelque peu par la suite (+ 0.03).

La position la plus forte est celle de l'Italie qui se caractérise par une très haute spécialisation (indice : 2.78) et une forte progression de celle-ci (+ 0.73). Aussi, en Italie, cette industrie hautement exportatrice vient-elle au 2<sup>e</sup> rang.

Dans les pays de la CE-8, on peut donc considérer que cette industrie a largement retrouvé sa compétitivité extérieure (indice en hausse de 1983 à 1985 dans tous les pays sauf en Irlande) et qu'elle a réalisé un score exceptionnel en Italie. Elle semble rester un point fort de la Communauté.

La situation aux Etats-Unis est bien différente : très forte sous-spécialisation (15<sup>e</sup> rang ; indice : 0.36) avec une stagnation, voire une régression récente.

Au Japon, la spécialisation est supérieure (10<sup>e</sup> rang ; 0.62), mais cette industrie y connaît une puissante déspecialisation à l'exportation (- 0.64 de 1972 à 1985).

### 14. Secteur du cuir, articles en cuir et en peau, chaussures

(voir tableau 22, bas, et graphiques 21)

Assez étonnamment, dans la CE-8, ce secteur se classe au 1<sup>er</sup> rang pour la spécialisation à l'exportation (indice : 1.47) et connaît même une progression (+ 0.22).

Cette situation de la CE-8 est due uniquement à la position extrêmement forte de l'Italie où cette industrie vient au 1er rang avec un indice extrêmement élevé (6.52) et en très forte progression (+ 1.35) !

Dans les autres pays, le secteur se classe du 8e rang (France ; mais recul important) au 16e rang (Allemagne ; indice faible : 0.56 mais en progrès). Trois pays ont vu leur spécialisation baisser entre 1972 et 1983 : fortement en Irlande et en France, moins en Belgique-Luxembourg (- 0.22). Pour les deux dernières années, seule l'Irlande est encore en recul ; l'indice est en hausse modérée partout.

La Belgique-Luxembourg est devenue fortement sous-spécialisée : au 14e rang avec un indice de 0.33.

Dans l'ensemble des pays de la CE-8, cette industrie a connu un repli important ; beaucoup de pays ont aujourd'hui une spécialisation inférieure à 0.70. On constate toutefois une reprise sensible des résultats à l'exportation. On ne peut dissocier ce redressement de l'expansion de l'industrie du vêtement et de la mode où l'Europe conserve des atouts importants.

Les Etats-Unis et le Japon sont très fortement sous-spécialisés : au 16e rang aux Etats-Unis (0.28 ; en progrès modéré), au 13e rang au Japon, mais avec un indice très bas (0.20) et une forte propension à la déspecialisation (- 0.39 en 13 ans).

Tableau 22 - Comparaison de la spécialisation des pays à l'exportation ;  
évolutions 1972-1983 et 1983-1985

Secteur : PRODUITS TEXTILES, HABILLEMENT

(NACE-CLIO ; R.44 : 41)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	3e (1.62)	- 0.11	+ 0.03
2. DANEMARK	4e (1.23)	+ 0.05	+ 0.15
3. FRANCE	5e (1.27)	- 0.16	+ 0.10
4. REP. FED. ALLEM.	7e (0.97)	+ 0.15	+ 0.05
5. IRLANDE	5e (1.01)	- 0.58	- 0.19
6. ITALIE	2e (2.78)	+ 0.49	+ 0.24
7. PAYS-BAS	4e (0.98)	- 0.24	+ 0.08
8. ROYAUME-UNI	9e (1.01)	+ 0.06	+ 0.05
9. CE-8	3e (1.34)	+ 0.07	+ 0.08
10. U.S.A.	15e (0.36)	0	- 0.03
11. JAPON	10e (0.62)	- 0.50	- 0.14

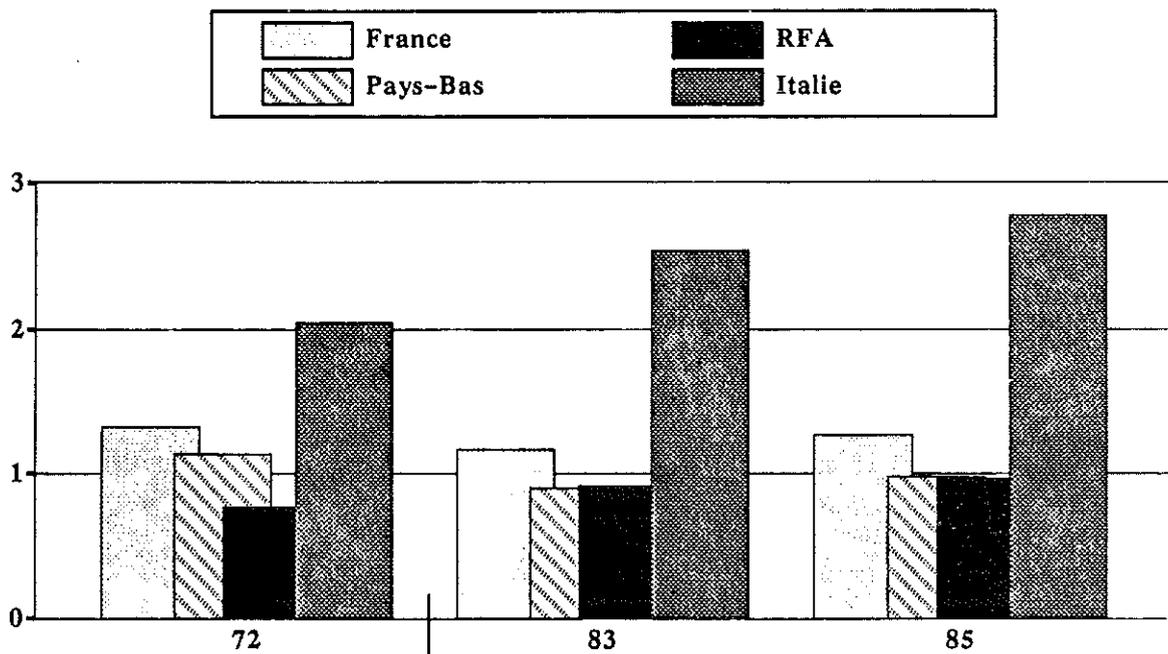
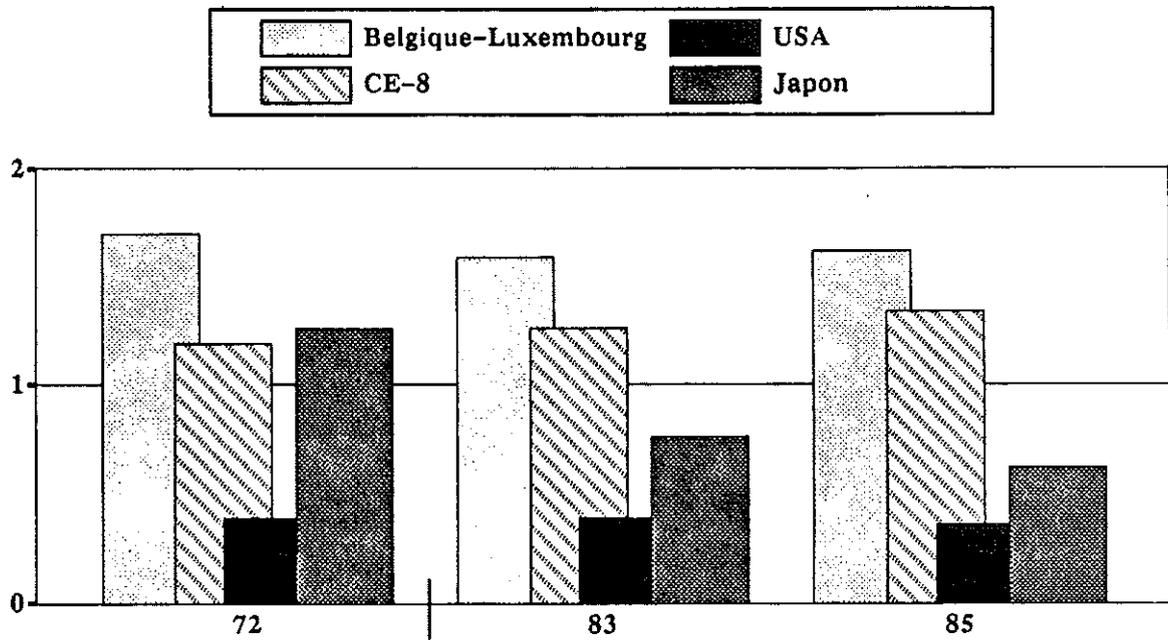
Secteur : CUIR, ARTICLES EN CUIR ET EN PEAU, CHAUSSURES

(NACE-CLIO ; R.44 : 43)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	14e (0.33)	- 0.22	+ 0.05
2. DANEMARK	11e (0.77)	+ 0.07	+ 0.09
3. FRANCE	8e (1.13)	- 0.44	+ 0.09
4. REP. FED. ALLEM.	16e (0.56)	+ 0.08	+ 0.02
5. IRLANDE	10e (0.49)	- 1.41	- 0.24
6. ITALIE	1er (6.54)	+ 1.25	+ 1.10
7. PAYS-BAS	11e (0.60)	0	+ 0.04
8. ROYAUME-UNI	14e (0.63)	- 0.10	+ 0.03
9. CE-8	1er (1.47)	+ 0.17	+ 0.05
10. U.S.A.	16e (0.28)	+ 0.12	- 0.01
11. JAPON	13e (0.20)	- 0.33	- 0.06

Graphiques 20 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

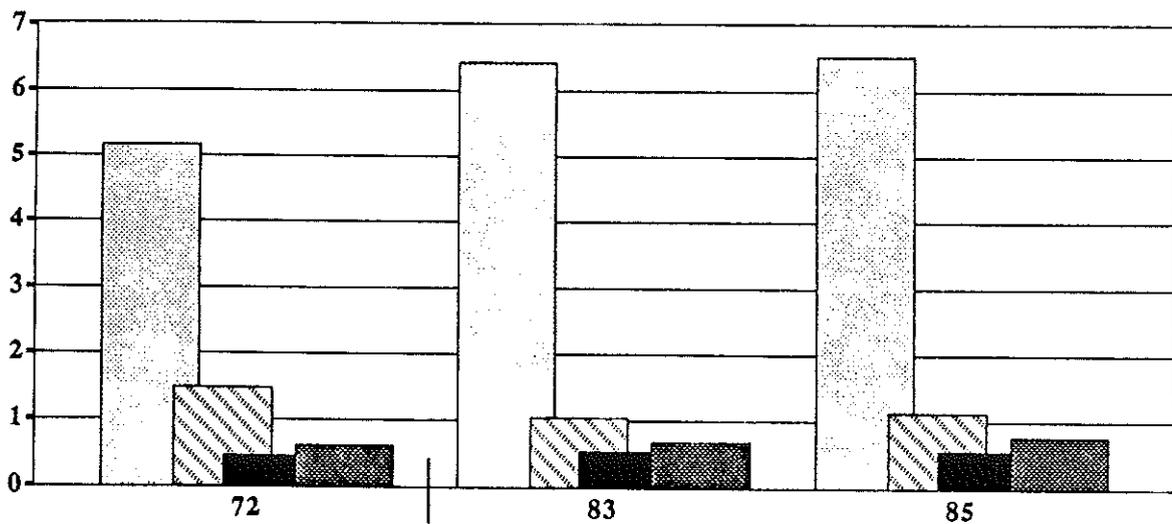
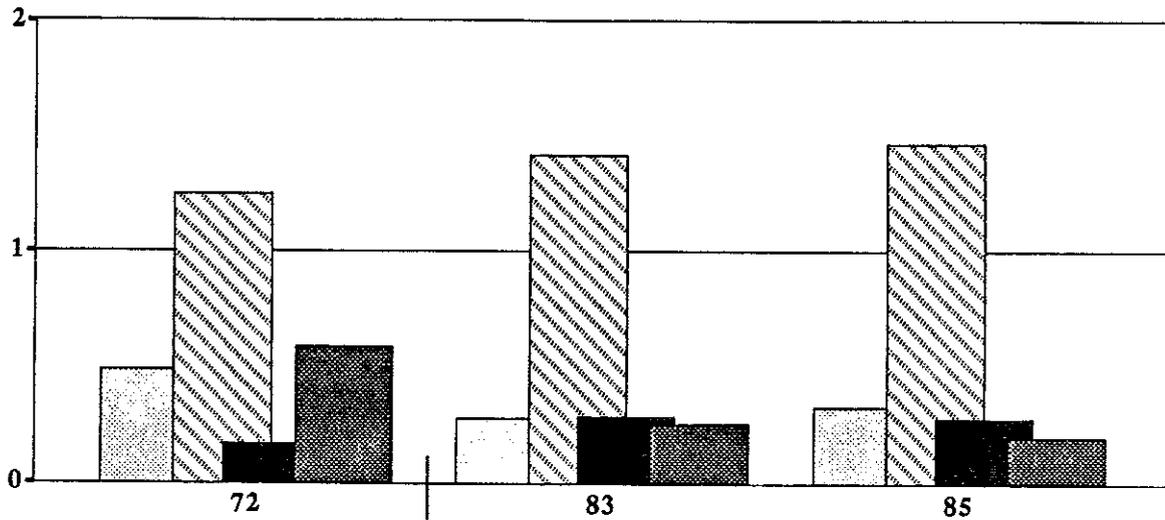
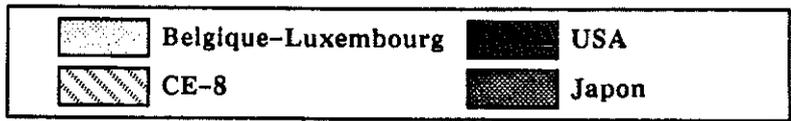
Textile, habillement



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

Graphiques 21 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

Cuir, articles en cuir, chaussures



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

## 15. Secteur du bois et des meubles en bois

(voir tableau 23, bas, et graphiques 22)

La plupart des pays européens sont sous-spécialisés, ce secteur occupant le plus souvent les derniers rangs (du 11e au 16e ; indices entre 0.77 et 0.39).

La position de cette industrie est un peu meilleure en Belgique-Luxembourg : 9e rang, indice de 0.90 mais en recul (- 0.10).

Deux pays tranchent fortement. Le Danemark pour lequel cette industrie vient en 2e position, avec une spécialisation élevée (3.00) et en très forte augmentation (+ 1.29), y compris ces dernières années. En Italie également la spécialisation est grande (4e rang ; indice : 1.77) et connaît une forte progression (+ 0.93).

La CE-8, dans son ensemble, est plutôt sous-spécialisée (indice : 0.88 ; 11e rang), mais on observe un net renforcement de cette spécialisation (+ 0.27).

Les Etats-Unis sont très sous-spécialisés (13e rang ; 0.54 ; en recul récent). Et, au Japon, le secteur de l'industrie du bois et du meuble vient au dernier rang (16e ; indice : 0.09) avec, surtout, une forte tendance à la déspecialisation (- 0.25).

## 16. Secteur des industries diverses et produits N.D.A.

(voir tableau 23, haut, et graphiques 23)

Il est très difficile de caractériser la position de ce secteur pour trois catégories de raisons :

- la très grande hétérogénéité des produits qui sont regroupés dans ce "secteur" et le caractère très particulier de certains d'entre eux (pour mémoire, citons : bijoux, orfèvrerie, diamants taillés, frappe de monnaies, instruments de musique, tirage de films, jouets, articles de sport, stylos, autres produits NDA ...);

- le manque de détail des statistiques de commerce extérieur ;

- la très grande variabilité de ces flux exportateurs, aussi bien dans le temps que d'un pays à l'autre. Cette variabilité est due à la fois à l'hétérogénéité des produits et aux variations importantes que peuvent subir les cours sur les marchés internationaux, pour certains d'entre eux (certains prix sont aussi liés aux variations du dollar).

Pour la Belgique-Luxembourg, ce secteur vient au 1er rang en 1985 avec un indice de spécialisation très élevé (3.53). Les variations de cet indice sont toutefois considérables : + 1.97 entre 1972 et 1983, - 0.26 de 1983 à 1985. Dans le cas de notre pays, l'industrie de la taille du diamant représente une activité très importante pour l'exportation.

Ce secteur occupe également le 1er rang au Royaume-Uni (indice 1.82) mais la spécialisation de ce pays est en forte baisse (- 0.96). Elle est aussi importante en Irlande (3e rang ; en très forte diminution).

Dans les autres pays, cette industrie se classe du 12e au 16e rangs, avec des indices de spécialisation souvent inférieurs à 0.5 et des variations moins fortes que dans les 3 premiers pays cités.

L'Italie, enfin, occupe une position moyenne : 8e rang et indice de 1.13, en hausse importante (+ 0.34). Le classement est le même pour la CE-8 : 8e rang et indice de 1.14.

La spécialisation des Etats-Unis est également assez forte : 3e rang et indice de 1.33 ; les variations sont importantes, mais de signe différent. Quant au Japon, il est sous-spécialisé à l'exportation pour ces produits : 11e rang, indice de 0.62, en net recul (- 0.24).

Tableau 23 - Comparaison de la spécialisation des pays à l'exportation ;  
évolutions 1972-1983 et 1983-1985

Secteur : PRODUITS DES INDUSTRIES DIVERSES ET N.D.A.

(NACE-CLIO ; R.44 : 51)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	1er (3.53)	+ 1.97	- 0.26
2. DANEMARK	13e (0.41)	- 0.05	+ 0.01
3. FRANCE	16e (0.52)	+ 0.05	- 0.01
4. REP. FED. ALLEM.	12e (0.77)	+ 0.23	- 0.21
5. IRLANDE	3e (1.80)	- 1.61	- 0.01
6. ITALIE	8e (1.13)	+ 0.30	+ 0.04
7. PAYS-BAS	16e (0.21)	- 0.15	- 0.05
8. ROYAUME-UNI	1er (1.82)	- 0.70	- 0.26
9. CE-8	8e (1.14)	+ 0.13	- 0.13
10. U.S.A.	3e (1.33)	- 0.38	+ 0.46
11. JAPON	11e (0.62)	- 0.22	- 0.02

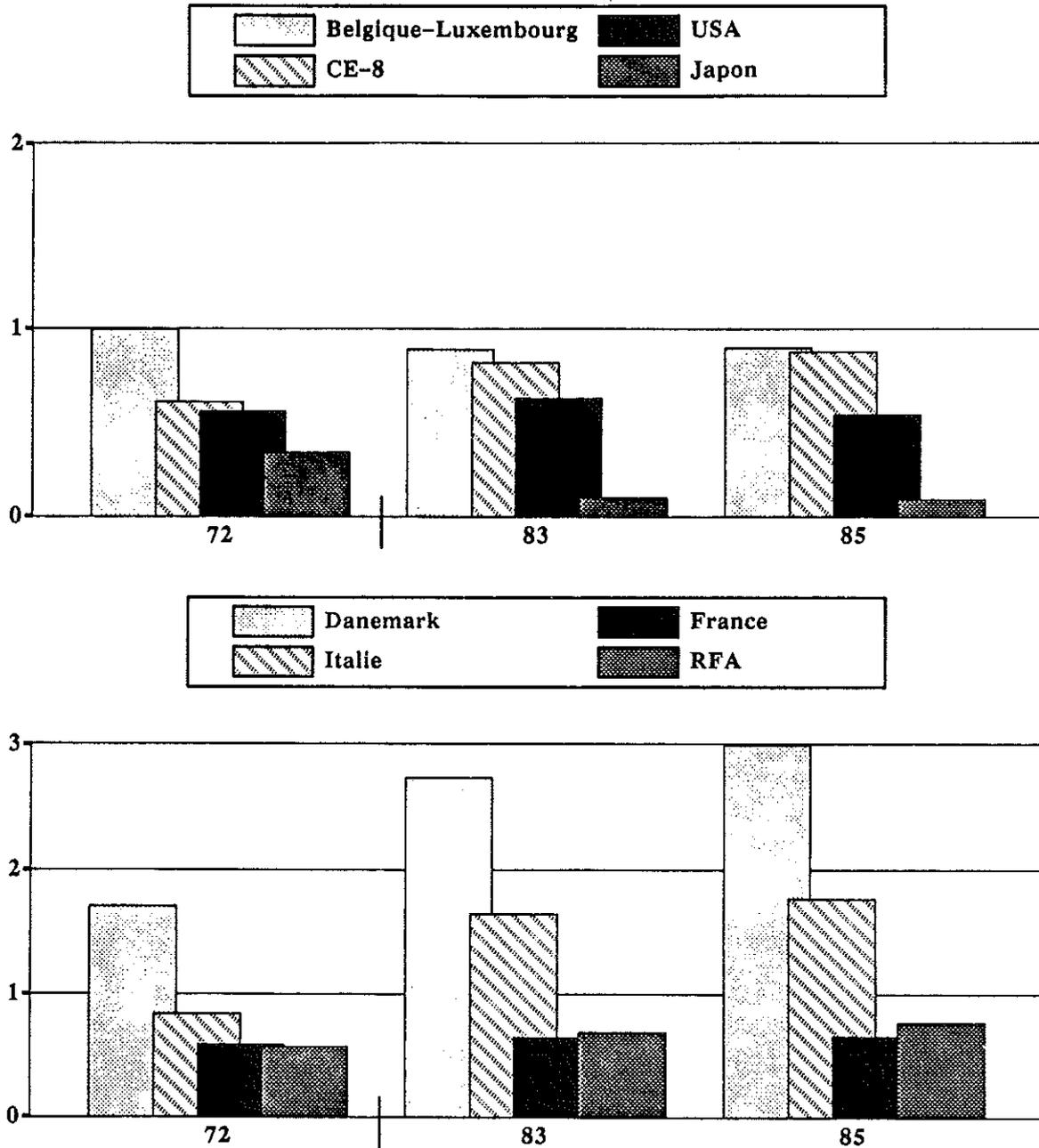
Secteur : BOIS ET MEUBLES EN BOIS

(NACE-CLIO ; R.44 : 45)

	Rang (et indice de spécialisation) en 1985	Variation 1983-72	Variation 1985-83
1. BELG-LUX	9e (0.90)	- 0.10	0
2. DANEMARK	2e (3.00)	+ 1.02	+ 0.27
3. FRANCE	15e (0.66)	+ 0.06	+ 0.01
4. REP. FED. ALLEM.	11e (0.77)	+ 0.12	+ 0.08
5. IRLANDE	11e (0.45)	0	+ 0.03
6. ITALIE	4e (1.77)	+ 0.82	+ 0.11
7. PAYS-BAS	12e (0.58)	+ 0.05	+ 0.06
8. ROYAUME-UNI	16e (0.39)	+ 0.13	+ 0.03
9. CE-8	11e (0.88)	+ 0.21	+ 0.06
10. U.S.A.	13e (0.54)	+ 0.07	- 0.09
11. JAPON	16e (0.09)	- 0.24	- 0.01

Graphiques 22 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION

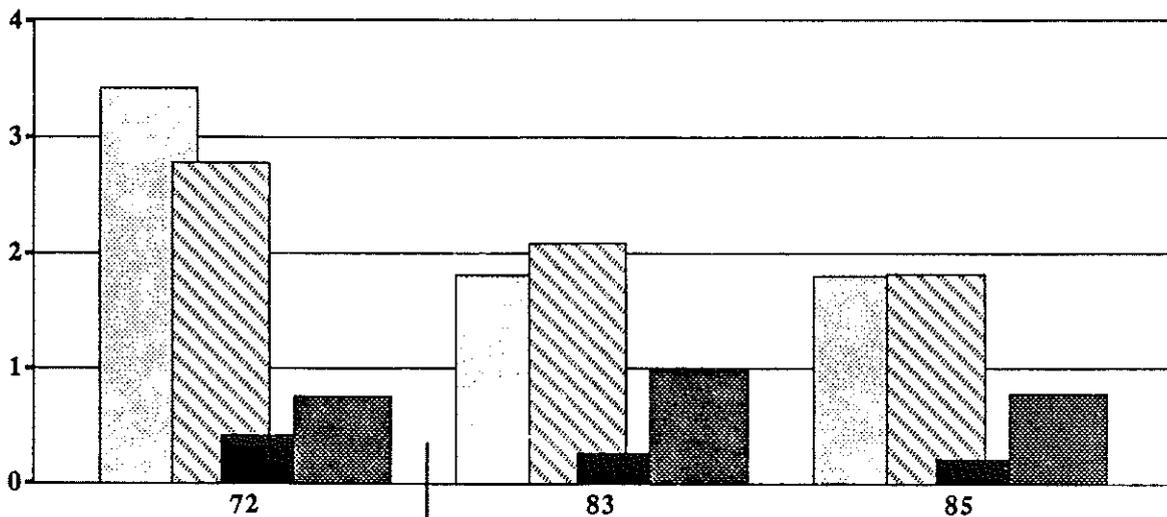
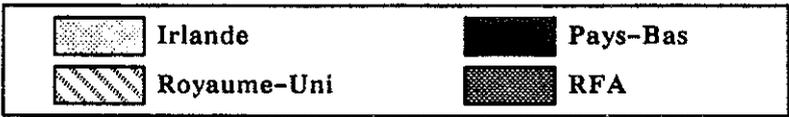
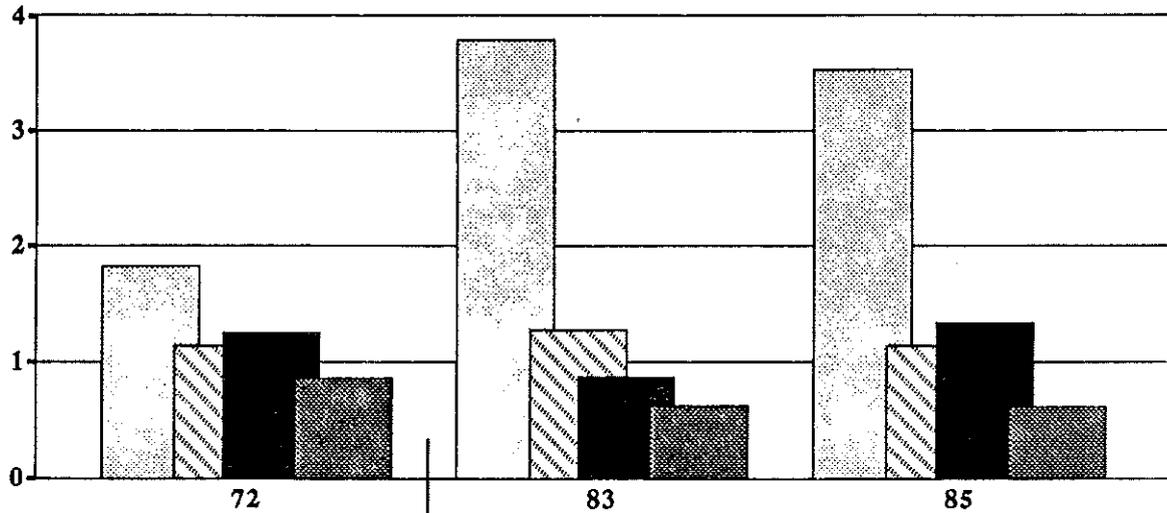
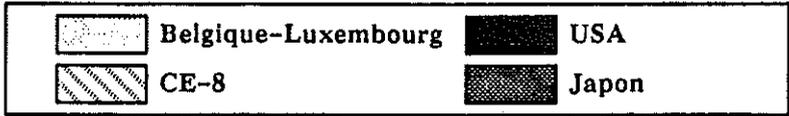
**Bois et meubles en bois**



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Vollmex, DG II, C.E.E.

**Graphiques 23 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION**

**Industries diverses et N.D.A.**



Bureau du Plan, Direction Sectorielle; calculs sur base des données de Volimex, DG II, C.E.E.

## D. Tentative de caractérisation globale des spécialisations à l'exportation des huit pays de la CE-8

### 1. Belgique-Luxembourg

La Belgique-Luxembourg a une spécialisation très faible à l'exportation pour les secteurs qui connaissent la croissance de la demande la plus vive et qui sont généralement des secteurs à haut contenu technologique.

Une exception importante : la chimie-pharmacie (6e rang ; indice : 1.29 ; en progrès : + 0.23 de 1972 à 1985). Le secteur du caoutchouc-plastique (7e rang) montre les mêmes tendances (1).

Sa spécialisation la plus grande se situe pour les produits industriels divers et N.D.A. (place très importante de la taille des diamants). (2)

La Belgique-Luxembourg est encore très spécialisée dans des industries traditionnelles qui ont rencontré des problèmes graves d'ajustement structurel et souvent des reculs à l'exportation : métallurgie du fer et des non ferreux (au 2e rang ; encore la situation des non ferreux est-elle très différente de celle de la sidérurgie), textile-habillement (3e rang) et minéraux et produits non métalliques (5e rang). Ces trois secteurs montrent toutefois une légère remontée de leur spécialisation depuis deux ans. Plus importante, sans doute, est la spécialisation en forte hausse depuis 1972 pour les produits alimentaires, boissons, tabac (4e rang ; indice : 1.54 ; hausse de + 0.50).

Pour les véhicules automobiles, le pays devient légèrement sous-spécialisé (8e rang ; 0.94 ; baisse de - 0.14 de 1983 à 1985). Cela reste néanmoins un secteur très important qui a beaucoup moins régressé que dans d'autres pays européens, exportateurs de longue date. Seule l'industrie allemande se positionne mieux. La Belgique-Luxembourg est par contre très faible à l'exportation d'autres matériels de transport (16e rang ; 0.17 ; en recul).

La spécialisation en machines industrielles et agricoles est également très faible (12e rang ; 0.42). On s'étonnera quand même de la faiblesse de ce secteur pour lequel, autrefois, la Belgique avait des avantages comparatifs importants.

La sous-spécialisation est un peu moins grave pour les produits en métaux (10e rang ; indice : 0.79 ; hausse récente). C'est cependant aussi une industrie pour laquelle le pays a eu, dans le passé, une spécialisation beaucoup plus grande. Elle occupe encore le 2e rang en Allemagne et, des 8 pays européens, c'est en Belgique qu'elle se classe le moins bien.

La spécialisation dans le bois et meubles était égale à 1 en 1972, mais elle a baissé à 0.9 ; ce secteur occupe le 9e rang.

(1) Les exportations de ce secteur sont toutefois beaucoup moins importantes puisque, en 1985, elles ne représentaient que 13 % de la valeur des exportations de produits chimiques et pharmaceutiques.

(2) En Belgique, pour l'année 1986, le groupe NACE-CLIO "Diamants taillés, bijoux, orfèvrerie, monnaies, ..." a représenté près de 94 % de la valeur des exportations de ce "secteur" (c.à.d. de la branche R44 : 51), soit 188 milliards de francs sur un total de 200 milliards.

En papier, emballage, imprimerie, le pays est sous-spécialisé (11e rang ; indice 0.65 ; stable). Enfin, la spécialisation en cuir et articles en cuir est très faible (14e rang ; 0.33) et en forte régression (- 0.17).

En conclusion, l'industrie manufacturière de la Belgique-Luxembourg se caractérise encore par de fortes spécialisations dans certaines industries traditionnelles (métallurgie, textile, minéraux non métalliques). Sa spécialisation en chimie-pharmacie et caoutchouc-plastique se confirme ; elle est forte et elle croît rapidement dans les industries alimentaires.

Les spécialisations dans les industries se consacrant au travail des métaux sont devenues faibles, particulièrement pour les machines. La situation de l'industrie automobile est meilleure quoique en recul. Surtout, la Belgique-Luxembourg a, de loin, les plus faibles spécialisations des pays de la CE-8 pour les deux secteurs de pointe qui connaissent la plus forte croissance de la demande "mondiale" : matériel électrique et électronique, ainsi que informatique, bureautique, instruments de précision.

## 2. Les Pays-Bas

Le tableau des spécialisations de l'industrie de ce pays est très différent et montre des orientations nettement meilleures que celles de la Belgique-Luxembourg.

Les Pays-Bas sont très fortement spécialisés dans deux secteurs seulement : les industries alimentaires (1er rang ; 3.63) et la chimie-pharmacie (2e ; 2.00). Ces spécialisations ont augmenté rapidement. Au 3e rang, vient le caoutchouc-plastique (indice : 1.02).

Sept secteurs ont une spécialisation comprise entre 1 et 0.80. Il s'agit d'industries traditionnelles (textile-vêtement, produits métalliques, métallurgie, papier, produits non métalliques) ; si certaines d'entre elles ont régressé, elles sont toutes en progrès entre 1983 et 1985. Mais deux secteurs de pointe s'inscrivent aussi dans ce groupe : informatique-bureautique (7e ; 0.89 ; en hausse) et matériel électrique et électronique (10e ; 0.80 ; forte baisse puis reprise).

La spécialisation des Pays-Bas est très faible en autres matériels de transport (fort recul), automobile, produits industriels divers (en recul).

## 3. Italie

Les spécialisations de l'Italie sont également très différentes.

Huit secteurs ont un indice supérieur à un. A l'exception du caoutchouc-plastique (6e ; 1.31), il s'agit **UNIQUEMENT** d'industries traditionnelles qui **TOUTES ONT ACCRU FORTEMENT LEUR SPECIALISATION** de 1972 à 1983, mais aussi de 1983 à 1985. Vient largement en tête, le secteur du cuir, suivi du textile-habillement (2.78) et des minéraux non métalliques (2.10). L'Italie est encore très spécialisée en bois et meubles (1.77) et en produits métalliques (1.74).

L'industrie des machines vient au 8e rang (1.19), avec une spécialisation supérieure à un, suivie de la chimie-pharmacie (0.80) puis de la métallurgie (0.75 ; en hausse).

Les secteurs électrique-électronique et informatique-bureautique viennent aux 12e et 13e rangs avec des indices assez faibles et en régression (0.65 et 0.60) mais néanmoins bien supérieurs à ceux de la Belgique-Luxembourg. Le matériel de transport vient au 14e rang et l'automobile a la spécialisation la plus faible (0.43), et en fort recul (- 0.38).

La mesure dans laquelle l'Italie a réussi à augmenter fortement sa spécialisation à l'exportation dans des secteurs traditionnels, non liés à la construction mécanique et électrique en général - domaines où elle perd du terrain - nous interpelle incontestablement. Et les explications ne sont pas évidentes.

#### 4. France

En France également, huit secteurs ont une spécialisation supérieure à l'unité. Il s'agit de secteurs à technologie plus ou moins avancée tels que l'industrie alimentaire (1er rang ; indice : 1.55 ; en progrès), le caoutchouc-plastique (2e ; 1.42), la chimie-pharmacie (6e ; 1.26) mais surtout d'industries traditionnelles, minéraux non métalliques (3e), métallurgie (4e ; 1.28), textile-habillement (5e ; 1.27), produits métalliques (7e ; 1.15) et industrie du cuir ; la plupart sont en progrès.

Viennent ensuite le matériel de transport (9e ; 0.99), le matériel électrique-électronique (0.85), les machines (0.83) et l'automobile (0.82 ; en fort recul). L'informatique-bureautique ne vient qu'en 14e position (0.68) et est en régression (- 0.17).

En France, le classement des secteurs selon leur spécialisation à l'exportation révèle une situation intermédiaire rappelant celle de l'Italie, pour la position de certains secteurs traditionnels, et celle de pays à structure de l'industrie plus évoluée, telle que l'Allemagne. Le pays est néanmoins sous-spécialisé dans certaines industries plus porteuses (à part en chimie).

#### 5. République Fédérale d'Allemagne

En Allemagne, l'éventail des niveaux de spécialisation est beaucoup plus resserré et aucun secteur n'a un indice inférieur à 0.5. C'est une première indication sur la plus grande compétitivité de l'ensemble des secteurs industriels.

Cinq secteurs ont un indice supérieur à l'unité. Ce sont des secteurs liés à la mécanique en général - avec les machines au 1er rang et l'automobile au 3e (mais les deux sont en recul) - et à la chimie.

La métallurgie vient au 6e rang (indice = 1) et est en progrès comme dans la plupart des pays européens (sauf Bel.-Lux.).

Viennent ensuite, avec des indices un peu inférieurs à 1, 3 secteurs traditionnels : textile-vêtement (en progrès), minéraux non métalliques, ainsi que le matériel électrique-électronique (en recul). En 10e et 11e places, avec toutes deux un indice de 0.77, se situent les industries alimentaires et l'industrie du bois et meubles ; elles sont en forte progression.

L'informatique-bureautique ne se classe qu'au 14<sup>e</sup> rang (0.72 ; en fort recul) et les autres transports au 15<sup>e</sup> rang (0.63).

## 6. Royaume-Uni

Avec 10 secteurs, ce pays a le plus grand nombre de secteurs à indice supérieur à 1.

En tête, les industries diverses (1.82), mais dont la spécialisation a fortement régressé (- 0.96).

Viennent ensuite six secteurs, en partie de pointe : chimie-pharmacie (1.26 ; en progrès), informatique-bureautique (3<sup>e</sup> ; 1.26 ; en progrès), machines (4<sup>e</sup> ; 1.18 ; en recul), autres transports (5<sup>e</sup> ; 1.13 ; en forte augmentation), produits alimentaires (6<sup>e</sup> ; 1.11 ; en progrès) et caoutchouc-plastique (8<sup>e</sup> ; 1.02).

Ils sont suivis par trois secteurs traditionnels : produits métalliques (7<sup>e</sup> ; 1.03), textile-habillement (9<sup>e</sup> ; 1.01) et minéraux non métalliques (10<sup>e</sup> ; 1.00). La spécialisation de ces 3 secteurs a augmenté. L'industrie électrique et électronique ne vient qu'au 11<sup>e</sup> rang (0.98) mais progresse. La métallurgie occupe la 12<sup>e</sup> place (0.85 ; recul récent). Enfin, nous savons que l'industrie automobile a fortement régressé à l'exportation : 15<sup>e</sup> rang, indice de 0.46, recul de - 0.42 !

Au vu du classement des spécialisations, l'impression prévaut que l'industrie anglaise a assez fortement évolué, que sa structure actuelle est plutôt favorable et qu'un certain nombre d'industries pour lesquelles la croissance de la demande est ferme se positionnent bien.

## 7. Danemark

L'éventail des indices de spécialisation du Danemark est beaucoup plus ouvert - comme dans les petits pays en général - avec, en tête, les industries alimentaires (4.77) et, en dernière position, l'automobile (indice de 0.12).

Les secteurs dans lesquels le pays est encore spécialisé à l'exportation sont : bois et meubles (2<sup>e</sup> ; 3.00 ; forte progression), caoutchouc-plastique (3<sup>e</sup> ; 1.31), textile-habillement (4<sup>e</sup> ; 1.23) et produits métalliques (5<sup>e</sup> ; 1.15). Ce sont donc d'abord des industries "traditionnelles". Machines et autres transports ont un indice proche de 1. L'industrie électrique et électronique vient en 8<sup>e</sup> position. A part la chimie (10<sup>e</sup> ; 0.83), les autres secteurs pour lesquels la sous-spécialisation n'est pas trop marquée, sont des secteurs traditionnels.

Pour le secteur informatique-bureautique-instruments de précision, le pays est très sous-spécialisé (15<sup>e</sup> ; 0.39). Le classement des secteurs selon leur degré de spécialisation est donc assez différent de celui des autres pays de la CE-8.

## 8. L'Irlande

Le cas de l'Irlande est en tous points exceptionnel. Ce pays, autrefois peu industrialisé, a fait depuis 1972 des progrès étonnants dans les secteurs les plus porteurs : informatique-

bureautique (2e ; 3.55 ; augmentation de + 3.38), chimie-pharmacie (4e ; 1.25 ; + 0.36) et matériel électrique et électronique (9e ; 0.76 ; + 0.37).

La spécialisation qui vient au 1er rang est celle des industries alimentaires (3.93 ; toutefois en fort recul).

Mais il est fort sous-spécialisé (inférieur à 0.5) pour sept secteurs parmi lesquels on peut relever les machines (12e rang ; 0.31 ; en progrès) et tous les matériels de transport (15e et 16e rangs).

L'Irlande constitue un exemple de structure industrielle très déséquilibrée, mais en mutation profonde et très rapide dans plusieurs secteurs à demande forte. Cette mutation n'est toutefois pas en mesure de solutionner les problèmes économiques de l'Irlande (chômage de l'ordre de 20 %).

## E. Conclusion en ce qui concerne les spécialisations

La CE-8, d'une part, les Etats-Unis et le Japon, d'autre part, diffèrent fortement quant à la spécialisation à l'exportation de leur industrie manufacturière.

Aux E-U et au Japon, les indices de spécialisation les plus élevés concernent des secteurs pour lesquels la croissance de la demande "mondiale" est forte ou, au moins, moyenne. Ce sont généralement des secteurs à haute technologie centrés sur l'électronique et l'informatique, la construction de machines et matériel de transport ainsi que sur la chimie-pharmacie aux E-U.

En outre, pour la plupart de ces secteurs, la spécialisation des deux pays a fortement augmenté depuis 1972. La métallurgie est encore importante au Japon mais la spécialisation du pays diminue.

Le Japon se déspecialise très rapidement, non seulement dans presque toutes les industries "traditionnelles", mais aussi en chimie-pharmacie et en caoutchouc-plastique et cette déspecialisation se confirme ou s'accélère entre 1983 et 1985. Quant aux E-U, leur sous-spécialisation dans les produits traditionnels était déjà très marquée en 1972 et cette tendance n'a fait que se renforcer. La chimie-pharmacie et le caoutchouc-plastique ont progressé modérément.

La CE-8 présente un classement des spécialisations très différent. Viennent en tête des industries "traditionnelles" à demande "mondiale" faible ou, au mieux, moyenne, et à technologie plus ou moins évoluée. Assez étonnamment, c'est aussi dans ces secteurs que la progression de la spécialisation a été la plus forte. La CE-8 est également très spécialisée dans les industries alimentaires.

Font exception, la chimie-pharmacie et le caoutchouc-plastique. L'Europe reste encore spécialisée en sidérurgie-métallurgie ; elle accentue même cette spécialisation. Elle a par contre perdu beaucoup de terrain dans l'industrie automobile (14e rang).

La CE-8 est sous-spécialisée pour les deux secteurs les plus dynamiques, matériel électrique et électronique (12e rang) et informatique-bureautique-instruments de précision (13e rang) et cette sous-spécialisation s'est accentuée.

Les huit pays de la CE qui ont fait l'objet de notre comparaison constituent un kaléidoscope où, néanmoins, on retrouve en général la tendance à une plus forte spécialisation dans les industries dites traditionnelles. Et, si la chimie-pharmacie et le caoutchouc-plastique occupent une bonne position, dans pas mal d'entre eux on doit constater que les augmentations les plus importantes des indices de spécialisation se sont faites le plus souvent dans ces industries traditionnelles.

L'exemple le plus extrême de cette tendance est celui de l'Italie ce qui, malgré tout, ne peut manquer de nous étonner. A l'opposé, avec une très forte progression des secteurs les plus porteurs, se situe l'Irlande ; mais il s'agit d'un cas assez particulier. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont les pays qui présentent l'éventail de spécialisations se rapprochant le plus de celui des pays les plus avancés. L'Allemagne a des points forts très importants dans des industries évoluées et dans plusieurs secteurs plus traditionnels. Avec la France, ce sont les deux pays dont la gamme des spécialisations se rapproche le plus de celle de l'ensemble CE-8. L'industrie alimentaire se classe très bien dans la plupart des pays (au 1er rang dans 4 pays ; au 2e dans la CE-8).

Quant à la Belgique-Luxembourg, elle est d'abord spécialisée dans les secteurs traditionnels bien qu'elle situe en relativement bonne position la chimie-pharmacie, le caoutchouc-plastique (2 secteurs où elle accentue sa spécialisation) et l'industrie automobile (en recul). Elle est par contre fortement sous-spécialisée en industrie mécanique, dans le matériel électrique-électronique et en informatique-bureautique, ainsi que dans les autres matériels de transport. Et ces graves sous-spécialisations se sont accentuées entre 1972 et 1985.

## Conclusion générale

L'analyse de l'évolution comparée de la part des exportations manufacturières de l'U.E.B.L. dans les exportations de produits manufacturés d'un ensemble de dix pays très industrialisés (huit pays de la C.E., Etats-Unis et Japon) a permis de faire les constatations suivantes, pour la période 1972-1985 :

- La part globale de la Belgique-Luxembourg a fortement diminué (- 24 %) ; la CE-8 a vu également sa part régresser (- 10 %), ainsi que cinq autres pays de cet ensemble. Mais la perte de part de marché de la Belgique est relativement la plus forte. Les Etats-Unis et le Japon, surtout, ont augmenté leur part.
- Sur base d'un regroupement en trois catégories (à croissance de la demande forte, moyenne ou faible) des produits exportés par les secteurs manufacturiers, l'U.E.B.L. avait, en 1972, la structure apparemment la plus défavorable des dix pays observés : très faible part des produits à demande forte et trop grande part en catégorie demande faible.

L'évolution de 1972 à 1985 s'est faite dans le sens d'un meilleur équilibre mais trop lentement. Résultat : en 1985, la structure relative des exportations reste aussi "défavorable" qu'en 1972. La part des exportations en demande forte s'est plus réduite (-25 %) que la part totale et davantage que celle des autres pays de la CE-8. Cette dernière perd également, mais moins que la Belgique-Luxembourg.

Par rapport aux Etats-Unis et au Japon, le contraste est grand. Ces deux pays ont accru leur part pour les produits fortement demandés qui, en général, sont des produits à haut contenu technologique. Les résultats du Japon sont exceptionnels.

Pour les produits à faible croissance de la demande, par contre, la Belgique-Luxembourg conserve une part de marché proportionnellement excessive. L'Italie surtout et, dans une moindre mesure, l'Allemagne, ont même augmenté leur part tandis que celle de la CE-8 restait aussi très élevée. C'est ce genre d'évolution que l'O.C.D.E. a qualifiée de "perverse" dans son dernier rapport sur la Belgique.

Japon et Etats-Unis n'ont pas diminué leur part, mais celle-ci reste relativement modeste.

L'U.E.B.L. s'est mieux comportée pour la catégorie des produits à croissance de la demande moyenne.

- L'évolution récente (de 1983 à 1985) ne semble pas apporter de correctifs à ces tendances, au contraire. On constate, en effet, qu'il y a plutôt accélération des glissements structurels par rapport à la période antérieure (1972-1983). Ni la CE-8, ni l'U.E.B.L. ne semblent donc en voie de renforcer leurs performances à l'exportation.

Or, l'évolution de la structure des exportations manufacturières totales des dix pays montre clairement qu'il y a accélération de la croissance des produits à demande forte et régression accentuée des produits à demande faible.

Le cas de l'Italie est toutefois troublant puisque son évolution s'est nettement faite dans les "mauvaises" directions. Est-il permis d'en inférer qu'il y aurait encore en Europe

et/ou dans le monde, des marchés potentiellement "importants" pour les fabricats des industries "traditionnelles" (textile-vêtement, cuir, bois et meubles, minéraux non métalliques, produits métalliques, ...) même si les taux de croissance de la demande pour ces produits sont globalement faibles ? Ou bien faut-il penser que ce n'est que moyennant certains sacrifices (prix de vente, rémunération des facteurs de production,...) que ces résultats ont pu être obtenus par certains pays ?

Notre analyse ne nous permet pas d'apporter une réponse. A ce stade, seul le constat des différences a été possible.

- L'évolution de la destination géographique des exportations permet-elle d'affiner le diagnostic ?

Il apparaît que la CE-8 est moins capable de vendre ses produits de la catégorie demande forte aux pays très industrialisés (les dix) et qu'elle doit y trouver acheteur pour une part beaucoup plus grande (mais à quels prix ?) de produits faiblement demandés. Dans ces deux catégories, les écarts par rapport aux Etats-Unis et au Japon sont devenus très grands.

C'est un constat lourd de conséquences pour le jugement que l'on peut porter sur l'adéquation des productions industrielles de la CE-8, autrement dit sur la nature et le degré d'évolution des produits que son industrie est capable d'offrir.

Constat d'autant plus lourd que la CE-8 ne regagne pas de terrain dans la structure de ses ventes au reste du monde où, même en produits à demande moyenne, elle est largement écrasée par les Etats-Unis et n'atteint pas le niveau du Japon.

Pour la CE-8, depuis 1972, les "gains" de structure sont donc beaucoup moins importants que ceux de ses deux grands concurrents, aussi bien vers les dix pays que vers le reste du monde, et cela dans les trois catégories pratiquement.

- Vers ces deux destinations, les parts de l'U.E.B.L. ont évolué dans le "bon" sens, mais dans des proportions modestes. Les écarts se sont donc amplifiés et sont devenus considérables par rapport aux Etats-Unis et, surtout, au Japon. De 1983 à 1985, ces écarts ont continué à se creuser, à vitesse accélérée.

La composante demande faible reste exceptionnellement élevée dans les exportations de l'U.E.B.L. vers les Etats-Unis et le Japon (environ 60 % contre 70 % en 1972).

La part à destination du reste du monde est montée à 25 % (41 % pour la CE-8), mais pour près de la moitié il s'agit de produits à demande faible (soit un peu plus qu'en 1972 ; la part correspondante pour la CE-8 est de 28 %).

Le bilan de l'évolution de la structure des exportations de la Belgique-Luxembourg n'est donc pas très encourageant. La poursuite de ces tendances pourrait engendrer des difficultés accrues pour l'industrie belge si des réorientations nettes ne se produisent pas.

## La spécialisation à l'exportation de l'U.E.B.L. est-elle adéquate ?

De l'observation de l'évolution des spécialisations des dix pays, pour une désagrégation de l'industrie en seize secteurs, on retiendra surtout les constatations suivantes :

- L'éventail des indices de spécialisation est très différent d'un pays à l'autre. Il semble que les pays les plus avancés soient spécialisés dans un plus petit nombre de secteurs et aient une très faible spécialisation pour un plus grand nombre de secteurs.
- Les secteurs pour lesquels il y a spécialisation (c'est-à-dire un indice supérieur à 1) sont radicalement différents suivant les pays.

Les secteurs dans lesquels l'industrie du Japon et celle des Etats-Unis sont très spécialisées (matériel électrique et électronique ; informatique, bureautique et instruments de précision ; véhicules et moteurs automobiles ; autres matériels de transport) sont ceux pour lesquels l'industrie de la CE-8 est la moins spécialisée (du 12<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> rangs ; avec des indices de 0.7 à 0.8).

- Pour les secteurs ci-dessus, qui se distinguent aux Etats-Unis et au Japon, la situation de la Belgique-Luxembourg paraît encore moins avantageuse que celle de la CE-8 puisque, à part pour l'industrie automobile (8<sup>e</sup> rang), les autres secteurs de pointe ou porteurs se classent en dernière position (du 12<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> rangs), mais avec une sous-spécialisation beaucoup plus marquée que celle de la CE-8 (électronique : 0.4 ; informatique : 0.25 ; autres matériels de transport : 0.17 ; machines industrielles et agricoles : 0.4).

Les secteurs pour lesquels l'U.E.B.L., et plus généralement la CE-8, sont les plus spécialisés sont le plus souvent des industries "traditionnelles" qui se classent aux derniers rangs aux Etats-Unis et au Japon (excepté l'automobile et la sidérurgie-métallurgie au Japon).

L'Europe et la Belgique ont incontestablement des points forts dans les industries alimentaires, dans le textile-vêtement, ainsi que dans la chimie-pharmacie et la mise en oeuvre du caoutchouc et du plastique.

L'industrie automobile, qui est cependant encore très importante pour l'économie belge, ne se classe qu'au 8<sup>e</sup> rang, avec un indice inférieur à 1 (0.94). D'autres pays européens, autrefois très spécialisés dans cette industrie, ont fortement régressé et sont aujourd'hui très sous-spécialisés (Italie, Royaume-Uni, France).

- La troisième constatation est sans doute la plus importante : dans les pays européens, le sens de l'évolution depuis 1972 est tout à fait différent de celui des Etats-Unis et du Japon.

Le Japon s'est fortement déspecialisé dans les industries pour lesquelles il ne jouissait plus d'avantages comparatifs suffisants ou pour des produits - souvent traditionnels - pour lesquels un partage international du travail à grande échelle s'est réalisé entre le Japon et les N.P.I. de l'Est et du Sud-Est de l'Asie capables généralement de produire à plus bas prix. C'est le cas pour la chimie-pharmacie, le cuir, le papier-imprimerie, les

industries alimentaires, le bois et les meubles et, dans une mesure moindre, pour le textile-vêtement, les industries diverses, les produits métalliques, ainsi que les produits minéraux non métalliques.

Les Etats-Unis sont depuis longtemps très sous-spécialisés dans pas mal de ces secteurs (sauf en chimie-pharmacie et industries diverses) et tendent encore à réduire leur spécialisation.

A l'opposé, c'est dans ces secteurs que les huit pays de la Communauté ont augmenté le plus leur spécialisation. C'est en Italie que cette tendance est la plus forte.

En ce qui concerne la Belgique-Luxembourg, la spécialisation a quelque peu diminué dans la plupart des secteurs traditionnels. Elle a par contre nettement augmenté dans les industries alimentaires, la chimie-pharmacie et le caoutchouc-plastique. Au total, notre pays a régressé dans dix branches sur seize et plus particulièrement dans bon nombre de secteurs de pointe, à forte croissance de la demande. On soulignera aussi la très grande faiblesse pour les autres matériels de transport (au dernier rang dans l'U.E.B.L. et dans la CE-8), ainsi que pour les machines industrielles et agricoles (12e rang en Belgique-Luxembourg avec un indice de 0.42 ; 10e rang dans la CE-8 mais avec un indice pratiquement de 1).

L'évolution récente, de 1983 à 1985, semble toutefois indiquer que la tendance à la régression dans les industries traditionnelles aurait été stoppée. Il y aurait même une légère remontée de l'indice de spécialisation dans six secteurs traditionnels (même en sidérurgie !).

- Quatrième constat : dans les pays de la CE-8 ainsi qu'aux Etats-Unis et au Japon, les grandes tendances en ce qui concerne la spécialisation, observées depuis 1972, se sont le plus souvent confirmées, et se sont même renforcées, durant les deux dernières années (sauf peut-être dans deux secteurs de pointe, matériel électronique et informatique-bureautique ; mais il s'agit de variations de très faible amplitude).

\*\*

Dans son étude de 1985, la C.E.E. écrivait : "La spécialisation à l'exportation de la C.E. est non seulement faible sur les produits à demande forte et moyenne, mais entre 1972 et 1983 elle s'est surtout réduite dans la catégorie des biens en forte demande. Elle est, par contre, élevée pour les produits en faible demande en se renforçant au cours de ces dernières années."

Notre analyse, qui allonge la période observée jusqu'en 1985 et qui a procédé à un examen détaillé de huit pays de la Communauté, ne permet certes pas d'infirmier cette constatation. Au surplus, elle apparaît plus fondée encore pour la Belgique-Luxembourg que pour la Communauté européenne.

Celle-ci - et la Belgique - se sont déspecialisées pour l'exportation des produits les plus demandés, qui sont généralement à haute technologie.

"La Communauté perd des parts de marché sur les produits à fort contenu de valeur ajoutée à l'avantage des Etats-Unis et du Japon et n'en gagne réellement que là où la concurrence

de ces grands partenaires commerciaux se fait le moins sentir". Cette évolution ne peut que handicaper les chances de redressement de l'économie européenne.

A nouveau, ce qui se confirme pour la CE-8 est vrai, avec plus de force encore, pour la Belgique-Luxembourg. Dans la CE-8, l'U.E.B.L. a subi les plus fortes pertes de parts de marché et semble avoir la structure des exportations la plus "inadéquate" - avec celle de l'Italie - en 1985.

Reste néanmoins en partie sans réponse la question de savoir si cette "inadéquation" relative qui tend à se renforcer est une faiblesse essentielle, lourde de conséquences pour nos possibilités futures d'exportation, ou si une sorte de voie moyenne peut constituer une solution durable. Une telle voie, où les produits "traditionnels" - pour lesquels les méthodes de production pourraient cependant être technologiquement évoluées -, permettrait-elle encore aux pays européens de conserver, à terme, des parts satisfaisantes sur les marchés mondiaux ? Plus concrètement, à titre d'exemple, extrême peut-être, la tendance à la hausse de la spécialisation en sidérurgie-métallurgie, observée dans plusieurs pays européens, peut-elle encore être une orientation valable pour l'avenir ou ne constitue-t-elle qu'un répit ?

## **ANNEXE I**

### **Structure et ventilation géographique des exportations industrielles de dix pays**

**Exportation des produits de l'industrie manufacturière**

**(En % sur base des valeurs en USD courants)**

Tableau I.1 - En 1972 (pp A.I.1 à 4)

Tableau I.2 - En 1983 (pp A.I.5 à 8)

Tableau I.3 - En 1985 (pp A.I.9 à 12)

Tableau I.1 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1972 (en %) (exportations des produits de l'industrie manufacturière)

vers	B-L				DK				FR			
	Exportations de				Exportations de				Exportations de			
	DF	DM	Df	Tot.ind.	DF	DM	Df	Tot.ind.	DF	DM	Df	Tot.ind.
B-L	0.3%	0.7%	0.2%	1.2%	2.0%	4.6%	4.2%	10.8%	0.2%	0.4%	0.3%	0.9%
DK	0.2%	0.5%	0.8%									
FR	3.4%	6.6%	10.6%	20.6%	0.7%	1.5%	2.7%					
GER	4.4%	8.0%	12.5%	24.9%	1.9%	4.9%	3.2%	10.0%	4.5%	8.7%	7.9%	21.1%
IR	0.0%	0.0%	0.1%	0.2%	0.1%	0.3%	0.1%	0.5%	0.0%	0.1%	0.1%	0.2%
IT	1.0%	1.7%	2.0%	4.7%	0.4%	2.8%	0.2%	3.4%	2.4%	5.2%	3.2%	10.9%
NED	3.7%	6.1%	8.9%	18.7%	0.7%	1.1%	0.5%	2.4%	1.4%	2.0%	1.6%	4.9%
UK	0.7%	1.3%	2.2%	4.2%	2.4%	16.2%	2.6%	21.2%	1.2%	2.9%	0.9%	5.1%
Total CE 8	13.3%	23.9%	36.8%	74.0%	6.5%	27.5%	7.2%	41.2%	11.8%	23.9%	18.2%	53.9%
USA	0.5%	1.4%	4.4%	6.3%	1.3%	5.2%	1.5%	8.0%	1.1%	1.9%	2.5%	5.6%
JAP	0.2%	0.1%	0.5%	0.7%	0.3%	0.5%	0.1%	0.9%	0.4%	0.2%	0.4%	1.0%
Tot. 10 pays	14.0%	25.4%	41.7%	81.1%	8.2%	33.2%	8.8%	50.2%	13.3%	28.0%	21.1%	60.4%
Reste Monde	4.7%	5.6%	8.6%	18.9%	10.7%	26.8%	12.3%	49.8%	10.0%	19.1%	10.4%	39.6%
TOT. MONDE	18.7%	31.0%	50.3%	100.0%	18.9%	60.0%	21.1%	100.0%	23.3%	45.2%	31.5%	100.0%

DF = Produits à demande Forte (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est forte)  
DM = Produits à demande Moyenne (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est moyenne)  
Df = Produits à demande faible (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est faible)  
Tot.ind. = Total pour les produits de l'industrie manufacturière

Source : Volimex , DG II , CCE ; Calculs : Bureau du Plan , DS

Tableau I.1 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1972 (en %) (exportations des produits de l'industrie manufacturière)

vers	GER			IR			IT							
	Exportations de			Exportations de			Exportations de							
	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.					
B-L	2.0%	3.9%	2.0%	7.9%	0.6%	0.6%	1.0%	0.6%	0.6%	2.2%	0.8%	1.3%	1.6%	3.7%
DK	0.6%	0.8%	0.6%	2.0%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%	0.2%	0.2%	0.2%	0.7%
FR	3.6%	5.4%	3.7%	12.7%	1.1%	1.1%	2.5%	0.9%	0.9%	4.5%	2.9%	5.5%	5.6%	14.0%
GER	1.3%	1.7%	1.4%	4.5%	1.3%	1.7%	1.4%	3.9%	6.0%	12.6%	22.5%			
IR	0.1%	0.1%	0.1%	0.3%								0.0%	0.1%	0.0%
IT	2.7%	3.4%	1.9%	8.1%	0.4%	0.5%	0.3%	1.2%						
NED	2.7%	3.4%	4.1%	10.2%	0.6%	1.4%	0.9%	2.8%	1.2%	1.3%	1.7%	4.3%		
UK	1.5%	2.5%	0.8%	4.8%	5.4%	31.9%	20.3%	57.7%	1.1%	2.0%	1.1%	4.3%		
Total CE 8	13.3%	19.8%	13.2%	46.1%	9.5%	39.0%	24.5%	73.1%	10.2%	16.4%	23.0%	49.6%		
USA	1.9%	5.9%	1.8%	9.6%	2.0%	2.9%	6.1%	11.1%	1.4%	3.4%	5.3%	10.1%		
JAP	0.6%	0.6%	0.2%	1.4%	0.4%	0.4%	0.0%	0.8%	0.2%	0.3%	0.4%	0.9%		
Tot. 10 pays	15.8%	26.1%	15.1%	57.0%	11.9%	42.4%	30.6%	85.0%	11.9%	20.1%	28.6%	60.6%		
Reste Monde	13.4%	19.8%	9.8%	43.0%	2.7%	5.5%	6.8%	15.0%	9.6%	18.0%	11.8%	39.4%		
TOT. MONDE	29.2%	45.9%	24.9%	100.0%	14.6%	47.9%	37.4%	100.0%	21.5%	38.1%	40.4%	100.0%		

Tableau I.1 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1972 (en %)  
(exportations des produits de l'industrie manufacturière)

vers	(en USD)							
	NED			UK				
	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.		
B-L	4.2%	5.1%	4.9%	14.2%	0.7%	1.6%	1.7%	4.0%
DK	0.6%	0.3%	0.3%	1.3%	0.6%	0.8%	0.7%	2.1%
FR	4.3%	4.4%	2.1%	10.8%	1.4%	2.7%	1.1%	5.2%
GER	8.6%	12.8%	8.9%	30.3%	1.5%	2.4%	1.6%	5.5%
IR	0.1%	0.2%	0.1%	0.4%	1.0%	1.6%	1.6%	4.2%
IT	2.3%	2.9%	0.9%	6.1%	0.8%	1.2%	0.8%	2.8%
NED					1.7%	1.7%	1.0%	4.4%
UK	2.3%	3.4%	1.4%	7.1%				
Total CE 8	22.4%	29.2%	18.7%	70.2%	7.7%	12.0%	8.6%	28.2%
USA	1.3%	1.9%	1.3%	4.5%	2.0%	6.2%	4.1%	12.3%
JAP	0.3%	0.3%	0.1%	0.6%	0.5%	0.6%	0.7%	1.7%
Tot.10 pays	24.0%	31.3%	20.0%	75.3%	10.2%	18.7%	13.4%	42.3%
Reste Monde	10.1%	9.9%	4.7%	24.7%	14.5%	25.6%	17.6%	57.7%
TOT. MONDE	34.1%	41.2%	24.7%	100.0%	24.7%	44.4%	31.0%	100.0%

Tableau I.1 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1972 (en %)  
(exportations des produits de l'industrie manufacturière)

vers	Total CE 8 (1)											
	USA						JAP					
	DF	DM	Df	Tot.ind.	DF	DM	Df	Tot.ind.	DF	DM	Df	Tot.ind.
B-L	1.6%	2.9%	2.3%	6.7%	0.9%	1.0%	0.4%	2.4%	0.6%	0.3%	0.3%	1.2%
DK	0.4%	0.5%	0.5%	1.4%	0.1%	0.2%	0.1%	0.4%	0.1%	0.1%	0.1%	0.3%
FR	2.5%	4.0%	3.4%	8.9%	1.3%	1.8%	0.5%	3.5%	0.3%	0.4%	0.3%	1.0%
GER	2.8%	4.7%	5.3%	12.8%	2.0%	2.4%	0.9%	5.2%	1.6%	0.7%	1.0%	3.2%
IR	0.2%	0.4%	0.3%	0.9%	0.1%	0.1%	0.0%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%
IT	1.7%	2.7%	1.6%	5.9%	0.8%	1.1%	0.6%	2.5%	0.3%	0.2%	0.3%	0.7%
NED	1.9%	2.5%	2.9%	7.4%	1.3%	1.3%	0.5%	3.1%	0.7%	0.5%	0.3%	1.5%
UK	1.2%	2.7%	1.2%	5.1%	2.0%	2.4%	0.9%	5.3%	1.0%	1.8%	0.6%	3.5%
Total CE 8	12.4%	20.4%	17.4%	50.2%	8.6%	10.1%	3.9%	22.6%	4.6%	4.0%	2.8%	11.5%
USA	1.5%	4.1%	3.0%	8.6%					10.0%	10.7%	10.7%	31.3%
JAP	0.4%	0.4%	0.3%	1.2%	2.1%	3.0%	2.0%	7.2%				
Tot.10 pays	14.3%	24.9%	20.7%	60.0%	10.7%	13.2%	5.9%	29.8%	14.6%	14.6%	13.6%	42.8%
Reste Monde	11.2%	18.0%	10.9%	40.0%	17.5%	41.0%	11.8%	70.2%	15.3%	22.9%	19.0%	57.2%
TOT. MONDE	25.5%	43.0%	31.5%	100.0%	28.2%	54.2%	17.6%	100.0%	29.9%	37.5%	32.6%	100.0%

DF = Produits à demande Forte (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est forte)  
 DM = Produits à demande Moyenne (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est moyenne)  
 Df = Produits à demande faible (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est faible)  
 Tot.ind. = Total pour les produits de l'industrie manufacturière

(1) Y compris le commerce intracommunautaire.

Source : Volimex, DG II, CCE ; Calculs : Bureau du Plan, DS

Tableau I.2 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1983 (en %)  
(exportations des produits de l'industrie manufacturière)

vers	B-L						DK						FR					
	Exportations de			Exportations de			Exportations de			Exportations de			Exportations de			Exportations de		
	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.
B-L				0.4%	0.6%	1.4%	0.4%	0.4%	0.4%	1.4%	2.0%	3.2%	2.8%	8.0%				
DK	0.3%	0.4%	1.1%												0.3%	0.2%	0.3%	0.8%
FR	3.9%	6.8%	18.5%	1.2%	2.8%	4.7%												
GER	4.8%	7.8%	20.6%	2.2%	8.2%	15.0%	4.6%	6.2%	4.4%	15.5%								
IR	0.1%	0.2%	0.4%	0.2%	0.2%	0.5%	0.1%	0.1%	0.1%	0.4%								
IT	1.3%	1.8%	5.0%	0.6%	3.7%	4.5%	2.7%	4.5%	2.7%	9.8%								
NED	3.1%	5.3%	13.6%	0.9%	1.5%	3.4%	1.5%	1.8%	0.9%	4.2%								
UK	2.0%	3.8%	10.0%	2.1%	9.8%	14.0%	2.5%	3.2%	1.8%	7.6%								
Total CE 8	15.4%	26.0%	69.3%	7.5%	26.9%	43.6%	14.0%	19.2%	12.9%	46.2%								
USA	0.8%	0.9%	5.3%	2.0%	4.0%	7.7%	1.7%	3.1%	1.8%	6.5%								
JAP	0.2%	0.1%	0.8%	0.5%	1.2%	1.8%	0.4%	0.4%	0.4%	1.2%								
Tot.10 pays	16.4%	27.0%	75.4%	10.0%	32.1%	53.1%	15.9%	22.8%	15.1%	53.8%								
Reste Monde	6.1%	8.3%	24.6%	11.8%	23.3%	46.9%	13.5%	21.4%	11.3%	46.2%								
TOT.MONDE	22.8%	33.3%	100.0%	21.8%	55.4%	100.0%	29.4%	44.2%	28.4%	100.0%								

DF = Produits à demande Forte (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est forte)  
DM = Produits à demande Moyenne (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est moyenne)  
Df = Produits à demande faible (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est faible)  
Tot.ind. = Total pour les produits de l'industrie manufacturière

Source : Volimex , DG II ,CCE ; Calculs : Bureau du Plan , DS

Tableau I.2 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1983 (en %)  
( exportations des produits de l'industrie manufacturière )

(en USD)

vers	GER			IR			II			
	Exportations de			Exportations de			Exportations de			
	DF	DM	Df Tot.ind	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.	
B-L	1.9%	3.4%	1.5%	6.8%	2.4%	1.1%	4.2%	0.8%	1.4%	3.0%
DK	0.6%	0.8%	0.5%	2.0%	0.5%	0.2%	0.8%	0.2%	0.3%	0.7%
FR	3.6%	6.0%	2.4%	12.0%	4.6%	1.2%	8.4%	2.7%	6.6%	14.7%
GER				5.9%	2.3%	2.1%	10.4%	3.0%	4.5%	16.5%
IR	0.2%	0.2%	0.1%	0.4%				0.1%	0.1%	0.3%
IT	2.5%	3.5%	1.3%	7.4%	1.9%	0.6%	3.2%			
NED	2.7%	3.0%	2.6%	8.2%	3.0%	0.8%	6.1%	0.8%	1.3%	2.8%
UK	2.4%	4.0%	1.6%	8.0%	11.0%	9.3%	35.4%	1.7%	2.3%	6.7%
Total CE 8	13.8%	21.0%	10.0%	44.8%	28.4%	15.1%	68.4%	9.2%	14.1%	44.7%
USA	2.0%	4.6%	1.1%	7.7%	3.5%	2.5%	8.5%	1.1%	2.4%	7.8%
JAP	0.6%	0.8%	0.2%	1.3%	1.6%	0.6%	2.4%	0.2%	0.2%	1.2%
Tot. 10 pays	16.4%	26.2%	11.3%	53.9%	34.4%	27.0%	78.3%	10.5%	16.8%	53.7%
Reste Monde	13.5%	20.2%	12.3%	46.1%	8.6%	3.6%	20.7%	11.3%	17.1%	46.3%
TOT. MONDE	30.0%	46.4%	23.6%	100.0%	43.0%	35.5%	100.0%	21.8%	33.9%	100.0%

Tableau I.2 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1983 (en %)  
(exportations des produits de l'industrie manufacturière)

vers	NED				UK			
	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	DF	DM	Df Tot.ind.
B-L	4.0%	4.6%	3.9%	12.6%	1.3%	1.5%	1.8%	4.6%
DK	0.5%	0.5%	0.4%	1.5%	0.5%	0.5%	0.4%	1.4%
FR	4.0%	4.3%	1.7%	9.9%	2.9%	3.0%	1.4%	7.3%
GER	7.8%	9.4%	5.3%	22.5%	3.5%	3.8%	2.0%	9.3%
IR	0.3%	0.2%	0.1%	0.5%	1.4%	1.8%	1.5%	4.8%
IT	2.0%	2.8%	0.6%	5.2%	1.6%	1.4%	0.8%	3.8%
NED					2.4%	1.8%	1.1%	5.2%
UK	3.5%	4.9%	1.8%	9.9%				
Total CE 8	22.1%	26.2%	13.8%	62.2%	13.6%	13.7%	9.1%	36.4%
USA	1.6%	1.8%	0.9%	4.3%	2.9%	4.7%	3.5%	11.1%
JAP	0.3%	0.2%	0.1%	0.6%	0.6%	0.5%	0.5%	1.6%
Tot.10 pays	24.0%	28.2%	14.9%	67.1%	17.0%	19.0%	13.1%	49.1%
Reste Monde	15.8%	12.6%	4.4%	32.9%	16.1%	21.3%	13.5%	50.9%
TOT. MONDE	39.9%	40.9%	19.3%	100.0%	33.1%	40.3%	26.6%	100.0%

Tableau I.2 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1983 (en %) (exportations des produits de l'industrie manufacturière)

vers	Total CE 8 (1)											
	USA					JAP						
	DF	DM	Df	Tot.ind	DF	DM	Df	Tot.ind	DF	DM	Df	Tot.ind
B-L	1.7%	2.4%	1.8%	5.9%	1.1%	1.0%	0.3%	2.5%	0.4%	0.5%	0.1%	0.8%
DK	0.4%	0.5%	0.4%	1.3%	0.1%	0.1%	0.0%	0.3%	0.1%	0.3%	0.0%	0.4%
FR	2.8%	4.3%	2.8%	9.8%	1.4%	1.5%	0.3%	3.2%	0.7%	0.5%	0.2%	1.4%
GER	3.1%	4.0%	3.6%	10.7%	2.2%	1.8%	0.8%	4.5%	2.5%	1.1%	0.4%	4.0%
IR	0.3%	0.4%	0.3%	1.0%	0.5%	0.1%	0.1%	0.6%	0.1%	0.1%	0.0%	0.1%
IT	1.8%	2.6%	1.2%	5.7%	0.8%	0.7%	0.3%	1.7%	0.3%	0.2%	0.1%	0.6%
NED	1.9%	2.2%	1.8%	6.0%	1.6%	1.5%	0.5%	3.6%	0.6%	0.5%	0.1%	1.2%
UK	2.2%	3.4%	2.0%	7.6%	3.0%	2.0%	0.8%	5.9%	1.8%	1.1%	0.4%	3.3%
Total CE 8	14.2%	19.9%	14.0%	48.1%	10.6%	8.7%	2.9%	22.3%	6.5%	4.2%	1.2%	11.9%
USA	1.8%	3.4%	2.3%	7.5%					11.4%	13.7%	4.5%	20.5%
JAP	0.4%	0.4%	0.3%	1.2%	3.4%	3.2%	1.7%	8.2%				
Tot.10 pays	18.5%	23.8%	16.6%	56.8%	14.1%	11.9%	4.5%	30.5%	17.9%	17.8%	5.8%	41.5%
Reste Monde	13.0%	16.0%	12.2%	43.2%	23.2%	36.3%	10.0%	69.5%	18.7%	24.4%	15.4%	58.5%
TOT. MONDE	28.4%	41.8%	28.8%	100.0%	37.3%	48.2%	14.6%	100.0%	36.6%	42.3%	21.1%	100.0%

DF = Produits à demande Forte (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est forte)  
 DM = Produits à demande Moyenne (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est moyenne)  
 Df = Produits à demande faible (càd dont la croissance de la demande "mondiale" est faible)  
 Tot.ind. = total pour les produits de l'industrie manufacturière

(1) Y compris le commerce intracommunautaire.  
 Source : Voliméx , DG II , CCE ; Calculs : Bureau du Plan , DS

Tableau I.3 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1985 (en %) ( exportations des produits de l'industrie manufacturière )

vers	B-L				DK				FR			
	Exportations de				Exportations de				Exportations de			
	DF	DM	Df	Tot.ind.	DF	DM	Df	Tot.ind.	DF	DM	Df	Tot.ind.
B-L	0.4%	0.7%	0.5%	1.6%	2.0%	3.2%	2.6%	7.8%				
DK	0.3%	0.4%	0.5%	1.2%					0.3%	0.3%	0.2%	0.8%
FR	3.8%	7.0%	7.7%	18.6%	1.2%	2.4%	0.7%	4.2%				
GER	4.7%	6.9%	7.2%	18.7%	2.3%	6.6%	4.1%	13.0%	5.2%	5.6%	4.3%	15.0%
IR	0.1%	0.1%	0.1%	0.3%	0.2%	0.4%	0.2%	0.8%	0.1%	0.1%	0.1%	0.4%
IT	1.5%	2.2%	2.1%	5.8%	0.6%	3.1%	0.2%	3.8%	3.0%	4.5%	2.9%	10.4%
NEP	3.2%	5.5%	5.1%	13.8%	1.0%	1.3%	0.9%	3.2%	1.7%	1.8%	1.0%	4.5%
UK	2.2%	3.4%	4.1%	9.7%	2.2%	8.2%	2.1%	12.4%	2.8%	3.3%	2.0%	8.1%
Total CE 8	15.9%	25.5%	28.8%	68.3%	7.9%	22.5%	8.6%	39.0%	15.1%	18.8%	13.0%	46.9%
USA	1.0%	1.5%	3.9%	6.4%	3.1%	5.6%	2.3%	11.0%	2.2%	4.0%	2.4%	8.6%
JAP	0.2%	0.1%	0.5%	0.8%	0.6%	2.5%	0.2%	3.2%	0.4%	0.4%	0.4%	1.2%
Tot.10 pays	17.1%	27.1%	31.2%	75.4%	11.6%	30.6%	11.0%	53.3%	17.8%	23.2%	15.8%	56.8%
Reste Monde	6.3%	6.5%	11.9%	24.6%	12.8%	22.4%	11.4%	46.7%	13.8%	18.7%	10.8%	43.2%
TOT. MONDE	23.4%	33.6%	43.1%	100.0%	24.5%	53.0%	22.5%	100.0%	31.5%	41.9%	28.6%	100.0%

DF = Produits à demande Forte (câd dont la croissance de la demande "mondiale" est forte)  
DM = Produits à demande Moyenne (câd dont la croissance de la demande "mondiale" est moyenne)  
Df = Produits à demande faible (câd dont la croissance de la demande "mondiale" est faible)  
Tot.ind. = Total pour les produits de l'industrie manufacturière

Source : Volimex , DC II , CCE ; Calculs : Bureau du Plan ,DS

Tableau I.3 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1985 (en %) ( exportations des produits de l'industrie manufacturière )

vers	(en USD)											
	GER					IT						
	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.	DF	DM	Df Tot.ind.
B-L	1.8%	3.1%	1.4%	6.4%	2.1%	0.8%	1.3%	4.2%	0.8%	0.9%	1.3%	3.0%
DK	0.7%	0.9%	0.5%	2.2%	0.6%	0.2%	0.2%	0.9%	0.2%	0.3%	0.3%	0.9%
FR	3.6%	5.5%	2.3%	11.4%	5.2%	2.5%	1.0%	8.6%	2.8%	4.9%	6.4%	14.1%
GER					8.8%	2.0%	1.8%	10.6%	3.3%	4.5%	8.3%	18.2%
IR	0.3%	0.1%	0.1%	0.5%					0.1%	0.1%	0.1%	0.3%
IT	2.7%	3.5%	1.5%	7.7%	2.4%	0.6%	0.9%	3.9%				
NED	2.6%	3.1%	2.5%	8.2%	3.6%	3.1%	0.4%	7.1%	0.8%	0.7%	1.2%	2.7%
UK	2.6%	4.1%	1.7%	8.4%	12.0%	11.2%	7.6%	30.8%	1.7%	2.5%	3.0%	7.2%
Total CE 8	14.3%	20.5%	9.9%	44.8%	32.6%	20.3%	13.3%	66.2%	9.7%	13.9%	20.7%	44.3%
USA	2.4%	6.6%	1.5%	10.6%	4.5%	2.7%	3.0%	10.2%	2.1%	3.7%	6.4%	12.1%
JAP	0.7%	0.6%	0.2%	1.5%	1.0%	0.3%	0.3%	1.7%	0.2%	0.3%	0.8%	1.2%
Tot. 10 pays	17.4%	27.8%	11.6%	56.8%	38.2%	23.2%	16.6%	78.0%	12.0%	17.9%	27.8%	57.7%
Reste Monde	13.6%	18.3%	11.3%	43.2%	10.7%	8.3%	3.0%	22.0%	10.5%	15.6%	16.2%	42.3%
TOT. MONDE	31.0%	46.0%	22.9%	100.0%	48.9%	31.5%	19.6%	100.0%	22.5%	33.5%	44.0%	100.0%

Tableau I.3 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1985 (en %)  
( exportations des produits de l'industrie manufacturière )

(en USD)		NED				UK			
vers	DF	Exportations de		Exportations de		DF	DM	Df	Df Tot.ind.
		DM	Df Tot.ind.	DF	DM				
B-L	4.1%	4.6%	4.1%	12.8%	1.4%	1.4%	1.4%	1.8%	4.6%
DK	0.6%	0.6%	0.3%	1.5%	0.6%	0.4%	0.4%	0.4%	1.5%
FR	4.0%	4.3%	1.8%	9.8%	3.2%	2.7%	1.4%	7.3%	
GER	7.4%	8.6%	4.7%	20.7%	4.5%	3.8%	2.2%	10.4%	
IR	0.2%	0.2%	0.1%	0.5%	1.4%	1.6%	1.4%	4.5%	
IT	2.0%	2.9%	0.6%	5.4%	2.0%	1.4%	1.0%	4.4%	
NED					2.8%	1.7%	1.1%	5.7%	
UK	3.5%	4.4%	1.8%	9.7%					
Total CE 8	21.8%	25.6%	13.1%	60.6%	16.0%	13.0%	9.2%	38.2%	
USA	2.1%	2.0%	1.0%	5.1%	3.9%	6.4%	3.5%	13.7%	
JAP	0.2%	0.3%	0.1%	0.6%	0.6%	0.5%	0.5%	1.6%	
Tot. 10 pays	24.2%	27.9%	14.2%	66.2%	20.5%	19.9%	13.1%	53.5%	
Reste Monde	17.7%	11.2%	4.8%	33.8%	15.9%	18.8%	11.8%	48.5%	
TOT. MONDE	41.8%	39.1%	19.0%	100.0%	36.5%	38.6%	24.9%	100.0%	

Tableau I.3 - STRUCTURE ET VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES EN 1985 (en %)  
( exportations des produits de l'industrie manufacturière )

vers	Total CE 8 (1)											
	USA						JAP					
	DF	DM	Df	Tot.ind.	DF	DM	Df	Tot.ind.	DF	DM	Df	Tot.ind.
B-L	1.7%	2.3%	1.7%	5.7%	1.1%	0.9%	0.3%	2.3%	0.4%	0.4%	0.1%	0.9%
DK	0.5%	0.5%	0.4%	1.4%	0.1%	0.1%	0.0%	0.3%	0.1%	0.3%	0.0%	0.4%
FR	2.9%	4.0%	2.7%	9.6%	1.5%	1.2%	0.3%	3.0%	0.7%	0.4%	0.2%	1.2%
GER	3.2%	3.7%	3.4%	10.2%	2.3%	1.6%	0.5%	4.4%	2.6%	1.1%	0.3%	4.0%
IR	0.4%	0.4%	0.3%	1.0%	0.5%	0.1%	0.1%	0.7%	0.1%	0.1%	0.0%	0.1%
IT	2.0%	2.6%	1.4%	6.0%	0.8%	0.8%	0.3%	1.9%	0.4%	0.1%	0.1%	0.6%
NED	2.1%	2.2%	1.8%	6.1%	1.7%	1.0%	0.4%	3.2%	0.7%	0.4%	0.1%	1.2%
UK	2.3%	3.4%	2.0%	7.7%	2.9%	2.1%	0.7%	5.7%	1.6%	0.9%	0.3%	2.7%
Total CE 8	15.1%	19.2%	13.7%	47.9%	10.9%	8.0%	2.6%	21.6%	6.4%	3.7%	1.0%	11.1%
USA	2.5%	4.8%	2.8%	10.1%					14.5%	18.3%	4.9%	37.6%
JAP	0.5%	0.5%	0.4%	1.3%	3.6%	3.1%	1.5%	8.2%				
Tot.10 pays	18.0%	24.5%	16.8%	59.3%	14.6%	11.1%	4.1%	29.8%	20.9%	22.0%	5.9%	48.7%
Reste Monde	13.2%	16.3%	11.3%	40.7%	23.1%	36.5%	10.6%	70.2%	17.9%	21.3%	12.1%	51.3%
TOT.MONDE	31.2%	40.7%	28.1%	100.0%	37.7%	47.6%	14.8%	100.0%	38.8%	43.3%	18.0%	100.0%

DF = Produits à demande Forte (câd dont la croissance de la demande "mondiale" est forte)  
DM = Produits à demande Moyenne (câd dont la croissance de la demande "mondiale" est moyenne)  
Df = Produits à demande faible (câd dont la croissance de la demande "mondiale" est faible).  
Tot.ind. = Total pour les produits de l'industrie manufacturière

(1) Y compris le commerce intracommunautaire.

Source : Volimex , DC II , CCE ; Calculs : Bureau du Plan

## **ANNEXE II**

### **La spécialisation à l'exportation en 1985. Variations de 1972 à 1983 et de 1983 à 1985.**

**Exportation des produits de l'industrie manufacturière divisée  
en seize secteurs**

**Etats-Unis, Japon, huit pays de la Communauté européenne et CE-8**

TABLEAU II.1 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION EN 1985. VARIATIONS DE 1972 A 1983 ET DE 1985 A 1985

Industrie manufacturière divisée en 16 secteurs  
Ordre de classement des secteurs pour 10 pays très industrialisés et pour la CE-6

(en USD courants)

CE-6(1)	Cat.(2)	Niveau	Variation		USA	Cat.(2)	Niveau	Variation		JAP	Cat.(2)	Niveau	Variation	
			1985 (3)	1983-72 (4)				1985-83 (4)	1985 (3)				1983-72 (4)	1985-83 (4)
1. Cuir, art. en cuir (6)	DF	1.47	0.17	0.05	Autres moyens de transport (5)	DM	2.16	0.31	0.28	Matériel électrique et électronique	DF	1.80	0.15	0.05
2. Prod. alimentaires	DM	1.43	0.17	0.07	Informatique, bureaut., instrum. de précision	DF	1.62	0.18	-0.03	Véhicules et moteurs automob. (5)	DM	1.62	0.59	0.03
3. Textile, habillement(6)	DF	1.34	0.07	0.08	Produits ind.divers(7)	DF	1.33	-0.38	0.48	Informatique, bureaut., instrum. de précision	DF	1.42	0.17	-0.01
4. Chimie et pharmacie	DF	1.23	0.05	0.01	Machines agric. et industrielles	DM	1.24	-0.07	-0.08	Autres moyens de transport (5)	DM	1.26	-0.92	-0.09
5. Minér. et prod. non métalliques	DF	1.20	0.01	0.05	Matériel électrique et électronique	DF	1.08	0.08	-0.13	Sidérurgie et métaux non ferreux	DF	1.12	-0.13	-0.12
6. Caoutchouc, plastique	DM	1.19	-0.01	0.02	Chimie et pharmacie	DF	1.05	0.04	0.01	Machines agric. et industrielles	DM	0.90	0.28	0.02
7. Produits métalliques	DF	1.10	0.03	0.06	Prod. alimentaires	DM	0.95	-0.03	-0.09	Caoutchouc, plastique	DM	0.79	-0.09	-0.12
8. Produits ind.divers(7)	DF	1.14	0.13	-0.13	Papier, emball., imprimerie	DM	0.82	0.07	-0.13	Produits métalliques	DF	0.77	-0.19	-0.11
9. Sidérurgie et métaux non ferreux	DF	1.03	0.04	0.03	Véhicules et moteurs automob. (5)	DM	0.80	-0.36	0.08	Minér. et prod. non métalliques	DF	0.65	0.00	-0.01
10. Machines agric. et industrielles	DM	0.99	-0.07	0.01	Caoutchouc, plastique	DM	0.78	-0.03	0.05	Textile, habillement(6)	DF	0.62	-0.50	-0.14
11. Bois et meubles (7)	DF	0.88	0.21	0.06	Minér. et prod. non métalliques	DF	0.67	-0.01	-0.05	Produits ind.divers(7)	DF	0.62	-0.22	-0.02
12. Matériel électrique et électronique	DF	0.80	-0.14	0.01	Produits métalliques	DF	0.64	-0.03	-0.13	Chimie et pharmacie	DF	0.46	-0.25	-0.03
13. Informatique, bureaut., instrum. de précision	DF	0.78	-0.11	0.03	Bois et meubles (7)	DF	0.54	0.07	-0.09	Cuir, art. en cuir (6)	DF	0.20	-0.33	-0.06
14. Véhicules et moteurs automob. (5)	DM	0.76	-0.12	-0.09	Sidérurgie et métaux non ferreux	DF	0.43	-0.02	-0.01	Papier, emball., imprimerie	DM	0.20	-0.03	0.00
15. Papier, emball., imprimerie	DM	0.70	0.10	0.04	Textile, habillement(6)	DF	0.36	-0.09	-0.03	Prod. alimentaires	DM	0.11	-0.12	-0.02
16. Autres moyens de transport (5)	DM	0.69	0.12	-0.04	Cuir, art. en cuir (6)	DF	0.28	0.12	-0.01	Bois et meubles (7)	DF	0.09	-0.24	-0.01

(1) Y compris le commerce intracommunautaire

(2) Catégories : DF = Produits à croissance de la demande "mondiale" forte

DM = Produits à croissance de la demande "mondiale" moyenne

DF = Produits à croissance de la demande "mondiale" faible

(3) Spécialisation à l'exportation : niveau de l'indice

exportation d'un secteur d'un pays / total des exportations de ce secteur pour la zone OCDE

exportations manufacturières totales de ce pays / total des exportations manufacturières de l'OCDE

(4) Variation : différence des indices de spécialisation entre 1983 et 1972 ; entre 1985 et 1983

(5) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande moyenne

(6) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande faible

(7) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande faible

Source : Yollaux, DG II, CEE ; calculs : Bureau du Plan, DS

TABLEAU II.1 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION EN 1985. VARIATIONS DE 1972 A 1983 ET DE 1983 A 1985 (Suite 1)

Industrie manufacturière divisée en 18 secteurs  
Ordre de classement des secteurs pour 19 pays très industrialisés et pour la CE-8 (1)

(en USD courants)

B-L	Cat.(2)	Niveau 1985 (3)	Variation 1983-72 (4)	Variation 1985-83 (4)	DM	Cat.(2)	Niveau 1985 (3)	Variation 1983-72 (4)	Variation 1985-83 (4)	FR	Cat.(2)	Niveau 1985 (3)	Variation 1983-72 (4)	Variation 1985-83 (4)
1. Produits ind.divers(7)	DF	3.53	1.97	-0.28	Prod. alimentaires	DM	4.77	-0.36	0.14	Prod. alimentaires	DM	1.55	0.02	0.05
2. Sidérurgie et métaux non ferreux	DF	1.88	-0.41	0.05	Bois et meubles (7)	DF	2.08	1.02	0.21	Caoutchouc, plastique	DM	1.42	-0.19	-0.01
3. Textile, habillement(6)	DF	1.62	-0.11	0.03	Caoutchouc, plastique	DM	1.31	-0.07	0.15	Minér. et prod. non métalliques	DF	1.30	0.11	0.07
4. Prod. alimentaires	DM	1.54	0.31	0.19	Textile, habillement(6)	DF	1.23	0.05	0.15	Sidérurgie et métaux non ferreux	DF	1.28	0.10	0.10
5. Minér. et prod. non métalliques	DF	1.38	-0.32	0.06	Produits métalliques	DF	1.15	0.06	0.18	Textile, habillement(6)	DF	1.21	-0.16	0.10
6. Chimie et pharmacie	DF	1.28	0.16	0.07	Machines agric. et industrielles	DM	1.09	-0.07	0.04	Chimie et pharmacie	DF	1.26	0.11	0.07
7. Caoutchouc, plastique	DM	1.20	0.13	0.05	Autres moyens de transport (5)	DM	0.86	0.28	-0.12	Produits métalliques	DF	1.15	0.11	0.01
8. Véhicules et moteurs automob. (5)	DM	0.94	0.00	-0.14	Matériel électrique et électronique	DF	0.98	-0.17	0.11	Cuir, art. en cuir (6)	DF	1.13	-0.44	0.09
9. Bois et meubles (7)	DF	0.88	-0.10	0.08	Minér. et prod. non métalliques	DF	0.87	0.09	-0.14	Autres moyens de transport (5)	DM	0.89	0.21	-0.06
10. Produits métalliques	DF	0.78	-0.05	0.12	Chimie et pharmacie	DF	0.83	0.05	0.05	Matériel électrique et électronique	DF	0.85	0.03	0.03
11. Papier, emball., imprimerie	DM	0.65	-0.02	0.08	Cuir, art. en cuir (6)	DF	0.77	0.07	0.05	Machines agric. et industrielles	DM	0.83	0.07	-0.02
12. Machines agric. et industrielles	DM	0.42	-0.08	0.05	Papier, emball., imprimerie	DM	0.67	0.21	0.05	Véhicules et moteurs automob. (5)	DM	0.82	-0.20	-0.12
13. Matériel électrique et électronique	DF	0.39	-0.18	-0.03	Produits ind.divers(7)	DF	0.41	-0.05	0.01	Papier, emball., imprimerie	DM	0.77	0.10	0.07
14. Cuir, art. en cuir (6)	DF	0.33	-0.22	0.05	Sidérurgie et métaux non ferreux	DF	0.40	0.24	-0.05	Informatique, bureaut., instrum. de précision	DF	0.68	-0.16	-0.01
15. Informatique, bureaut., instrum. de précision	DF	0.25	0.05	-0.01	Informatique, bureaut., instrum. de précision	DF	0.38	0.03	0.01	Bois et meubles (7)	DF	0.66	0.06	0.01
16. Autres moyens de transport (5)	DM	0.17	-0.08	0.04	Véhicules et moteurs automob. (5)	DM	0.12	0.03	-0.01	Produits ind.divers(7)	DF	0.52	0.05	-0.01

(1) Y compris le commerce intracommunautaire

(2) Catégories : DF = Produits à croissance de la demande "mondiale" forte  
DM = Produits à croissance de la demande "mondiale" moyenne  
DF = Produits à croissance de la demande "mondiale" faible

(3) Spécialisation à l'exportation : niveau de l'indice  
exportation d'un secteur d'un pays / total des exportations de ce secteur pour la zone OCDE

exportations manufacturières totales de ce pays / total des exportations manufacturières de l'OCDE

(4) Variation : différence des indices de spécialisation entre 1983 et 1972 ; entre 1985 et 1983

(5) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande moyenne

(6) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande faible

(7) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande faible

Source : Volfaex, DG II, CEE ; calculs : Bureau du Plan, DS

TABLEAU II.1 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION EN 1985, VARIATIONS DE 1972 A 1983 ET DE 1983 A 1985 (Suite 2)

Industrie manufacturière divisée en 16 secteurs  
Ordre de classement des secteurs pour 10 pays très industrialisés et pour la CE-U (1)

(en USD courants)

GER	Cat.(2)	Niveau 1985 (3)	Variation 1983-72	Variation 1985-83 (4)	IR	Cat.(2)	Niveau 1985 (3)	Variation 1983-72	Variation 1985-83 (4)	IT	Cat.(2)	Niveau 1985 (3)	Variation 1983-72	Variation 1985-83 (4)
1. Machines agric. et industrielles	DM	1.24	-0.22	0.03	Prod. alimentaires	DM	3.03	-1.57	0.07	Cuir, art. en cuir (8)	DF	0.52	1.25	0.10
2. Produits métalliques	DF	1.23	-0.15	0.07	Informatique, bureaut., instrum. de précision	DF	3.55	3.17	0.21	Textile, habillement(6)	DF	2.78	0.49	0.24
3. Véhicules et moteurs autob.	(5) DM	1.20	-0.01	-0.11	Produits ind. divers(7)	DF	1.89	-1.01	-0.01	Minér. et prod. non métalliques	DF	2.10	0.31	0.01
4. Chimie et pharmacie	DF	1.19	-0.05	0.01	Chimie et pharmacie	DF	1.25	0.32	0.04	Bois et meubles (7)	DF	1.77	0.02	0.11
5. Caoutchouc, plastique	DM	1.18	0.08	0.02	Textile, habillement(6)	DF	1.01	-0.58	-0.19	Produits métalliques	DF	1.74	0.45	-0.08
6. Sidérurgie et métaux non ferreux	DF	1.09	0.10	0.07	Minér. et prod. non métalliques	DF	1.01	-0.04	-0.04	Caoutchouc, plastique	DM	1.31	-0.21	0.07
7. Textile, habillement(6)	DF	0.97	0.15	0.05	Caoutchouc, plastique	DM	0.84	-0.44	-0.17	Machines agric. et industrielles	DM	1.10	0.07	-0.02
8. Minér. et prod. non métalliques	DF	0.85	-0.06	0.08	Produits métalliques	DF	0.77	0.12	0.09	Produits ind. divers(7)	DF	1.19	0.39	0.04
9. Matériel électrique et électronique	DF	0.87	-0.21	0.09	Matériel électrique et électronique	DF	0.70	0.32	0.05	Chimie et pharmacie	DF	0.89	-0.02	-0.09
10. Prod. alimentaires	DM	0.77	0.20	0.04	Cuir, art. en cuir (8)	DF	0.49	-1.41	-0.24	Sidérurgie et métaux non ferreux	DF	0.75	0.19	0.02
11. Bois et meubles (7)	DF	0.77	0.12	0.08	Bois et meubles (7)	DF	0.45	-0.09	0.03	Prod. alimentaires	DM	0.73	-0.09	0.17
12. Produits ind. divers(7)	DF	0.77	0.23	-0.21	Machines agric. et industrielles	DM	0.31	0.16	-0.01	Matériel électrique et électronique	DF	0.65	-0.26	-0.04
13. Papier, emball., imprimerie	DM	0.75	0.23	0.04	Sidérurgie et métaux non ferreux	DF	0.28	-0.18	-0.02	Informatique, bureaut., instrum. de précision	DF	0.60	-0.23	0.07
14. Informatique, bureaut., instrum. de précision	DF	0.72	-0.41	-0.01	Papier, emball., imprimerie	DM	0.27	-0.15	-0.03	Autres moyens de transport	(5) DM	0.59	-0.01	-0.02
15. Autres moyens de transport	(5) DM	0.63	0.22	-0.05	Autres moyens de transport	(5) DM	0.08	-0.42	0.02	Papier, emball., imprimerie	DM	0.49	0.02	0.05
16. Cuir, art. en cuir (8)	DF	0.56	0.08	0.02	Véhicules et moteurs autob.	(5) DM	0.05	0.12	-0.13	Véhicules et moteurs autob.	(5) DM	0.43	-0.39	-0.08

(1) Y compris le commerce intracommunautaire

(2) Catégories : DF = Produits à croissance de la demande "mondiale" forte  
DM = Produits à croissance de la demande "mondiale" moyenne  
DF = Produits à croissance de la demande "mondiale" faible

(3) Spécialisation à l'exportation : niveau de l'indice  
exportation d'un secteur d'un pays / total des exportations de ce secteur pour la zone OCDE  
exportations manufacturières totales de ce pays / total des exportations manufacturières de l'OCDE

(4) Variation : différence des indices de spécialisation entre 1983 et 1972 ; entre 1985 et 1983

(5) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande moyenne

(6) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande faible

(7) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande faible

Source : Yollaux, DO II, CEE ; calculs : Bureau du Plan, DS

TABLEAU II.1 : LA SPECIALISATION A L'EXPORTATION EN 1985. VARIATIONS DE 1972 A 1983 ET DE 1983 A 1985 (Suite 3)

Industrie manufacturière divisée en 16 secteurs  
Ordre de classement des secteurs pour 10 pays très industrialisés et pour la CE-6 (1)

(en USD courants)

MED	Cat.(2)	Niveau 1985 (3)	Variation 1983-72 (4)	Variation 1985-83 (4)	UK	Cat.(2)	Niveau 1985 (3)	Variation 1983-72 (4)	Variation 1985-83 (4)
1. Prod. alimentaires	DM	3.63	0.37	0.16	Produits ind.divers(7)	Df	1.82	-0.70	-0.26
2. Chimie et pharmacie	DF	2.00	0.23	0.06	Chimie et pharmacie	DF	1.26	0.13	0.06
3. Caoutchouc, plastique	DM	1.02	0.00	0.03	Informatique, bureaut., instrum. de précision	DF	1.20	0.10	0.12
4. Textile, habillement(6)	Df	0.98	-0.24	0.08	Machines agric. et industrielles	DM	1.18	-0.13	-0.00
5. Produits métalliques	Df	0.96	-0.02	0.10	Autres moyens (5) de transport	DM	1.13	0.36	0.02
6. Sidérurgie et métaux non ferreux	Df	0.93	0.09	0.02	Prod. alimentaires	DM	1.11	0.22	-0.01
7. Informatique, bureaut., instrum. de précision	DF	0.89	0.12	0.01	Produits métalliques	Df	1.03	-0.07	0.11
8. Papier, emball., imprimerie	DM	0.89	0.02	0.05	Caoutchouc, plastique	DM	1.02	0.03	-0.02
9. Minér. et prod. non métalliques	Df	0.84	-0.08	-0.01	Textile, habillement(6)	Df	1.01	0.06	0.05
10. Matériel électrique et électronique	DF	0.80	-0.42	0.02	Minér. et prod. non métalliques	Df	1.00	-0.04	0.09
11. Cuir, art. en cuir (6)	Df	0.60	0.00	0.04	Matériel électrique et électronique	DF	0.98	0.06	0.03
12. Bois et meubles (7)	Df	0.58	0.05	0.06	Sidérurgie et métaux non ferreux	Df	0.85	0.14	-0.08
13. Machines agric. et industrielles	DM	0.53	0.03	0.01	Papier, emball., imprimerie	DM	0.70	0.10	0.04
14. Autres moyens (5) de transport	DM	0.43	-0.27	-0.14	Cuir, art. en cuir (6)	Df	0.63	-0.10	0.03
15. Véhicules et moteurs autob.	(5) DM	0.21	0.02	-0.02	Véhicules et (5) moteurs autob.	DM	0.46	-0.36	-0.06
16. Produits ind.divers(7)	Df	0.21	-0.15	-0.05	Bois et meubles (7)	Df	0.39	0.13	0.03

(1) Y compris le commerce intracommunautaire

(2) Catégories : DF = Produits à croissance de la demande "mondiale" forte  
DM = Produits à croissance de la demande "mondiale" moyenne  
Df = Produits à croissance de la demande "mondiale" faible

(3) Spécialisation à l'exportation : niveau de l'indice  
exportation d'un secteur d'un pays / total des exportations de ce secteur pour la zone OCDE  
= -----  
exportations manufacturières totales de ce pays / total des exportations manufacturières de l'OCDE

(4) Variation : différence des indices de spécialisation entre 1983 et 1972 ; entre 1985 et 1983

(5) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande moyenne

(6) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande faible

(7) Regroupés, ces deux secteurs appartiennent à la catégorie croissance de la demande faible

Source : Volimex, DG II, CEE ; calculs : Bureau du Plan, OS